

UN CURE FACE A L'IRRELIGION : L'ABBE VERRIER A GY-L'EVÊQUE (1943-1985)

Paul Verrier naît le 14 septembre 1907 à Vassy-sous-Pisy (Yonne) près d'Avallon dans une famille de six enfants. Après la mort en bas âge de deux de ses frères, l'un à six mois, l'autre à quatorze ans, il reste le seul garçon. Ses parents sont des cultivateurs exploitants profondément chrétiens. En 1944, leurs biens sont évalués à 648 000 F (109 415 € de 2007)¹ : situés essentiellement à Vassy-sous-Pisy, ils comprennent une maison d'habitation évaluée à 48 000 F (8 105 €) et 36,5 hectares de terres évalués à 600 000 F (101 310 €)². Sa sœur aînée épouse un directeur d'école demeurant à Paroy-en-Othe (Yonne), une de ses sœurs cadettes, un agriculteur, demeurant à Vassy-sous-Pisy (Yonne), la plus jeune, un homme de Paris. En 1944, Paul hérite du quart des biens estimés, soit 162 000 F (27 354 €). Il reste toute sa vie « foncièrement rural », un apiculteur très averti. Il se définit lui-même comme « apiculteur et même Secrétaire Général de la Société d'Apiculture de la Bourgogne, spécialiste agricole et délégué des Services Vétérinaires dans le Canton »³. Il est à la fois un homme sérieux, généreux, hospitalier, et un homme d'organisation, un homme d'affaires avisé⁴. Il est connu pour sa piété et sa profonde vie intérieure, ainsi que pour sa dévotion à la Vierge⁵.

Paul Verrier fait ses études dans les séminaires de Sens. Il y noue des amitiés avec Jules Fonbonne, curé-doyen de Saint-Julien-du-Sault, et Pierre Berry, curé de Saint-Pregts à Sens. Le 1^{er} avril 1933, il est ordonné prêtre en la cathédrale de Sens. Il exerce son premier ministère comme vicaire à Avallon pendant trois ans, puis comme curé de Joux-la-Ville pendant sept ans. Le 30 juillet 1943, il est nommé curé-doyen de Coulanges-la-Vineuse⁶. Le 5 septembre 1943, il arrive à Coulanges. Il travaille beaucoup pour que soit restaurée l'église de Gy-l'Evêque. Il décède le 20 mai 1985 alors que le projet est en voie d'aboutir⁷.

Pendant quarante-deux ans, Paul Verrier essaie de porter la *bonne parole* dans le secteur du Sud auxerrois, pays de petits propriétaires exploitants et en partie pays vignoble. Quel est son message ? Quelle est la situation religieuse de son secteur ? Quelle politique met-il en œuvre ? En quoi l'église de Gy-l'Evêque joue-t-elle un rôle particulier ? Quelles résistances rencontre-t-il ? Pourquoi son action s'essouffle-t-elle après 1962 ? Quels résultats obtient-il ? C'est à toutes ces questions que nous essaierons de répondre en étudiant :

- Un missionnaire catholique
- La situation en 1945 : un secteur fortement détaché
- Les efforts d'évangélisation
- Le rôle particulier de l'église de Gy-l'Evêque
- Paul Verrier et son opposition
- Un net essoufflement après 1962
- Une amorce de bilan

¹ Pour éliminer les effets de l'érosion monétaire due à l'inflation, la conversion des francs courants en euro 2007 est faite à partir du tableau « Pouvoir d'achat de l'euro et du franc » établi par l'INSEE pour la période 1907-2007.

² Partage anticipé par M. Guy Verrier à ses enfants, 27 décembre 1944, Me Jacques Gaillardot, notaire à Guillon (Yonne).

³ Lettre de l'Abbé Verrier au Président de la République, 22 août 1955.

⁴ Allocution de l'abbé Germain Beaujard, curé de Courson, du même « cours » au séminaire que l'Abbé Verrier, le 23 mai 1985, *La Liberté de l'Yonne* du jeudi 30 mai 1985.

⁵ Article du chanoine Jules Monin, curé de Châtel-Censoir, directeur de la *Liberté de l'Yonne*, ami de Mgr Lebrun, évêque d'Autun, et de nombreux prêtres.

⁶ Un doyenné est un ensemble de plusieurs paroisses régi par un curé-doyen. A son arrivée, Paul Verrier a en charge directement le secteur de Coulanges composé de 4 paroisses (Coulanges-la-Vineuse, Gy-l'Evêque, Escolives-Sainte-Camille et Jussy) et a sous son autorité le curé de Migé qui a en charge trois paroisses (Migé, Charentenay, Val de Mercy) et celui de Vincelles qui n'a en charge que la paroisse de Vincelles. Par la suite, le secteur de Migé s'élargit à Mouffy, celui de Vincelles à Vincelottes et Irancy, celui de Coulanges à Coulangeron et Merry-Sec. Après la disparition de la cure de Migé, Paul Verrier prend aussi directement en charge les trois paroisses du secteur de Migé, puis celle de Champs-sur-Yonne.

⁷ Lettre circulaire aux Amis et bienfaiteurs, Abbé Denis Ponsot, nommé en septembre 1983 par Mgr Ernoult vicaire coadjuteur auprès de l'Abbé Paul Verrier.

I) Un missionnaire catholique

Paul Verrier est marqué par l'élan missionnaire imprimé à l'époque de sa jeunesse par Pie XI, pape de 1922 à 1939, avec pour objectif d'accepter le régime et le jeu démocratique et de favoriser la réinsertion des catholiques dans la vie politique française. Il fait ses études diocésaines peu après la mise en garde claire lancée par Pie XI le 27 août 1926 contre l'Action française et après la menace d'excommunication proférée le 8 mars 1927 contre les récalcitrants. Il se forme sous l'autorité de Mgr Jean Chesnelon (1856-1931). L'archevêque de Sens, nommé en 1912 par Pie X, pape de 1903 à 1914, n'a pas adhéré d'emblée à la volonté de Pie XI⁸, mais a adopté assez rapidement une attitude hostile et ferme vis-à-vis de l'Action française⁹. Mgr Maurice Feltin (1883-1975) lui succède en 1932. Un an après son arrivée, le futur cardinal¹⁰ ordonne prêtre Paul Verrier. Il fait partie avec Liénart, Suhard et Gerlier de ces jeunes ecclésiastiques choisis sous l'impulsion du nonce Maglione pour renouveler en profondeur l'épiscopat français¹¹. Lors de sa consécration comme évêque de Troyes à la fin de l'année 1927, il a été le premier à être soumis à la prestation d'un *serment anti-Action française*, calqué sur le *serment anti-moderniste*¹² imposé par Pie X¹³. Plus que jamais, les destinées du catholicisme français sont entre les mains de Rome¹⁴, qui cherche à apaiser les tensions consécutives à la séparation de l'Eglise et de l'Etat de 1905¹⁵. Dans cet esprit, Paul Verrier subit l'influence de l'abbé Charles Dondaine, curé de Ravières, et du chanoine Lucien Lebrun, responsable de l'Action catholique dans l'Yonne dans les années 1930¹⁶, et consacre ses premières forces à implanter la Jeunesse Agricole Catholique dans le secteur à Avallon, puis à Joux-le-Ville¹⁷.

1) Une priorité : évangéliser

Paul Verrier arrive à Coulanges-la-Vineuse l'année même de la publication du livre d'Henri Godin et Yvan Daniel, *La France, pays de mission ?*, « livre qui va marquer toute une génération d'apôtres »¹⁸. Réveillé par le débat sur la déchristianisation¹⁹ – ou plutôt sur la sécularisation²⁰ - de la France, il rêve

⁸ « Les quatre archevêques présents avec le cardinal Dubois à la réunion du bureau, Mgr Chesnelon, archevêque de Sens, Mgr Nègre, archevêque de Tours, Mgr Chollet, archevêque de Cambrai, et Mgr Izart, archevêque de Bourges, sont des sympathisants des doctrines de l'Action française, surtout pour les trois derniers », PREVOTAT Jacques, *Les catholiques et l'Action française. Histoire d'une condamnation 1899-1939*, Fayard, 2001, p.371. Ou encore : Chesnelon fait partie de la dizaine d'évêques qui se sont efforcés de qualifier l'erreur condamnée, mais ne fait pas partie du groupe qui, « avant la condamnation, au cours de l'été 1926, avaient évoqué, en termes dépourvus d'équivoque, l'aspect doctrinal de l'intervention pontificale, et les erreurs du système maurassien », Id., p.404.

⁹ PREVOTAT Jacques, *Les catholiques et l'Action française*, p.395.

¹⁰ Mgr Feltin sera nommé archevêque de Bordeaux en 1935, puis de Paris en 1949, et élevé au cardinalat en 1953.

¹¹ PREVOTAT Jacques, *Les catholiques et l'Action française* p.527-528.

¹² Le modernisme est une tendance théologique qui acceptait l'idée d'une évolution dynamique de la doctrine de l'Eglise par opposition à un ensemble de dogmes fixes. Pie X en condamna formellement 65 propositions dans *Lamentabili sane exitu* (1907). Le résumé de la position antimoderniste est donné dans la motu proprio *Sacrorum antistitum* de 1910, encore appelé « serment antimoderniste » que chaque prêtre était tenu de prononcer jusqu'à sa suppression en 1967. Pie X est une référence pour les catholiques intégristes qui, sous la conduite de Mgr Marcel Lefebvre, fondèrent en 1970 la Fraternité sacerdotale Saint-Pie-X.

¹³ Face à la loi française de séparation de l'Eglise et de l'Etat votée par le Parlement le 9 décembre 1905, Pie X se montre peu conciliant : il interdit toute collaboration par l'encyclique *Vehementer nos* (11 février 1906), l'allocution consistoriale *Gravissimum* (21 février) et l'encyclique *Gravissimo Officii Munere* (10 août). Son opposition à la loi française a pour conséquence de compromettre la création des associations culturelles, prévues par la loi, et de faire transférer les biens immobiliers de l'Eglise au profit de l'Etat.

¹⁴ FOUILLOUX Etienne, « "Fille aînée de l'Eglise" ou "pays de mission" ? (1926-1958) », *Histoire de la France religieuse*, sous la direction de Jacques Le Goff et de René Rémond, tome 4, Sociétés sécularisées et renouveau religieux, XXe siècle, Seuil, 1992, p.137.

¹⁵ La reprise du dialogue entre la République française et les catholiques aboutit à un accord le 14 décembre 1923 entre le Président du Conseil Raymond Poincaré et le nonce apostolique à Paris Mgr Bonaventura Cerretti. Désormais l'« association diocésaine », contrôlée dans chaque diocèse par l'évêque, sert de cadre à l'organisation du culte catholique en France. L'Eglise respecte ainsi la loi de 1905, sans toutefois renier ses principes d'organisation. Voir: *Les Diocésaines : République française, Eglise catholique, Loi de 1905 et associations culturelles, le dossier d'un litige et de sa solution*, Textes Réunis et présentés par Émile Poulat, La Documentation française, 2007.

¹⁶ Lucien-Sidroine (Cydroine ?) Lebrun fut évêque d'Autun du 26 juillet 1940 au 22 mars 1966.

¹⁷ Article de Jules MONIN publié sans doute dans *La Liberté de l'Yonne*.

¹⁸ FOUILLOUX Etienne, « "Fille aînée de l'Eglise" », p.192.

¹⁹ Le terme de *déchristianisation* est abandonné aujourd'hui. « Nous ne disposons pas d'instruments de mesure fiables pour affirmer que la société a été chrétienne à un moment donné. Qu'elle ait été christianisée, soumise à de grands mouvements culturels s'inspirant de la foi chrétienne, cela ne fait aucun doute, mais de là à parler de "société chrétienne" à raison de ses actes et de la foi qu'elle professe, il y a une distance que l'historien ne peut pas franchir facilement. De surcroît, le concept de chrétienté traduit la vision idéalisée d'une société unanime. Or, même en plein Moyen Âge, il n'a jamais existé de société chrétienne idéale et parfaite. La chrétienté demeure largement un mythe », REMOND René, *Le christianisme en accusation, Entretien avec Marc Lebourcier*, Desclée de Brouwer, 2001, p.85.

²⁰ La sécularisation revêt « une dimension plus spontanée, quand la société s'établit d'elle-même, par une poussée propre et parfois irrésistible, dans une neutralité à l'égard du fait religieux. » Le déclin de la pratique religieuse, la question du catéchisme du mercredi

de reconquête, de renaissance, pour réaliser « la vocation chrétienne de la France. »²¹ Il croit en l'Action catholique²² pour porter la Bonne Parole. Sa démarche n'est pas « nostalgique d'une mythique chrétienté médiévale. Elle va vers ceux de l'extérieur – chrétiens non catholiques, juifs et musulmans ou non-croyants – avec le souci de les comprendre avant de les convaincre »²³. « Si certains de nos jours ne connaissent pas Dieu, la pierre n'est-elle pas à jeter [...] à ceux qui Le leur ont caché, alors qu'ils avaient mission, par vocation chrétienne du moins, de Le leur montrer ? »²⁴

Paul Verrier est conscient de la faiblesse de l'adhésion religieuse du Coulangeois. Il en rend responsable l'action des partis politiques ou de l'école laïque. Il n'est pas sûr qu'il admette que l'Eglise doive « balayer devant sa propre porte avant d'imputer ses malheurs à la hargne des uns et des autres » ?²⁵ Il a sans doute lu l'article d'Henri Guillemin intitulé « Par notre faute » dans *La Vie intellectuelle* du 10 septembre 1937, mais il n'en a pas laissé de trace écrite.

Paul Verrier est convaincu que « le prêtre est un “autre Christ” »²⁶. Il est conscient que « le prêtre pas plus que Dieu ne sauve une région tout seul » et que « le salut est l'œuvre commune et libre de toutes les volontés chrétiennes. » Il compte sur chaque chrétien du doyenné qui depuis le jour de sa confirmation « a été “armé chevalier du Christ”, enrégimenté soldat de Dieu pour un combat pacifique, qui n'admet aucune infidélité, aucune indiscipline, aucune action individuelle de franc-tireur dans la mesure où elle peut être nuisible à l'action commune, aucune trahison et que de sa valeur de chrétien militant dépend le succès même de l'apostolat du prêtre, l'extension ou tout au moins le maintien dans la région du respect des droits et du règne de Dieu. »²⁷

Paul Verrier compte beaucoup sur la mère de famille : « Toute maman doit être [...] “prêtre”. [...] Mères chrétiennes, [...] le prêtre a besoin de vous tout spécialement dans la première formation chrétienne de vos enfants. [...] Mamans ! Prenez votre part du Sacerdoce du Christ Lui même, parachevez-le en vous, surtout en apprenant à vos tout-petits à prier, en les faisant prier. »²⁸

Déçu d'une faible participation à une retraite cantonale, Paul Verrier espère « qu'une prochaine fois [les] membres d'Action catholique dans le canton auront davantage le souci de leur sanctification personnelle » et estime : « Ce que l'on dit du prêtre, on peut le dire de chaque militant d'Action catholique.... A prêtre saint, bonne paroisse ; à prêtre bon, paroisse médiocre ; à prêtre médiocre, mauvaise paroisse ; à militant fervent, association ou groupement pieux et charitable ; à militant consciencieux, sans plus, groupement tiède ou indifférent ; à militant médiocre, groupement sans rayonnement ou mort. »²⁹

2) Un objectif : émanciper

On sait que pour les anticléricaux il y a « incompatibilité entre la raison et la foi, la science et la religion » car « elles reposent sur des principes contraires : le progrès de la connaissance requiert l'esprit critique ; la conservation de la foi implique l'adhésion sans discussion et le doute est tenu pour un péché. La religion est trop intéressée au maintien de l'ignorance pour consentir au développement de l'instruction et à la diffusion des connaissances. Hostile au progrès des “Lumières”, elle est [...] un

sont des changements qui relèvent d'aspirations nouvelles. Nous vivons dans un monde où la référence explicite à la croyance religieuse n'est plus le critère majeur et ne conditionne plus les comportements individuels, *Id.*, p.86.

²¹ *L'Etoile du Berger* n°53 – mai – juin - juillet 1957. *L'Etoile du Berger* est le journal paroissial que fait paraître l'abbé Verrier à partir de 1949. Sur les 70 numéros parus, 47 ont été retrouvés, du n°8 d'août-septembre 1950 au n°70 de février – mars – avril – mai – juin - juillet 1963.

²² L'Action catholique est le nom d'ensemble des mouvements créés par l'Eglise catholique dans le cadre du catholicisme social à destination de catégories précises de la société. En France, l'Association catholique de la jeunesse française (ACJF) est créée en 1886 par Albert de Mun. Puis l'ACJF se scinde en formations spécialisées : Jeunesse Ouvrière Chrétienne (1927), Jeunesse Agricole Catholique (1929), Jeunesse Etudiante Chrétienne (1929), Jeunesse Maritime Catholique (1932), Jeunesse Indépendante Chrétienne (1935). Chacune de ces formations prenant son autonomie, l'ACJF se dissout en 1956.

²³ FOUILLOUX Etienne, « “Fille aînée de l'Eglise” », p.136.

²⁴ *L'Etoile du Berger* n°66 –janvier - février 1962.

²⁵ FOUILLOUX Etienne, « “Fille aînée de l'Eglise” », p.188.

²⁶ *L'Etoile du Berger* n°70 – février – mars – avril – mai – juin - juillet 1963.

²⁷ « Les deux rivaux au cœur de la VILLE FORTE », *Id.* n°8 – août – septembre 1950.

²⁸ *Id.* n°15 – août- septembre - octobre 1951.

²⁹ « Notre retraite cantonale », *Id.* n°25 – décembre 1952.

“obscurantisme” ». « Le catholicisme est à contre-courant de l'évolution générale des esprits, des mœurs et des institutions. »³⁰

Paul Verrier s'inscrit en faux contre cette vision. Il affirme son émerveillement devant le progrès technique. « Après des siècles de tâtonnements et de recherches, notre civilisation s'élanche avec rapidité. Emporté par elle dans un véritable tourbillon, l'homme, bien qu'un peu inquiet, se félicite de cette heureuse évolution. » Ou encore : « La face du monde se transforme. Des cités d'acier et de béton se dressent vers le ciel. Dans nos laboratoires, une foule de savants se penchent et essaient d'arracher à la Nature tous ses secrets. [...] Les distances disparaissent [...]. D'un point du globe à l'autre, les nouvelles nous parviennent en quelques instants, grâce à la T.S.F. ou à la Télévision. [...] Les maladies reculent [...]. Dans tous les domaines, la Science enregistre chaque jour de nouveaux progrès. »³¹ Il entend à ce que le Clergé ne soit pas « taxé d'“obscurantisme” dans une région où certains prétendent que l'Eglise est l'ennemie du Progrès et de la Science ! »³²

3) La nécessité de l'engagement du chrétien

« Faut-il admettre que l'Eglise [...] se désintéresse de la Terre, de tout ce qui est humain ? Est-ce qu'au contraire [...] la religion est l'ennemie du progrès scientifique, moral et surtout social qui peut apporter sur notre planète un peu de mieux-être pour tous en attendant la béatitude éternelle ? Un minimum de bien-être n'est-il pas une grâce, que nous espérons en ce monde parce que nécessaire à la pratique de la vertu ? Autrement pour celui qui n'a pas la foi et même pour le prolétaire chrétien, la religion pourrait être qualifiée, à juste titre, d'“Opium du Peuple”. On n'endort pas des injustices et des inégalités par trop criantes, auxquelles on peut apporter remède, par le fait, si certain soit-il, qu'elles disparaîtront dans l'au-delà. La justice certaine après la mort n'empêche pas de la désirer et de s'en faire les apôtres avant. »³³ Paul Verrier appelle donc à l'Action catholique, à « l'apostolat des laïcs catholiques dans une société considérée comme sécularisée »³⁴.

L'engagement du chrétien doit être conscient. « L'homme est un être libre... Il a le droit... Il a le devoir de chercher à savoir, pour accepter ou refuser en toute connaissance de cause. On respecte toujours celui qui, loyalement, cherche la vérité. »³⁵ A ceux qui lui disent : « *Nous ne croyons à rien ni l'un ni l'autre, mais nos parents veulent que notre mariage soit religieux* », il répond : « *Ne comptez pas sur moi pour vous marier... je ne suis pas un comédien* ». Il demande à chacun des deux parents : « *Vous êtes libre de faire baptiser ou non votre enfant. Si oui, vous engagez-vous à assurer sa persévérance*³⁶. ? » La mère ayant répondu négativement, il renonce à baptiser l'enfant. « Ce n'est qu'après la protestation du père d'assurer cette persévérance et finalement le consentement de la mère » qu'il procède au baptême. Dans le même esprit, il refuse de baptiser un enfant en cachette du mari³⁷.

4) La défense de la morale et de la famille

Paul Verrier veut éloigner les hommes du « brouhaha abrutissant des bals ou des cafés, des tournées de caves ou des errements sans but à travers les rues, occasion trop souvent de pensées ou de désirs lubriques par simple contamination d'une ambiance, où l'équilibre de la vertu n'est plus possible, où le vice même fait figure de vertu, dans son orgueilleuse suffisance animale. Voyons, est-on un homme, lorsqu'on ne sait pas boire un bon coup et rigoler avec des filles !... »³⁸ Il entend former « des âmes par tous les moyens modernes, capables précisément de les informer, dans une

³⁰ REMOND René, *L'anticléricalisme en France*, p.32.

³¹ « La Mission ! », *L'Etoile du Berger* n°42 – août – septembre - octobre 1955.

³² « La télévision à la Maison des Œuvres », *Id.*, n°52 – avril 1957.

³³ « L'espérance morte ? La colère du Bon Dieu ? », *Id.* n°64 – avril – mai – juin – juillet 1960.

³⁴ Anamnesis (Origines – Perspectives – Index), *Histoire du christianisme*, sous la direction de J.-M. Mayeur, Ch.(+) et L. Pietri, A. Vauchez, M. Venard, tome 14, Desclée, 2000, p.557.

³⁵ « La Mission ! », *L'Etoile du Berger* n°42 – août – septembre - octobre 1955.

³⁶ Le catéchisme de persévérance est un catéchisme plus développé, dont les enfants suivent l'enseignement après la Première Communion solennelle.

³⁷ « La liberté de conscience », *L'Etoile du Berger* n°52 – avril 1957.

³⁸ « Travaux à la Maison des Œuvres », Supplément, *Id.* n°53 – mai – juin - juillet 1957.

atmosphère favorable à l'éclosion des choses de l'esprit »³⁹. « Il ne suffit pas de respecter la morale, il faut la servir, la développer, la faire aimer. Il ne suffit pas d'éviter ce qui peut mal impressionner, il faut édifier. »⁴⁰ « Il faut mettre le cinéma au service de la conscience, d'un idéal humain, qui doit, au milieu des turpitudes d'un monde désaxé, [...] montrer le Beau, le Bien, et entraîner vers eux, par l'admiration qu'il en inspire et le désir de les réaliser dans sa vie »⁴¹.

La famille, si possible nombreuse, reste la cellule de base de la société⁴² et la femme, si elle n'est pas vouée à la prière et aux misères du monde, est avant tout une épouse et une mère au foyer⁴³. La maman apporte l'« esprit de famille, source de l'union fraternelle qui doit exister entre les enfants d'un même foyer où la charité va jusqu'à la tendresse par la communauté d'une même affection des enfants pour celle dont, si âgé qu'on soit, on garde la nostalgie »⁴⁴. Jeunes filles et adolescentes sont invitées à lire le magazine *Christiane en Vacances* pour « passer des vacances heureuses et rayonnantes, à découvrir des horizons nouveaux sur le monde, à ne pas se replier sur leurs problèmes personnels. »⁴⁵ Elles sont aussi priées de rester prudentes comme l'atteste cet article : « Les Bals ! Il faut bien que jeunesse s'amuse ! La danse est en vente libre... Il y a même des bals d'enfants. Je ne condamne pas la danse en général et je ne trouve pas mauvais que, dans une atmosphère saine et familiale, quelques jeunes prennent plaisir à tourner ensemble. Mais il y a des danses, des manières de danser, dangereuses, pour les petits et surtout les grands. Et l'excès de la danse, même inoffensive, ne vaut rien. A force de tourner, la tête vous tourne aussi. La jeune fille qui s'adonne trop à la danse est perdue pour le travail sérieux, pour la vie familiale, pour le service d'autrui, pour le progrès spirituel. Ou elle finit par glisser et faire la culbute, ou elle devient une poupée frivole et insupportable, un de ces joujoux de luxe avec lesquels les garçons s'amuse. »⁴⁶

5) La charité

Paul Verrier consacre tous ses efforts à procurer aux pauvres « tous les avantages que d'autres réservent à leur famille ou à quelques intimes », à savoir « ces moyens modernes en particulier d'information, de distraction, de culture physique, d'éducation morale, dont peuvent bénéficier quelques privilégiés de la fortune ». Il s'affirme pour « une certaine mise en commun des ressources de tous au profit des plus pauvres, afin qu'on en arrive à une certaine égalité du moins fraternelle, les surplus des uns venant au secours de l'indigence des autres ». Il veut faire du Secours catholique « autre chose qu'un distributeur d'aumônes, mais un moyen efficace de combattre la misère par le don fait par certains de leur superflu », un organisme « profondément humain dans sa réalité physique et divin dans sa sublimité »⁴⁷.

6) La liberté de l'enseignement

La formation de la jeunesse répond de l'avenir. Paul Verrier fait sienne la formule de Victor Hugo : « *Ouvrir une école, c'est fermer une prison.* »⁴⁸ Il ne pense pas « seulement à l'instruction seule », mais à « l'éducation de l'enfant », qui doit se rallier aux grands principes du christianisme, école du respect, d'amour, de service, d'obéissance⁴⁹. Et de préciser : « Jamais les Français, qui connaissent bien leur chère République, ne penseront que l'Etat soit un meilleur Educateur qu'il n'est un Bon Père de famille ni un Bon Patron... ni un tas d'autres choses, qui exige un responsable ayant un cerveau et un cœur »⁵⁰. Il lutte donc pour le libre choix de l'école, estimant que l'école catholique offre les mêmes

³⁹ *Ibid.*

⁴⁰ *Id.* n°63 – novembre - décembre 1959 – janvier 1960.

⁴¹ *Ibid.*

⁴² FOUILLOUX Etienne, « Traditions et expériences françaises », *Histoire du christianisme*, sous la direction de J.-M. Mayeur, Ch. Pietri, A. Vauchez, M. Venard, tome 12, Guerres mondiales et totalitarismes (1914-1918), Desclée/Fayard, 1149 p, 1990, p.472.

⁴³ *Id.*, p.471.

⁴⁴ « Fête interparoissiale des mamans », *L'Etoile du Berger* n°66 - janvier - février 1962.

⁴⁵ *Id.* n°64 – avril – mai – juin - juillet 1960.

⁴⁶ *Id.* n°14 – mai – juin – juillet 1951.

⁴⁷ *Id.* n°66 – janvier - février 1962.

⁴⁸ « Travaux à la Maison des Œuvres », Supplément, *Id.* n°53 – mai – juin - juillet 1957.

⁴⁹ *Id.* n°51 – février – mars 1957.

⁵⁰ « Liberté, liberté chérie ! », *Id.* n°46 – février - mars 1956.

services et les mêmes plats que l'école laïque, mais avec du « sel »⁵¹. Il lance son offensive après l'obtention d'une aide financière de l'Etat pour les écoles catholiques avec le décret Poinso-Chapuis⁵² (1948) et les lois Marie et Barangé⁵³ (1951), mais avant la loi Debré⁵⁴ (1959).

7) Ni capitalisme, communisme

Paul Verrier se méfie de la politique, cette « machine monstrueuse, devant laquelle chacun se trouve tout petit et impuissant et s'en retourne chez soi révolté ou au moins découragé », craignant de mettre « le doigt dans l'engrenage », puis d'être « happé, broyé, digéré et à jamais rayé du nombre des hommes libres⁵⁵ ». Il est vrai qu'il a connu les temps difficiles de l'Occupation et qu'il a été marqué par la consigne de prudence donnée par Mgr Lamy, son archevêque, aux prêtres chargés d'organiser les recollections spirituelles : « Leur caractère strictement religieux, leur but de formation morale, le lieu où elles se donnent, l'église, tout cela fait que les recollections spirituelles resteront parfaitement licites et tiennent compte des règlements portés par l'autorité occupante. »⁵⁶

Pourtant il ne se désintéresse pas des soucis matériels de ses paroissiens et est prêt à « collaborer à l'obtention d'un meilleur standard de vie pour chacun d'eux ». Son idéal est chrétien : « Dans un christianisme vécu intégralement et consciencieusement nous avons beaucoup mieux qu'un capitalisme distribuant des aumônes et qu'un communisme policier de solidarité forcée. C'est une mise au service de tous volontaire de nos ressources et de nos capacités, de toute activité, dans un élan de fraternelle affection qui sait tenir compte du proverbe : *« Bien souvent la façon de donner vaut mieux que ce que l'on donne »*. »⁵⁷ Il se veut donc critique à l'égard du libéralisme et de l'individualisme : les valeurs « dont se réclament volontiers les Occidentaux [...] ne permettent pas de fonder ni "l'ordre social Chrétien", ni la "vraie liberté" »⁵⁸.

Mais il est encore plus critique à l'égard des communistes, pour qui « la religion même est une illusion fallacieuse et pernicieuse dont il faut libérer l'humanité⁵⁹ ». Après 1945, il est marqué par l'intensification de la persécution religieuse en Europe de l'Est et est vraisemblablement, comme Pie XII, tenaillé par l'obsession du déferlement de la « marée rouge » sur l'Europe occidentale⁶⁰.

⁵¹ TRANCHANT Joseph, « Une Histoire salée », *Id.* n°46 – février - mars 1956.

⁵² Ce décret du 22 mai 1948 porte le nom de Germaine Poinso-Chapuis (1901-1981), députée MRP des Bouches-du-Rhône de 1946 à 1958. Il habilite les associations familiales à recevoir des subventions publiques et à les répartir entre les familles nécessiteuses pour faciliter l'éducation de leurs enfants, quel que soit le type d'école où ils sont inscrits. Il ouvre une crise gouvernementale grave, les ministres socialistes déplorant une entorse à la laïcité de l'Etat. Il n'est pas appliqué, du moins provisoirement.

⁵³ Les lois scolaires dites « loi Marie » et « loi Barangé », votées le 21 et le 28 septembre 1951, permettent l'élargissement des subventions publiques à l'enseignement privé. La loi André Marie permet d'attribuer les bourses d'études du second degré aux élèves de l'enseignement public comme de « l'enseignement libre ». La loi Charles Barangé permet à tout chef de famille d'obtenir une allocation trimestrielle de mille francs par enfant, versée par une caisse départementale gérée par le Conseil Général, pour les élèves du public, et par une association de parents d'élèves dans « le privé ». Ces deux lois provoquent des débats passionnés à l'Assemblée nationale. Elles réveillent la colère du Cartel national d'action laïque et l'opposition d'une SFIO déterminée à défendre et à privilégier l'école gratuite et laïque. Elles sont adoptées par une majorité RPF, MRP, modérés et radicaux. La SFIO retire son soutien au gouvernement et rompt avec le MRP. C'est la fin de la Troisième Force.

⁵⁴ La loi Debré (31 décembre 1959) instaure un système de contrats entre l'Etat et les écoles privées qui le souhaitent. L'Etat accorde une aide mais en contrepartie les programmes doivent être les mêmes que dans l'enseignement public (le catéchisme devient une option). L'inspection devient obligatoire et les enfants ne partageant pas la même religion que l'établissement ne peuvent être refusés. Les enseignants gagnent le même salaire et possèdent le même diplôme. Les laïques n'admettent pas cette délégation de service public et se mobilisent contre la loi. Une immense campagne de pétition contre la loi réunit 10 813 697 signatures, plus que la majorité des électeurs. La clôture de la pétition est l'occasion d'un grand rassemblement à Vincennes, le 19 juin 1960.

⁵⁵ *L'Etoile du Berger* n°25 – décembre 1952.

⁵⁶ CLEMENT Jean-Louis, *Les évêques au temps de Vichy, Loyalisme sans inféodation, Les relations entre l'Eglise et l'Etat de 1940 à 1944*, Beauchesne, 1999, p.10. Blessé pendant la Première Guerre mondiale, chevalier de la Légion d'honneur le 23 août 1925, officier le 8 août 1935, très lié aux Anciens Combattants, Mgr Lamy ne savait pas quoi répondre à ceux qui lui demandaient s'ils devaient effectuer leur S.T.O.

⁵⁷ « Union baptismale, solidarité sublime », *Id.* n°62 – août – septembre - octobre 1959.

⁵⁸ MAYEUR Jean-Marie, « Les Eglises et les relations internationales », *L'Eglise catholique, L'après-guerre et la « guerre froide*, Histoire du christianisme, sous la direction de J.-M. Mayeur, Ch. Pietri, A. Vauchez, M. Venard, tome 12, Guerres mondiales et totalitarismes (1914-1918), Desclée/Fayard, 1149 p., 1990, p.335-336.

⁵⁹ REMOND René, *L'anticléricalisme en France*, p.42.

⁶⁰ FOUILLOUX Etienne, « "Fille aînée de l'Eglise" », p.250. Fidèle à ses analyses de la période de guerre, Pie XII entend lutter contre « l'impassible omnipotence d'un Etat matérialiste, sans idéal surnaturel, sans religion et sans Dieu » (« Allocution de Pie XII au Sacré Collège », 1^{er} juin 1946, cité par MAYEUR Jean-Marie, « Les Eglises et les relations internationales », p.334-335). Le 1^{er} juillet 1949, il prive des sacrements et excommunique les fidèles « qui professent la doctrine matérialiste et antichrétienne des communistes » (*Id.*, p.335), met fin entre 1951 et 1954 à l'expérience des prêtres-ouvriers et rompt avec ceux qui « en sont venus à penser que toute pénétration apostolique au sein du prolétariat passe par la lutte contre son exploitation et pour sa libération » et qui « choisissent de se battre aux côtés des communistes, dont ils constatent le leadership dans le monde du travail » (*Id.*, « "Fille aînée de l'Eglise" », p.246).

Pourtant, pendant les dix premières années qui suivent la Seconde guerre mondiale, il ne donne aucune information dans son bulletin paroissial sur la situation en Union soviétique ni sur Staline. Certes, il sait que « ce n'est pas dans un Bulletin paroissial qu'il sied de faire de la politique »⁶¹. Mais il entend sans doute ne pas mettre fin aux rapprochements qui ont pu s'esquisser depuis la main tendue par Maurice Thorez aux ouvriers chrétiens sur les ondes de Radio-Paris, le 17 avril 1936, et depuis la rencontre de « celui qui croyait au ciel » et de « celui qui n'y croyait pas » sur les chemins périlleux de la Résistance, entre 1941 et 1945⁶². Il veut surtout éviter toute provocation et ainsi ne pas compromettre son implantation dans un milieu largement hostile.

8) La paix

Paul Verrier est frappé par les tensions internationales. « Nous sommes tellement embourbés dans l'idée de guerre, dans les canons, les avions, l'armée, les armements, que prononcer le mot paix c'est aussitôt faire de la politique. C'est protester contre le pacte de ceci ou les accords de cela, l'arrestation de celui-ci ou signer l'appel de ceux-là... »⁶³ Il estime qu'« un chrétien doit être au service fervent et dévoué de la Paix ». Il invite – de façon provocatrice - tous les partisans de la paix à « à méditer la parole du Pape inscrite sur le monument aux morts de la commune de Gy-l'Evêque, face aux ruines de son église : “Guerre à la guerre” » et à « adhérer à “Pax Christi”, la Paix du Christ »⁶⁴. Il reste très proche de celui qui l'a ordonné prêtre, Mgr Feltin, sous la présidence duquel s'est tenu à Paris en 1951 le premier conseil de ce « Mouvement catholique international pour la paix »⁶⁵.

Paul Verrier est fidèle en cela à Pie XII. En effet le pape ne cesse de réaffirmer la volonté de paix de l'Eglise et sa neutralité politique, récuse l'accusation de collaboration avec les puissances « impérialistes », rejette explicitement toute « croisade » anticommuniste - les valeurs du « monde libre » ne s'identifient pas à celles que l'Eglise souhaite promouvoir – et condamne toute « guerre offensive ». « La fin de la paix est de protéger les biens de l'humanité en tant que biens du créateur. »⁶⁶ La défense de ceux-ci « contre une agression injuste » est toutefois justifiée.

9) La décolonisation

Dans le bulletin paroissial, les informations sur les colonies sont rares et tardives. La seule allusion à la guerre d'Indochine est celle de sa fin : le 9 mai 1954, « la messe, le matin, dans les ruines de l'église, nous fut une leçon de choses toujours fort émouvante et la solennité de Sainte Jeanne d'Arc la Lorraine, donna au Saint Sacrifice, célébré par un prêtre alsacien, M. l'Abbé Schmidt, de Saverne, au milieu de ses musiciens et des nœuds rouges et noirs de Geispolsheim, Strasbourg et Saverne, un caractère patriotique d'union sacrée tout à fait de circonstance, au lendemain de la chute héroïque de Dien Bien Phu. »⁶⁷ Sur la guerre d'Algérie, Paul Verrier ne fait aucun commentaire. Il se contente de transmettre aux soldats son « meilleur souvenir » et de les assurer de sa « pensée fidèle »⁶⁸, de leur envoyer des colis de Noël⁶⁹, de faire connaître les noms de ceux qui reçoivent une citation pour « avoir participé à la capture d'un rebelle armé » ou pour avoir « vigoureusement enlevé » et s'être

« Suspects quasiment dès leur apparition, les prêtres ouvriers voient la menace se préciser à partir de 1951 (interdiction de tout nouveau recrutement), et surtout de 1953 : interdiction des stages de séminaristes en usine ; rappel des religieux au travail ; enfin poursuite de l'expérience à quatre conditions qui valent suppression : trois heures de travail quotidien au plus ; retrait des engagements syndicaux ; rattachement paroissial ; exclusion de toute coordination nationale. [...] Une grosse moitié des intéressés refusent d'obtempérer au 1^{er} mars 1954 » (Id., « Traditions et expériences françaises », p.518-519).

⁶¹ « Mise au point nécessaire », *L'Etoile du Berger* n°49 –octobre-novembre 1956.

⁶² FOUILLOUX Etienne, « “Fille aînée de l'Eglise” », p.155.

⁶³ *L'Etoile du Berger* n°25 – décembre 1952. L'époque est en effet à la Guerre froide : Pacte atlantique du traité de l'Atlantique Nord signé le 4 avril 1949 à Washington ; affaire des époux Rosenberg, arrêtés en juillet et août 1950, accusés d'espionnage au profit de l'URSS, jugés coupables le 5 avril 1951 et exécutés le 19 juin 1953 ; appel de Stockholm du 19 mars 1950 à l'origine du Mouvement pour la Paix.

⁶⁴ « Des serviteurs maladroits de la paix », *Id.* n°36 – mai – juin – juillet 1954.

⁶⁵ Né en France en 1945 à l'initiative de chrétiens français et allemands, Pax Christi est convaincu que la paix se construit à tous les niveaux. Le mouvement entend apporter à ses membres une spiritualité de la paix, une formation, des analyses, des méthodes et des objectifs d'action et développer une culture de paix.

⁶⁶ MAYEUR Jean-Marie, « Les Eglises et les relations internationales », p.335-337.

⁶⁷ *L'Etoile du Berger* n°36 – mai – juin – juillet 1954.

⁶⁸ *Id.* n°49 – octobre - novembre 1956.

⁶⁹ *Id.* n°69 –août - septembre - octobre - novembre - décembre 1962 - janvier 1963.

« emparé d'une arme et d'une grenade »⁷⁰. Quant à l'Afrique noire, il faut attendre 1960 pour trouver la photo de Mgr Kilasara du Tanganyika qui a été sacré « le 8 mai dernier dans Saint-Pierre de Rome avec treize autres pontifes » et un article sur la Haute-Volta où un missionnaire est heureux d'être « fort bien reçu »⁷¹. Deux ans plus tard, on apprend que la paroisse a répondu « à l'appel des missions d'Afrique en prenant en charge la mission où s'exerce le ministère du R.P. Chalmagne ». « Ces générosités discrètes et cordiales sont pour ces pionniers de l'Évangile un grand réconfort, non seulement pour l'aide apportée, mais parce qu'elle leur montre que chez nous des chrétiens pensent à eux, que les membres du Corps du Christ sont unis à eux dans la même charité. » Le supérieur de la mission n'a « qu'un vicaire pour 8 000 baptisés et 2 000 païens environ », mais est très fier d'avoir « 5 sujets au Grand Séminaire » et « 43 petits séminaristes ». Optimiste, il s'est lancé dans la construction d'une église⁷². Il est vrai que « les orientations données aux missions depuis le pontificat de Benoît XV, poursuivies sous Pie XI et Pie XII, avaient préparé le Saint-Siège à comprendre le mouvement politique de la décolonisation. »⁷³

II) LA SITUATION EN 1945 : UN SECTEUR FORTEMENT DETACHE

Les signes du détachement sont évidents. En août 1949, un missionnaire fait le constat suivant : « A Gy-l'Evêque [...] plus qu'ailleurs, sombres sont les ruines. Les murs [...], on les a "laissé tomber". Que voulez-vous ? "*Ça n'intéressait plus les gens.*" Depuis vingt-cinq ans, un corps qui se décompose. Les arbres poussent entre les pierres, que les ronces recouvrent. Un christ, que des hommes en ribote⁷⁴ faillirent un jour brûler, fut sauvé de cet abandon sacrilège par un artiste qui le découvrit. »⁷⁵ Quatre ans plus tard, un journaliste alsacien précise : « La magnifique église de Gy-l'Evêque [...] s'écroula un beau jour de 1924, faute d'entretien. Il y pousse maintenant, entre les murs aux ogives veuves de tous vitraux et classés monument historique, des arbres et des buissons. Seul tient encore le clocher, mais si lézardé qu'instinctivement on s'écarte quand il vente tout autour. » « Si ces églises représentaient encore un besoin, il y a beau temps que remède y serait porté, mais les prêtres qui s'en occupent sont seuls ou presque. L'impression d'isolement qu'on ressent auprès d'eux est affligeante et seule la compensent les dévouements admirables de militants individuels [...]. Les messes dominicales sont étrangement solitaires. Dans telle paroisse, nous avons été dix à une messe point matinale, dix en comptant le célébrant, ses deux enfants de chœur, l'organiste et nous-mêmes. Dans telle autre, ce sont les estivants pendant les vacances qui composent une assistance. Dans les meilleures paroisses, une assistance de 15% de la population totale constitue à coup sûr une évaluation plutôt optimiste. »

Et d'ajouter : « L'une des paroisses du doyenné compte 7% de baptisés parmi les enfants de l'école ! Le catéchisme y est suivi par deux enfants, l'un qui vient assidûment, l'autre par éclipses. Il ne s'agit pas là d'un hameau, mais d'un bourg de quelque 4 à 500 âmes ! Le mot d'"âme" prend d'ailleurs un aspect singulièrement ironique. Qui donc y pense encore : les mariages, c'est M. le Maire qui y suffit, et pour les enterrements, il ne vient à presque personne l'idée que M. le Curé pourrait y servir à quelque chose. Sur les tombes, de moins en moins de croix : cela est même frappant ces cubes de pierre, de marbre coûteux, avec simplement quelques noms, et l'on ressent, parfois jusqu'à l'anxiété, l'absence de toute espérance. » « Dans telle église, les rats ont dévoré en partie le dessus d'autel, et sans doute avaient-ils leur temps puisque nul ne les dérangeait. »⁷⁶

⁷⁰ *Id.* n°59 - novembre - décembre 1958 - janvier 1959.

⁷¹ *Id.* n°64 - avril - mai - juin - juillet 1960.

⁷² *Id.* n°69 - août - septembre - octobre - novembre - décembre 1962 - janvier 1963.

⁷³ MAYEUR Jean-Marie, « Les Eglises et les relations internationales », p.343.

⁷⁴ Ribote : excès de table et surtout de boisson.

⁷⁵ THIVOLLIER P., « Une mission rurale dans l'Yonne », *Une expérience d'apostolat de vacances, Les camps-Mission, 1947-1969*, Editions Cheminements.

⁷⁶ *Zigzags en pays de mission*, « L'Alsace parle du secteur de Coulanges-la-Vineuse (Yonne) », n° du 19 décembre 1952.

A Gy-l'Evêque, une comparaison entre les registres d'état-civil et ceux de catholicité montre qu'un quart des enfants sont baptisés et que le pourcentage d'enterrements religieux est inférieur à 15%.

	Baptêmes		Naissances	Mariages religieux		Mariages civils	Sépultures religieuses		Décès
	Total	Champ constant		Total	Champ constant		Total	Champ constant	
1943	0	0	3	0	0	0	1	1	7
1944	0	0	4	0	0	2	1	0	3
1945	8	3	4	0	0	0	0	0	3
1946	5	2	5	3	3	5	0	0	8
1947	3	0	3	1	1	4	0	0	4
1948	1	0	4	2	2	5	2	1	7
1949	2	0	3	1	1	3	1	1	7
1950	5	3	4	0	0	5	0	0	8
1951	3	1	6	1	1	2	3	3	8
1952	3	3	7	2	2	4	1	0	6
1953	5	0	7	3	2	3	0	0	7
1954	8	3	6	1	1	2	1	1	5
1955	9	3	7	3	3	6	1	0	5
1956	4	3	7	2	2	2	1	1	2
1957	2	0	4	1	1	2	1	1	5
1958	5	1	5	2	2	4	6	3	7
1959	3	0	8	1	1	1	1	1	3
1960	3	0	4	2	2	3	1	1	6
Total	69	22	91	25	24	53	21	14	101
%		24,2%			45,3%			13,5%	

N.B. : De façon à éliminer les personnes « foraines » implantées récemment ou provisoirement à Gy-l'Evêque, n'ont été retenus que les actes religieux établis pour les mêmes personnes que celles de l'état civil (champ constant)

Sources : Etat civil de Gy-l'Evêque (Naissances, Mariages, Décès) ; Registres de catholicité de la paroisse de Gy-l'Evêque (Baptêmes, mariages, Sépultures) consultables au doyenné de Coulanges-la-Vineuse.

La sacralisation des « saisons » de la vie par le baptême, le mariage religieux et les funérailles à l'église est largement abandonnée⁷⁷. La pratique dominicale est très faible, mais les fidèles pratiquent librement leur culte et n'ont pas cette mentalité d'assiégés par la « marée rouge » qu'ont les fidèles d'Ivry-sur-Seine⁷⁸. Incontestablement le Coulangeois est un secteur détaché du catholicisme, très éloigné des chiffres établis en 1952 pour la France entière par un sondage IFOP, qui indiquent que « 85% de baptisés se déclarent catholiques, 51% font leurs Pâques et 37% assistent régulièrement à la messe dominicale »⁷⁹. Il est une de ces « Sibéries » rurales ou « petites Chines » du sud-est du Bassin parisien⁸⁰, mais avec un degré de déchristianisation bien supérieur, parce que le pourcentage de non baptisés (75%) est trois fois supérieur à celui retenu par Fernand Boulard pour ces « zones

⁷⁷ FOUILLOUX Etienne, « "Fille aînée de l'Eglise" », p.200.

⁷⁸ DELBRÉL Madeleine, *Ville marxiste, terre de mission*, 1957, cité par FOUILLOUX Etienne, « "Fille aînée de l'Eglise" », p.202.

⁷⁹ *Id.*, p.197.

⁸⁰ Il en est de même du reste du diocèse de Sens, des diocèses de Meaux, Troyes et d'« une auréole de noyaux isolés dans la Nièvre, la Côte-d'Or, l'Aisne, l'Oise, l'Eure, la Sarthe et le Loiret », FOUILLOUX Etienne, « Traditions et expériences françaises », p.501-502.

C » (au moins 20%). Rien d'étonnant à ce qu'il ait été choisi en 1949 par les missions en roulotte du fils de la Charité Thivollier⁸¹.

Le secteur est-il anticlérical ? Des signes d'anticléricalisme existent. En 1926, le maire de Jussy – commune toute proche de Gy-l'Evêque - a « enjoint à toute personne de ne plus pénétrer dans l'église » pour des raisons de sécurité⁸². « Dans cette paroisse, qu'on ne s'avise pas de sonner les cloches : [...] Les fourches et les balais sortiraient comme par enchantement. » Ou encore : « Il y eut dans cette église, voici quelque dix ans, un bal costumé. Ajoutons que les costumes étaient empruntés à la sacristie : chasubles, aubes, chapes, etc. » Dans ce même endroit, une femme donna un jour l'ordre à l'un des enfants de chœur d'aller éteindre la lampe du sanctuaire dont « *la lumière la gênait* » et, bien entendu, il s'agissait d'une personne qui ne met jamais les pieds dans une église, mais la petite flamme de la Présence Réelle semblait la mettre en transes. »⁸³ En 1949, un missionnaire témoigne : « Ce petit garçon, qui rentre à la maison en faisant le signe de croix, reçoit de son père une volée de coups. » « Le prêtre [est un] pestiféré cloîtré dans son église où personne ne vient le voir : il [n'a pas] sa place dans la communauté. »⁸⁴

Paul Verrier se plaint d'un sectarisme antireligieux : il y a « de quoi douter se trouver en *France* et en *République* ». Il n'engendre que « division et haine et peut être à l'origine des pires excès. »⁸⁵ Alors que « nul ne devrait être inquiété pour ses opinions même religieuses »⁸⁶, il en donne plusieurs exemples : « Si tu fais ta communion solennelle, tu n'auras pas de bicyclette ; si tu ne la fais pas, je t'en paye une. Si tu te maries à l'église, je te déshérite et ne veux plus te voir. Tu as fait, avec mon consentement, baptiser notre enfant, mais je veux qu'il soit enterré civilement. Mon père a reçu les sacrements avant de mourir, mais il aura des obsèques civiles. Notre mariage religieux nous oblige peut-être à faire élever chrétiennement nos enfants, tu pourras faire baptiser les filles, mais je ne veux pas que soient baptisés les garçons. Nos enfants seront baptisés, mais rien de plus. Ni catéchisme ni communion. Conclusion : le devoir est, si l'on n'est pas encore capable d'entendre sa voix, de résister coûte que coûte à ce fascisme antireligieux. »⁸⁷ Ce sectarisme n'est pas forcément conscient : « Il y a en effet toute une atmosphère qu'on ne respire pas impunément pendant des années, sans en être plus ou moins pénétré. D'où les préjugés, des erreurs inconscientes, qui réclament toute notre indulgence et notre patience. »⁸⁸

Le secteur du Coulangeois est incontestablement indifférent. En août 1949, les missionnaires Thivollier organisent une procession nocturne entre les différents villages lors de laquelle ils promènent la châsse de saint Germain, évêque qui évangélisa la région. Ils entendent un homme dire : « *Voilà bien où vous en êtes : vous promenez les os d'un type qui est mort il y a quinze cents ans.* » Ils constatent : « Cet homme qui parle, et ces hommes qui l'approuvent, ne savent pas ce que l'Eglise a fait pour eux. Ils ne savent pas que l'Eglise a donné à leur paysage son visage et à leurs âmes ces traditions dont ils vivent encore. C'est précisément ce que ces pèlerins nocturnes, "promeneurs des os", voudraient leur dire, pour leur faire savoir ce qu'ils ne savent pas. »⁸⁹

⁸¹ Les Fils de la Charité sont une congrégation religieuse catholique de religieux laïcs (frères) et de prêtres. Elle a été fondée à Paris le 25 décembre 1918 par le Père Jean-Émile Anizan (1853-1928) pour évangéliser les milieux populaires. Elle fut ainsi un des acteurs de l'élan missionnaire des années 1940-50 dans l'Église de France. Pierre Thivollier (1910-2004) en est une des figures les plus marquantes. Après la Seconde Guerre mondiale, il rêve de présenter « la vie de Jésus de telle manière que les gens du peuple puissent s'y intéresser comme à la lecture d'un roman ». Avec son livre « Le libérateur », tiré à des millions d'exemplaires, il donne à beaucoup le goût de l'évangile et de Jésus. De 1947 à 1956, il invente et anime des « missions ouvrières paroissiales » et des camps de missions dans les zones rurales déchristianisées. Durant un à trois mois, une équipe missionnaire se livre à l'évangélisation directe : journal hebdomadaire, réunions chez les habitants, réunions publiques dans les cafés et les cinémas, conférences contradictoires avec les libres penseurs, célébrations marquées par la culture du lieu, pèlerinages et liturgies, feux de camps, actions sociales ...

⁸² « Considérant que la toiture de l'église menace ruine et qu'elle est un danger imminent pour les personnes qui pourraient pénétrer à l'intérieur pour célébrer l'exercice de leur culte... », « Arrêté du maire du 12 décembre 1926 », reproduit dans *L'Etoile du Berger* n°64 – avril – mai – juin – juillet 1960.

⁸³ *Zigzags en pays de mission*, « L'Alsace », 19 décembre 1952.

⁸⁴ THUMANN Albert, « Une pente toutefois que l'on remonte... aussi grâce aux abeilles ! », *Le Nouveau Rhin français*, n° du 21 décembre 1952. Ce journaliste alsacien peut être qualifié de « conservateur », voire de « réactionnaire ».

⁸⁵ *L'Etoile du Berger* n°26 – janvier 1953.

⁸⁶ « Compliments à la population », *L'Etoile du Berger* n°70 – février – mars – avril – mai – juin – juillet 1963.

⁸⁷ « Attentats à la liberté de conscience », *Id.* n°50 – décembre 1956 – janvier 1957.

⁸⁸ *Id.* n°37 – août – septembre – octobre 1954.

⁸⁹ THIVOLLIER P., « Une mission rurale dans l'Yonne ».

Aux initiatives des missionnaires, les réactions des spectateurs sont plutôt positives. A l'issue d'un joyeux feu de camp, les spectateurs ne se joignent pas à la prière du soir, mais se lèvent en signe de respect. Ils se déplacent en foule pour voir les tableaux des étapes du Chemin de Croix ou des mystères du Rosaire. « Il n'y avait pas que des gens attentifs ou étonnés. Il y avait aussi des gens émus par des souvenirs lointains. Il y avait des âmes "retournées" ». A Gy-l'Evêque même, à une sorte de chemin de la Croix reconstitué dans la nuit, « les chrétiens du pays avaient tenu à venir nombreux pour raviver leur foi au Christ mort et ressuscité pour eux. Beaucoup de non-croyants s'étaient mêlés à eux et suivaient avec attention les différentes scènes de ce grand drame. »⁹⁰ « Quant aux visites à domicile, elles furent dans l'ensemble sympathiquement accueillies. [...] On nous dit : "C'est que je ne suis pas baptisée, mes parents non plus, mes enfants non plus." » Quant au journal *l'Etoile filante*, qui expose la doctrine catholique, « Tout le monde le lit », « on le réclame. C'est un succès »⁹¹ L'année suivante, lors du retour dans l'église du Christ-aux-Orties, « les gens de Gy-l'Evêque sont là nombreux qui accompagnent le cortège et assistent au saint sacrifice »⁹².

Toutefois, si « beaucoup de ces paysans encouragent les missionnaires dans leur travail », « ils n'aiment pas qu'on en vienne à leur poser des questions d'ordre religieux. Timidement, un missionnaire hasarde : "C'est peut-être que vous n'avez pas la foi ?" – "Pas plus que vous", répond l'autre. C'est évidemment décisif. Aussi décisif que la raison de nier l'existence de Dieu, raison péremptoire si souvent entendue par les missionnaires : "Mais le Bon Dieu n'existe pas, puisque je ne l'ai pas vu." » Lors de conférences sur des thèmes tels que « *Y a-t-il un au-delà ?*, *Dieu existe-t-il ?*, *Le problème de la souffrance*, *L'âme existe-t-elle ?*, *Le Ciel*, *l'Enfer*, *le Purgatoire sont-ils des histoires à dormir debout ?*, *La jeunesse de l'Eglise*, etc », il arrive souvent « aux plus sceptiques et aux plus obstinés d'être touchés », mais aussi parfois de se heurter à une objection sans appel : « *S'il y a un paradis*, dit cet homme s'adressant au missionnaire, *je voudrais pas y aller, pour pas être avec vous.* »⁹³

Paul Verrier confirme : « Les gens en général ne sont pas pauvres et, parce qu'ils ne manquent quasi de rien, ils vous disent volontiers qu'ils ont tout ce qu'il leur faut et par conséquent n'ont pas besoin de Dieu. Il n'y a guère que la pensée de la mort qui peut les sensibiliser à l'existence de l'au-delà. »⁹⁴ A une personne de Gy-l'Evêque, qu'il considère comme un ami, il pose un jour cette question en lui montrant son église en ruines : « *Ça ne vous fait rien de voir votre église dans cet état ?* » Et cette brave personne, pas plus mauvaise qu'une autre, de répondre : « *Que voulez-vous, Monsieur, il y a si longtemps que nous la voyons ainsi, que nous y sommes habitués* »⁹⁵.

Un jour, Paul Verrier se voit interdire par le conseil municipal de Jussy de sonner l'Angelus, coutume qui existait au lendemain de la Libération. Il obtient l'explication suivante du maire et d'un conseiller municipal : « *Il y a des gens qui ne sont pas pour l'Eglise au sein de l'Assemblée municipale et qui sont très ardents pour faire prévaloir leurs idées (c'est bien leur droit), d'autres qui diraient bien quelque chose, mais qui n'osent pas : alors pour avoir la paix... on laisse faire. [...] Il y a sous cette affaire [...] une question politique. Les élections municipales vont avoir lieu l'an prochain, alors, comme la majorité des gens de Jussy ne sont pas pour l'Eglise, c'est de la bonne guerre de montrer aux électeurs qu'on n'est pas pour le curé.* »⁹⁶ « En France, ce n'est pas compliqué, il n'y a qu'à trouver une soutane : bouffer du curé et tout est dit. »⁹⁷ Ainsi les pauvres gens « ont peur de montrer leurs convictions », « craignent d'être incompris dans leur milieu, « pactisent plus ou moins avec l'ennemi », « ont recours à des compromis », « servent à la fois Dieu et Mammon⁹⁸ », « ne veulent reconnaître après tout d'autre morale que celle du plaisir, fût-il spirituel »⁹⁹. Ainsi, l'anticléricalisme existe. Il est largement l'héritier du radicalisme démocratique qui a élargi son inspiration à des

⁹⁰ *L'Etoile filante* n° 3, 14-21 août 1949. *L'Etoile filante* est le journal de la mission en roulotte THIVOLLIER venue passer l'été 1949 dans le Coulangeois. Les quatre numéros parus ont été retrouvés.

⁹¹ THIVOLLIER P., « Une mission rurale dans l'Yonne ».

⁹² « Le grand retour du « Christ-aux-Orties », *L'Etoile du Berger* n°(illisible) – mai ? 1950 ?

⁹³ THIVOLLIER P., « Une mission rurale dans l'Yonne ».

⁹⁴ Abbé Verrier, « Brouillon de lettre à Mgr. Denis, porte-parole de Mgr. l'Archevêque », 1965 ?

⁹⁵ *L'Etoile du Berger* n°64 – avril – mai – juin – juillet 1960.

⁹⁶ *Id.* n°26 – janvier 1953.

⁹⁷ « Mise au point nécessaire », *Id.* n°49 – octobre-novembre 1956.

⁹⁸ Mammon : argent qui asservit le monde.

⁹⁹ « Les deux rivaux au cœur de la VILLE FORTE », *L'Etoile du Berger* n°8 – août – septembre 1950.

philosophies irrégieuses : positivisme ou même matérialisme. Il a pour but de ruiner l'influence de l'Eglise. Il a obtenu la séparation totale et s'y accroche. Il est accessoirement renforcé par l'anticléricalisme socialiste ou communiste qui fait profession d'athéisme.

Malgré tout Gy-l'Evêque est plus indifférent aux problèmes spirituels qu'anticlérical. Il se désintéresse de la religion, et n'y pense même pas. Quand le 19 août 1951, la J.A.C. (Jeunesse agricole catholique) y organise la Fête de la Terre, de nombreuses personnes du village, croyantes ou non, se mobilisent pour confectionner un char baptisé « *Gy Circus* »¹⁰⁰. Pour Paul Verrier, « c'est l'école, l'école laïque, qui, depuis cinquante ans, a fait s'ancrer dans les mentalités cette irrégion naguère extrêmement agressive, aujourd'hui plus apaisée, mais non moins profonde. » Il cite « des cas et des exemples du passé » prouvant qu'« il y a eu dans ces pays-ci, durant des dizaines d'années, ce qu'on pourrait appeler de véritables conférences post-scolaires d'athéisme »¹⁰¹. Il n'entend pas « lâcher » les écoles chrétiennes¹⁰². Il considère le laïcisme apparu en 1876 comme une « nouvelle résurgence et très violente d'un courant vieux comme le monde » allant de Julien l'Apostat à Voltaire et comme « l'impitoyable fossoyeur de toutes les entreprises sataniques ». Il dénonce les « textes de guerre » des « bons apôtres » qui s'appellent Jules Ferry, Paul Bert, Ferdinand Buisson¹⁰³ et combien d'autres » pour qui « il serait certes trop antidémocratique de supprimer simplement par un texte de loi la liberté de l'enseignement » mais qui trouvent « plus astucieuse cette autre parodie de la "Paix chez soi" qui consiste à bâillonner et ligoter le partenaire », espérant que « le combat cessera faute de combattants ! »¹⁰⁴. Ainsi il identifie les principaux adversaires du catholicisme : la mauvaise presse, l'école du diable ou la République laïciste, « responsables des lézardes apparues dans l'édifice ecclésial depuis un demi-siècle »¹⁰⁵. Cette vision conflictuelle des relations entre l'école publique et l'Eglise est très différente de la paix scolaire qui semble régner dans la plupart des communes de l'Yonne¹⁰⁶.

En réalité, les origines d'un tel détachement sont sans doute plus lointaines, antérieures à la Révolution. Faut-il penser qu'avant la Révolution, les paysans qui cultivaient les terres de l'évêque « ont gardé contre leur propriétaire un ressentiment qui s'est reporté de la relation socio-économique d'exploités à exploités aux relations religieuses des fidèles, ou de paroissiens, à clercs¹⁰⁷ » ? Faut-il y voir un effet du jansénisme dont l'implantation est longtemps restée forte dans le diocèse d'Auxerre¹⁰⁸, mais qui, « par l'intransigeante sévérité de ses exigences, a également contribué au détachement » ? Dans ce contexte, l'activisme de Paul Verrier ne risque-t-il pas d'éveiller des réflexes anticléricaux ?

¹⁰⁰ D'après le témoignage de Mme Madeleine DURAND-FILE, paroissienne de Gy-l'Evêque.

¹⁰¹ Ancien instituteur, secrétaire du Syndicat National des Instituteurs et secrétaire général de la FOCEPY (Fédération des Œuvres Complémentaires de l'Ecole Publique), Robert Breuiller (1917-2004) concède que les instituteurs étaient en général d'une « sensibilité de gauche » et que, quand ils étaient élus municipaux, ils appartenaient à des coalitions « socialistes – centre gauche ». Il atteste aussi qu'à l'Ecole normale d'Auxerre « la laïcité était surtout définie parce qu'il convenait d'éviter », qu'on n'y enseignait « ni Marx, ni Freud », qu'on y parlait de « Léon Bourgeois et de sa morale basée sur la solidarité », qu'on ne pouvait « déceler la moindre trace de propagande dans l'ensemble de son programme pédagogique », et qu'on en sortait avec « la foi en cette économie sociale, plus juste, plus égalitaire, plus fraternelle que l'économie de marché », BREUILLER Robert, « Les derniers instituteurs de la IIIe République, Etudes statistiques à partir de soixante-quatorze biographies », *BSSY*, année 1987, p.153-170, notamment p.162, 169, 170.

¹⁰² THUMANN Albert, « Une pente toutefois que l'on remonte », 21 décembre 1952.

¹⁰³ Agrégé de philosophie, Ferdinand Buisson (1841-1932) fut l'inspirateur des lois scolaires de Jules Ferry et combattit pour un enseignement gratuit et laïc à travers la Ligue de l'enseignement. Il fut aussi le président de l'Association Nationale des Libres Penseurs, le cofondateur et le président de la Ligue des droits de l'homme de 1913 à 1926.

¹⁰⁴ « Liberté, liberté chérie ! », *L'Etoile du Berger* n°46 – février - mars 1956.

¹⁰⁵ FOUILLOUX Etienne, « "Fille aînée de l'Eglise" », p.188.

¹⁰⁶ Après avoir dépouillé les Bulletins de l'Union des Instituteurs et Institutrices de l'Yonne du n°30 (février 1905) au n°103 (février 1920), puis ceux du Syndicat National des Instituteurs, section de l'Yonne, du n°1 (avril 1921) au n°69 (octobre 1938), Robert Breuiller estime : « Avec la guerre de 1914-1918 se terminent les conflits idéologiques du début du siècle. L'école laïque est en place, l'Eglise s'est ralliée à la République et, dans les communes, le curé et l'instituteur qui ont chacun leur zone d'influence cohabitent sans incident ». Ou encore : « On évite les provocations et, en 1927, à une fédération des œuvres laïques dont la création a été décidée par la Ligue de l'Enseignement, on préfère une Fédération départementale des œuvres complémentaires de l'école publique jugée moins provocatrice. » Et même : « L'Eglise n'inquiète pas les instituteurs et, en 1952, lors du vote de la loi Barangé [...], le département de l'Yonne est celui qui compte le moins d'écoles privées et le moins d'œuvres laïques », BREUILLER Robert, « Le non conformisme des instituteurs de l'Yonne au début du siècle : légende ou réalité ? », *BSSY*, année 1997, p.145.

¹⁰⁷ REMOND René, *L'anticléricalisme en France*, p.47.

¹⁰⁸ Effondrée le 21 octobre 1732, l'église de Coulanges-la-Vineuse aurait été reconstruite peu après selon une conception janséniste : la montée vers le tabernacle n'est-elle pas conçue comme une montée vers l'inaccessible ? Remarque de Robert LACROIX, diacre de Gy-l'Evêque.

III) LES EFFORTS D'EVANGELISATION

Paul Verrier a pour objectif la conquête ou la reconquête de milieux éloignés par la création d'une « nouvelle chrétienté ». Il prend une multitude d'initiatives en direction du milieu rural dans lequel il vit¹⁰⁹. Il lance notamment le journal paroissial *L'Etoile du Berger*¹¹⁰. Il le distribue gratuitement à tous les foyers du doyenné, même à ceux qui ne donnent rien, et aux amis qui ont donné leur adresse. Il refuse les annonces publicitaires car il tient à lui conserver « un caractère aussi peu commercial que possible » : « Cette entreprise surtout d'ordre spirituel » est elle-même une « Œuvre »¹¹¹.



Paul Verrier en compagnie de Mgr Lamy à Coulanges-la-Vineuse en 1947

A) L'aspect religieux

La « ville forte » est aussi l'image d'une paroisse ou d'un groupe de paroisses, d'un secteur à évangéliser, à sauver, à libérer des forces du Mal¹¹².

1) 1944 : Aménagement d'un lieu de culte

Dès 1944, Paul Verrier acquiert à Gy-l'Evêque, rue de la Grilletière, une maison, y aménage une chapelle dans une grange¹¹³, passe une annonce dans le journal *Témoignage chrétien*, aux termes de

¹⁰⁹ FOUILLOUX Etienne, « "Fille aînée de l'Eglise" », p.215.

¹¹⁰ Le Berger est le clergé de Coulanges-la-Vineuse, c'est-à-dire le doyen Paul Verrier, et les prêtres de Vincelles ou de Migé.

¹¹¹ *L'Etoile du Berger* n°40 – avril – mai 1955.

¹¹² « Les deux rivaux au cœur de la VILLE FORTE », *Id.* n°8 – août – septembre 1950

laquelle il n'accepte de vendre la maison qu'à la condition expresse que l'acquéreur garde le lieu de culte. Il avance les fonds, mais « n'agit pas, comme certains ont pu le penser, à la façon d'un marchand de biens »¹¹⁴. Il peut ainsi y célébrer la messe, heureux d'accueillir une assistance nombreuse le jour de Pâques en 1949¹¹⁵, à l'Assomption en 1950¹¹⁶, aux Rameaux¹¹⁷ et à Pâques¹¹⁸ 1957.

Les rares fidèles masculins ne sont pas originaires du village. « En ce dimanche, parmi les 20 ou 30 personnes qui viennent assister à la grand'messe, [...] la gent masculine adulte, ailleurs presque totalement absente des offices, se trouve ici représentée par quatre solides gaillards, bâtis à chaux et à sable, larges comme de armoires à glace et qui chantent *Kyrie* et *Credo* comme des tuyaux d'orgue. La messe terminée, l'assistance vide le local. Nous sortons également et des mains vigoureuses se tendent vers nous, et c'est une série de poignées de mains à réveiller un mort et à démettre les phalanges des vivants. Et les congratulations qui l'accompagnent se font non pas en parler bourguignon, mais dans le plus pur dialecte alsacien. »¹¹⁹

2) Été 1949 : La Mission

Du 22 juillet au 28 août 1949, une quarantaine de prêtres venant de tous les horizons de France¹²⁰ lancent la mission, renforcés comme troupes de choc par deux clans de scouts-routiers et deux feux de guides-aînées¹²¹ accueillis à Coulanges par Paul Verrier, soit au total plus de cent vingt personnes de « moins de quarante ans ». Tous veulent être des « semeurs de lumière, de joie et d'amour »¹²². « Grâce à cette force, riche d'enthousiasme, une trentaine de paroisses purent être touchées en même temps. Le rayon d'action n'avait pas moins de quarante kilomètres. » « Que s'est-il fait ? Des visites à domicile et des feux de camp, des chemins de croix avec des tableaux vivants et des veillées que terminait une messe de minuit, des pèlerinages et des processions, des conférences (une centaine) dans des cafés et des distributions d'un journal [...], des réunions de chrétiens par catégorie et même des travaux dans les fermes avec les paysans pendant le battage du blé. Bref, on mit à profit toutes occasions de contacts sympathiques avec la population, afin de faire réfléchir les non-croyants et de raviver la foi chez les croyants, et afin de montrer partout un christianisme vivant, vécu par des chrétiens sincères. »¹²³

¹¹³ *L'Yonne républicaine*, février 1953. Cette maison est située actuellement au n°16 rue de la Grilletière.

¹¹⁴ *L'Etoile du Berger* n°20 – avril 1952.

¹¹⁵ « La chapelle provisoire du Christ-aux-Orties était presque trop petite le jour de Pâques », « Allocution de Mgr Lamy, archevêque de Sens, le 21 août 1949 », *Id.* n°13 – avril 1951.

¹¹⁶ « La Vierge fut particulièrement et même "délicieusement" honorée avec l'exécution de cantiques de choix par une chorale en majorité d'enfants, dont le timbre de voix avait je ne sais quoi de céleste. », *Id.* n°8 – août – septembre 1950.

¹¹⁷ « Des chants tout à fait adaptés à la liturgie nous firent, dans leur simplicité, qui permettait à tous d'y prendre part, éprouver les sentiments que notre desservant s'efforça de nous communiquer dans ses avis et son allocution : joie et triomphe du Christ, compassion à ses souffrances et louanges à la CROIX. », *Id.* n°52 – avril 1957.

¹¹⁸ « Voilà certainement un tiers de siècle que Gy-l'Evêque n'avait connu pareille cérémonie », *Id.* n°53 – mai – juin - juillet 1957.

¹¹⁹ THUMANN Albert, « Une pente toutefois que l'on remonte », 21 décembre 1952. Il s'agit des quatre fils de la famille Rambach, installée à Gy-l'Evêque après la guerre.

¹²⁰ « Nous sommes une grande équipe très fraternelle, des prêtres : professeurs en Bretagne ou missionnaires à Paris ; des séminaristes : d'Arras, d'Angers, de Paris, de Rennes, de Poitiers ; des jeunes gens : ouvriers d'Asnières, étudiants de Paris ; des jeunes filles : employées, ouvrières, assistantes sociales, étudiantes de Nantes et de Paris », *Etoile filante* n°1.

¹²¹ Dans le scoutisme, les scouts-routiers et guides-aînées font suite aux louveteaux ou louvettes (7 à 11 ans) et aux scouts et guides (12 à 17 ans). Ce sont des jeunes gens volontaires âgés d'au-moins 17 ans. Ils sont divisés en clans de 10 à 20 membres. Pour eux, la route, c'est le temps de faire un adulte responsable, actif, tourné vers les autres. Leurs activités se déroulent essentiellement dans la nature sous forme d'activité de patrouille ou d'unité.

¹²² « Semeurs de joie, nous ferons des fêtes, des feux de camp où, avec nous, vous danserez et chanterez. Semeurs de lumière, nous ferons des réunions en plein air, au café, dans les salles publiques, où nous discuterons loyalement les questions religieuses. Semeurs d'amour, nous irons rendre visite à tous, prêts à aider celui-ci, terminer une moisson en retard, prêts à tout. A vous, frères chrétiens, nous vous disons la joie que nous avons de travailler côte à côte avec vous pour qu'avance le règne du Seigneur. A vous, frères indifférents, nous vous disons notre volonté de mettre en vos cœurs l'inquiétude qui sauve. A vous, frères incroyants, qui peut-être militez dans un camp adverse, nous vous disons très sincèrement notre profonde sympathie et notre désir de vous rencontrer pour voir, en toute loyauté, tout ce qui nous rapproche. », *Etoile filante* n°1.

¹²³ THIVOLLIER P., « Une mission rurale dans l'Yonne ».

Un peu plus tard, la mission reprend encore régulièrement¹²⁴. En 1959, des jeunes Belges venus de la Basse Wavre, près de Bruxelles, dans le Brabant wallon participent encore aux travaux des champs, « apportant leurs bras à tous les besoins connus de la population. »¹²⁵

3) Catéchisme et communions solennelles

Le catéchisme est assuré à Gy-l'Evêque par une dame catéchiste, « si dévouée aux enfants de la paroisse »¹²⁶ et également sacristine¹²⁷. Un classement est établi régulièrement. Parfois il est rendu impossible « par les nombreuses absences soit à cause de maladie soit à cause de l'examen que les enfants doivent passer à l'école »¹²⁸. D'autres fois, en raison d'une assistance plus nombreuse, il est envisagé de faire un catéchisme pour les petits (de 6 à 9 ans) et un pour les grands¹²⁹. La communion solennelle couronne le cursus lors de cérémonies interparoissiales à Coulanges la Vineuse¹³⁰. Le souci est de « former [...] une conscience chrétienne, d'aider à porter un jugement chrétien, en un mot de procurer à ces jeunes tout ce qu'il faut pour qu'à côté de l'éducation familiale (ou pour y suppléer autant que possible) ils trouvent possible de mener une vraie vie chrétienne dans l'Eglise d'aujourd'hui »¹³¹.

4) Les pèlerinages

Paul Verrier organise des pèlerinages à Lisieux¹³², Lourdes, Nevers, Paray-le-Monial, Ars. Il propose même de « mettre à disposition des fidèles et des diverses paroisses les moyens de locomotion et de transport [...] pour leur permettre par petits groupes [...] d'aller prier aux sanctuaires de leur choix : Lisieux, Notre-Dame-du-Puy, de Fourvière, Sainte Anne d'Auray, Mont Sainte-Odile¹³³, Domrémy¹³⁴, etc. » Il estime que de ces visites « on peut tirer grand profit spirituel », et qu'elles peuvent resserrer non seulement « les liens spirituels avec Dieu et les saints, mais entre les participants eux-mêmes »¹³⁵. En 1959, il accompagne quelques fidèles au Congrès eucharistique de Lyon : tous assistent « aux cérémonies magnifiques de l'ouverture du Congrès, à la primatiale Saint-Jean, après un salut filial à Notre-Dame de Fourvière », puis, le lendemain, à la messe des enfants au Parc de la Tête d'Or, et au jeu scénique au stade municipal, qui groupent respectivement 30 000 et 40 000 personnes¹³⁶.

5) Les lieux de culte

« Une caisse cantonale d'aide éventuelle aux besoins des églises du doyenné » apporte « un peu d'aide à l'une ou l'autre des paroisses, spécialement à celle d'Irancy ».¹³⁷

¹²⁴ « Après des débuts laborieux mais courageux, la Mission va prendre sa forme définitive. Les réunions d'information groupèrent un fervent noyau. L'annonce de la bonne nouvelle se terminant à la Messe de minuit à Noël, apportera un regain de ferveur et de force », *L'Etoile du Berger* n°44 – décembre 1955 ; « Notre mission [...] s'est terminée le jour de Noël, par la messe de minuit où l'assistance était nombreuse et fervente. [...] A la messe de minuit, le Père [Dano, prêtre de la Mission de Tours] rappela que la religion n'est pas du folklore et que les chrétiens ne croient pas au Père Noël, mais à l'Enfant Jésus. », *Id.* n°45 – janvier 1956.

¹²⁵ « La Belgique dans le secteur au cours de l'année 1958 », *Id.* n°59 – novembre – décembre 1958 – janvier 1959.

¹²⁶ *Id.* n°30 – juin - juillet 1953.

¹²⁷ *Id.* n°16 novembre 1951.

¹²⁸ *Id.* n°41 – juin - juillet 1955.

¹²⁹ *Id.* n°42 – août- septembre - octobre 1955.

¹³⁰ Dont 4 de Gy-l'Evêque en 1959, « Communions solennelles », *Id.* n°61 – mai – juin - juillet 1959.

¹³¹ « Que faire après la profession de foi ? », *Id.* n°69 – août – septembre – octobre – novembre – décembre 1962 – janvier 1963.

¹³² « Pèlerinage à Lisieux », *Id.* n°59 – novembre – décembre 1958 – janvier 1959.

¹³³ « Voyage en Alsace », *Id.* n°53 – mai – juin - juillet 1957 ; « Promenades des communions solennelles », *Id.* n°61 – mai – juin - juillet 1959.

¹³⁴ « Domrémy, Vosges, vallée de Munster, Colmar, Strasbourg, Obernai, Sainte-Odile », « Notre voyage de communion solennelle », *Id.* n°66 - janvier – février 1962.

¹³⁵ « Une idée nouvelle en voie de réalisation », *Id.* n°57 mai – juin 1958.

¹³⁶ « Participation au Congrès eucharistique de Lyon et pèlerinage à Ars », *Id.* n°61 – mai – juin - juillet 1959.

¹³⁷ 70 000 francs (1 040 €) pour l'électrification de la sacristie, « Œuvres interparoissiales et cantonales », *Id.* n°61 – mai – juin - juillet 1959.

B) Les « Œuvres »

Paul Verrier est convaincu qu'« une cité paroissiale avec chapelle et salles d'œuvres » est « plus efficace à un retour en chrétienté qu'une église classée, dont la beauté artistique, quoique réelle, laisse parfois les paroissiens moyens bien indifférents » et que « le cinéma, éducatif, la télévision, instructive, des conférences avec ou sans projection, des cercles d'études, des réunions même simplement amicales, des retraites ou journées de récollection¹³⁸, un foyer de lecture ou de saines distractions, des patronages¹³⁹ [ont] plus d'efficacité apostolique »¹⁴⁰. Il se présente comme un « père spirituel » qui « n'hésite pas à gâter » ses paroissiens « par des sorties, des promenades, des fêtes, des kermesses, dont la réputation n'est plus à faire ». Il veut mettre à la disposition de tous, y compris des plus pauvres, tous les « moyens modernes en particulier d'information, de distraction, de culture physique, d'éducation morale, dont peuvent bénéficier quelques privilégiés de la fortune », « tout ce qu'il ne leur est pas possible d'avoir en propriété personnelle ». C'est pourquoi il aménage dans le presbytère de Coulanges-la-Vineuse une « Maison des Œuvres » avec « des salles de spectacle, de jeux, de réunion, avec un confort aussi moderne que possible, quoique sans luxe »¹⁴¹.

1) Le patronage

Chaque jeudi, les enfants du doyenné se retrouvent au patronage et assistent à la messe. Pour que ceux de Gy-l'Evêque puissent y aller, « des moyens de transport sont mis à leur disposition »¹⁴². La fréquentation est plus forte à l'approche de Noël. « A l'heure actuelle, une soixantaine d'enfants les fréquentent, tous munis d'une carte d'inscription, divisés en équipes... et ça chante... et ça marche... et ça joue... de l'entrain, de la gaieté... de la discipline aussi..., de la régularité et du bon esprit. Quel plaisir de voir tous ces enfants réunis le dimanche et le jeudi, riant, sautant, chantant sous la garde de quelques surveillants, au lieu de les rencontrer traînant les rues ne sachant que faire et forcément tentés de faire quelques sottises ! »¹⁴³ En 1957, les effectifs s'élèvent à environ 90, et « c'est chaque jeudi 100 kilomètres qui s'inscrivent au compteur du car interparoissial »¹⁴⁴. Ainsi, dominée sur le terrain de la scolarisation, l'Eglise « se rattrape avec la catéchisation et l'encadrement périscolaire, où elle l'emporte sur les organisations laïques »¹⁴⁵.

2) Les réunions, conférences, veillées, cercles d'études

A diverses occasions, les paroissiens de Gy-l'Evêque sont invités à se réunir dans la salle du café. Ainsi, l'après-midi du jour de Noël 1956, Paul Verrier projette au cours d'une réunion récréative des vues de couleur des kermesses alsaciennes, bretonnes et savoyardes, « accompagnées d'une musique adaptée »¹⁴⁶. L'année suivante, il organise une veillée de Noël avec le concours de « vaillants jeunes gens¹⁴⁷ de Courbevoie ». « Après une évocation mimée du fait historique de la naissance du Christ, comparaison fut faite avec les temps que nous vivons, et souhaits ardents d'amélioration en conclusion. Puis l'écran nous transporta au pays du Sauveur et, longuement, nos vieux "Noëls" se succédèrent, jusqu'au chant tant aimé du *"Minuit Chrétiens"* fort bien chanté par la salle entière. »¹⁴⁸ Une autre fois, il fait venir un missionnaire diocésain, qui, en sa compagnie, parle « Des Guérisseurs », surtout du Grand Guérisseur, qui fut et demeure le Christ Jésus, de

¹³⁸ Une récollection, c'est comme une « mini retraite », pendant laquelle, libre de toute inquiétude, de toute passion forte, on se recueille.

¹³⁹ Œuvre de sauvegarde de la jeunesse populaire « patronnée » par les notables catholiques. (à partir du milieu du XIXe siècle), Anamnesis, p.696. Un patronage accueille les enfants et les adolescents durant leurs loisirs - le jeudi après midi à l'époque - et leur apporte, dans un but de formation morale, physique et sociale, des activités sportives et éducatives distrayantes.

¹⁴⁰ « Travaux à la Maison des Œuvres », Supplément, *L'Etoile du Berger* n°53 – mai – juin – juillet 1957. Apostolique : qui procède des apôtres. Efficacité apostolique : efficacité dans la propagation de la foi.

¹⁴¹ « Les pauvres son évangélisés », *Id.* n°66 - janvier – février 1962.

¹⁴² *Id.* n°40 – avril - mai 1955.

¹⁴³ *Id.* n°38 – novembre - décembre 1954 – janvier 1955.

¹⁴⁴ « La bonne entente », *Id.* n°53 – mai – juin - juillet 1957.

¹⁴⁵ FOUILLOUX Etienne, « "Fille aînée de l'Eglise" », p.232.

¹⁴⁶ *L'Etoile du Berger* n°50 – décembre 1956 – janvier 1957.

¹⁴⁷ Créé le 8 décembre 1938, le mouvement « Cœurs vaillants et âmes vaillantes de France » est un mouvement chrétien d'éducation populaire français s'adressant aux enfants de 5 à 15 ans. En 1956, il devient « l'Action catholique de l'enfance », puis en 1975, « l'Action catholique des enfants ».

¹⁴⁸ *L'Etoile du Berger* n°55 – novembre – décembre 1957 – janvier 1958.

« L'éducation moderne »¹⁴⁹. Un peu plus tard, il organise une « coupe de la joie », sorte de joute théâtrale où de jeunes ruraux des environs font un concours des meilleurs comédiens, conteurs et chanteurs, artistes. « La jeunesse de Gy-l'Evêque était venue elle-même en nombre imposant avec le Moyen Âge et même l'âge mûr applaudir les candidats »¹⁵⁰. Lors de la veillée de Noël 1958, est projeté un film sur l'annonce et la venue du Messie, avec accompagnement de citations des prophètes et de chants religieux appropriés »¹⁵¹. En 1959, il participe à « une très belle soirée récréative » à laquelle participe un groupe belge¹⁵².

Les réunions peuvent aussi être organisées dans le cadre interparoissial comme la soirée sur le thème de l'amour maternel et filial. Les craintes maternelles sont exprimées dans « *Petite poupée est malade* » par les enfants de Coulanges et Gy-l'Evêque. Les craintes filiales de n'avoir plus de Maman sont exposées par les enfants d'Escolives-Sainte-Camille dans la pièce « *Si nous n'avions plus de Maman* ». La joie est soulignée par les enfants de Jussy dans « *Petite maman marie sa fille* ». Enfin la fierté et presque l'orgueil des mamans sont donnés par les enfants de Coulanges dans « *Un Concours de bébés* ». « Puisse cette union, cette collaboration des paroisses par les acteurs et les spectateurs avoir jeté les bases de l'établissement et de la réalisation, si fructueuse à tous les points de vue, d'un véritable corps mystique interparoissial dont tous les membres en union avec la tête et le cœur seront forcément unis entre eux. »¹⁵³

3) Les services interparoissiaux

Comme « il n'est pas possible, à chaque paroisse du doyenné, de disposer d'assez de ressources pour subvenir à certaines nécessités ou utilités d'ordre général », Paul Verrier, « en vue du Bien Commun, a créé des services interparoissiaux » tels que « tout le matériel et appareillage de kermesse ou fête de Charité, scène, micros, amplis, haut-parleur, disques, etc.... », une « Association Sportive¹⁵⁴ et Patronage, dont les membres, qu'ils soient d'une paroisse ou d'une autre, peuvent bénéficier de tous les services : football, ping-pong, basket, jeux divers, avec assurance contre accidents ». Pour faciliter les échanges entre les centres du doyenné, un service de cars et voitures légères transporte « gratis ou pour les seuls frais occasionnés, les enfants et même les grandes personnes, selon le genre d'utilisation à laquelle on peut avoir recours (pèlerinages, kermesses, promenades paroissiales, congrès, matches, catéchisme, messes, cinéma, etc..) »¹⁵⁵. Il incite les amateurs de cinéma de participer, selon leurs moyens, aux frais de transport « pour permettre à une œuvre populaire de subsister »¹⁵⁶. Il peut même être « organisé à la demande des personnes venant des paroisses environnantes, même en dernière minute, sur coup de téléphone [...], mais il est préférable que, par lettre si possible, ce service soit demandé un peu d'avance en spécifiant le nombre de personnes qui seraient à prendre dans chaque paroisse ou hameau »¹⁵⁷.

4) Priorité à la formation des femmes

Héritière en 1945 de la Fédération nationale d'Action catholique, l'Action catholique générale des hommes, de tendance conservatrice, ne semble pas exister dans le secteur. En revanche, les organisations féminines sont très actives. L'Eglise compte en effet beaucoup sur les femmes dans sa reconquête des âmes. En 1953, 21 personnes représentent la Ligue féminine d'Action catholique française (L.F.A.C.F.) de Gy-l'Evêque aux congrès du cinquantenaire de ce mouvement d'Action

¹⁴⁹ *Id.* n°51 – février – mars 1957.

¹⁵⁰ *Id.* n°56 – février – mars - avril 1958.

¹⁵¹ *Id.* n°59 – novembre – décembre 1958 – janvier 1959.

¹⁵² *Id.* n°62 – août – septembre - octobre 1959.

¹⁵³ « Fête interparoissiale des mamans », *Id.* n°66 - janvier – février 1962.

¹⁵⁴ L'Association sportive coulangeoise « a pris un bel essor ces derniers temps et a pu enregistrer pas mal de victoires sur les groupes voisins », *Id.* n°59 – novembre – décembre 1958 – janvier 1959 ; « Malgré la morte saison, signalons le match retour des Vétérans du canton de Coulanges-la-Vineuse contre les Vétérans de la Jeunesse (?) Auxerroise. Le canton de Coulanges s'est sans doute fait battre une fois de plus, mais nos adversaires n'ont pas vaincu sans péril. », *Id.* n°61 – mai – juin - juillet 1959.

¹⁵⁵ « Œuvres interparoissiales et cantonales », *Id.* n°61 – mai – juin - juillet 1959.

¹⁵⁶ « Cinéma cantonal », *Id.* n°38 – novembre - décembre 1954 – janvier 1955.

¹⁵⁷ *Id.* n°63 – novembre – décembre 1959 – janvier 1960.

catholique à Vézelay¹⁵⁸. En janvier 1954, la réunion de la Ligue Féminine d'Action catholique de France à Coulanges commence par une messe à la chapelle, se poursuit par une « instruction » par le curé de Vincelles sur « *l'esprit communautaire* », et, après le déjeuner, par une seconde instruction sur « *l'esprit missionnaire* », puis par un exposé de la déléguée d'Auxerre sur les « *services de la Ligue* », et se termine par un « *salut du Saint-Sacrement* »¹⁵⁹. En mars 1957, la « journée de recollection » de l'A.C.G.F. (Action catholique générale féminine) – nouveau nom de la L.F.A.C.F. à partir de 1955 - est bâtie sur le même cadre le matin, mais l'après-midi, l'instruction est remplacée par un « *Cercle d'apostolat* ». Le car cantonal est à la disposition des participantes pour assurer leur venue et leur retour¹⁶⁰. En décembre 1958, la réunion cantonale a lieu sous la présidence du directeur des Œuvres diocésaines sous forme de recollection spirituelle dans le but de mieux préparer la célébration de Noël et le lancement de la nouvelle année liturgique¹⁶¹. En mars 1960, elle est animée par un aumônier diocésain du Mouvement Rural Familial. Le matin, les membres extérieurs au bureau peuvent se confesser ; l'après-midi est consacré à un Cercle d'Etude-Conférence, puis à une messe¹⁶². En décembre 1961, le Doyen fait un prêche sur le concile et l'apostolat, et, après le repas en commun, Mme Henry, une dame de Monéteau, transmet les directives du bureau central de Paris et donne les adresses pour la visite des hôpitaux. Le Doyen célèbre alors la messe¹⁶³

Fort de son expérience acquise à Avallon, puis à Joux-le-Ville, Paul Verrier s'efforce d'implanter la Jeunesse Agricole Catholique dans le secteur. Dans le cadre de la J.A.C.F. (Jeunesse agricole catholique féminine), des réunions interparoissiales de jeunes filles ont lieu régulièrement chaque mois. Elles accueillent des éléments de Gy-l'Évêque. En 1959, le sujet traité est « *La camaraderie entre jeunes gens et jeunes filles à la campagne* ». « Films fixes, vues, disques, cinéma même, sans parler de la télévision, aident nos jeunes à réfléchir sur les graves problèmes qui les intéressent, par exemple la faim dans le monde, la place de la femme dans la chanson, l'avenir des jeunes à la campagne, sujets de nos derniers Cercles d'études. »¹⁶⁴ Les rencontres entre les branches féminines et masculines de la J.A.C. débouchent parfois sur des mariages¹⁶⁵. L'emprise catholique sur les femmes reste forte, « d'où l'opposition répétée du sénat au vote féminin entre les deux guerres. »¹⁶⁶

Certes, ces mouvements d'Action catholique spécialisée ont pour but ultime l'évangélisation des campagnes, mais ils « consacrent plus d'efforts à la profession ou au milieu de vie qu'à l'apostolat »¹⁶⁷ Ils prennent « en charge le milieu pour le faire accéder à plus d'aisance, de conscience ou de confiance, en collaboration avec les pouvoirs publics, et non contre eux. Rien ne sert de conserver, il faut aller de l'avant : tracteur et formica remplacent chevaux et bois ancien. »¹⁶⁸

5) Les médias

Paul Verrier engage ses lecteurs à se procurer les « publications à caractère chrétien » à l'occasion de la messe dominicale, des catéchismes, des séances de cinéma, et à en devenir les propagandistes car « c'est un excellent moyen d'être apôtre » : « Pourquoi ne pas en faire d'avantage notre profit ? Pourquoi lire tout et n'importe quoi plutôt que ces hebdomadaires ou ces revues mensuelles, ces livres qui nous sont offerts ou conseillés par nos prêtres ? »¹⁶⁹ Ainsi il note que le magazine *Christiane en vacances* « contient de nombreux articles éducatifs et passionnants d'une grande variété » dont certains « sont orientés vers la découverte chrétienne des "autres" »¹⁷⁰. Il estime que l'illustré pour

¹⁵⁸ *Id.* n°30 – juin - juillet 1953.

¹⁵⁹ *Id.* n°38 – novembre - décembre 1954 – janvier 1955.

¹⁶⁰ *Id.* n°51 – février – mars 1957.

¹⁶¹ *Id.* n°59 – novembre – décembre 1958 – janvier 1959.

¹⁶² *Id.* n°63 – novembre – décembre 1959 – janvier 1960.

¹⁶³ « Congrès cantonal de l'A.C.G.F. », *Id.* n°66 - janvier – février 1962.

¹⁶⁴ *Id.* n°63 – novembre – décembre 1959 – janvier 1960.

¹⁶⁵ « Robert Rambach a épousé à Villefargeau Cécile Marmagne, [...] belle rencontre jaciste également qui ne contribuera certainement pas pour peu au rayonnement d'un christianisme vivant dans notre monde rural », « Nouveau foyer », *Id.* n°62 – août – septembre - octobre 1959.

¹⁶⁶ FOUILLOUX Etienne, « Traditions et expériences françaises », p.483.

¹⁶⁷ *Id.*, « "Fille aînée de l'Eglise" », p.238.

¹⁶⁸ *Id.*, p.237.

¹⁶⁹ *L'Etoile du Berger* n°66 – janvier - février 1962.

¹⁷⁰ *Id.* n°64 – avril – mai – juin juillet 1960.

jeunes ruraux *Fripounet et Marysette* est « instructif – Attrayant – Educatif »¹⁷¹. Il juge que le livre *Avant d'aimer* du docteur François Goust est un ouvrage à la fois délicat et sincère qui aide les adolescents et adolescentes à mieux se connaître, à mieux se comprendre mutuellement et les initie au mystère de l'Amour humain¹⁷². Il estime que l'ouvrage de P. Gilbert *La très simple histoire du curé d'Ars* présente un double intérêt : d'abord, un intérêt historique, car il permet aux pèlerins d'Ars, aux fidèles des paroisses, aux enfants des catéchismes et des écoles, à « tous ceux qui, ignorant encore l'histoire du grand saint des Dombes, la sachant mal ou l'ayant un peu oubliée », de la connaître avec exactitude, et un intérêt spirituel car « il aide le lecteur à profiter au mieux de la leçon de sainteté donnée par Monsieur Vianney »¹⁷³.

Paul Verrier comprend très vite l'intérêt des nouveaux médias. Il développe le cinéma de patronage, y compris à Gy-l'Evêque¹⁷⁴, grâce à l'amabilité des personnes qui prêtent leur salle. Il tient à offrir à tous « une distraction saine », « un spectacle, où l'on peut voir en famille, tant à cause du souci de moralité des programmes que par le prix d'entrée réduit à l'extrême limite ». Il donne ainsi « aux spectateurs réunis, venant de divers hameaux, l'occasion de se voir et de rompre leur isolement hivernal, grâce au moyen de transport mis à leur disposition et qui est un précieux trait d'union entre eux »¹⁷⁵. Il n'hésite pas à améliorer la qualité des projections cinématographiques en se dotant d'« un excellent appareil neuf, très moderne, donnant une image très lumineuse et très nette, grâce à un nouvel écran professionnel spécial. Le son, diffusé par une colonne remplaçant le haut-parleur, est très bon en même temps que puissant. L'adjonction d'un tourne-disque agrémenté les entractes. »¹⁷⁶ Il propose un cinéma d'édification avec des films tels que *Le Chemin de Damas*, « histoire quelque peu romancée de la conversion (fait historique) du grand apôtre des Nations, saint Paul », *Procès au Vatican*¹⁷⁷, *L'Auberge du 6^{ème} Bonheur*, « film à fond religieux, moral et social capable de faire beaucoup de bien »¹⁷⁸. Mais il propose aussi des films moins « connotés » tels que *Si tous les gars du monde*, « très beau film sur la solidarité internationale [...] qui pose de manière judicieuse et exacte les problèmes de collaboration entre nations et entre races », *Amis pour la Vie*, « véritable analyse soigneuse de la psychologie des adolescents », voire des œuvres de distraction tels que *La Taverne des Révoltés* ou *La Bande à papa*, « film comique qui fera rire grands et petits »¹⁷⁹. Il présente le film *Ars* de Jacques Demy comme « une réussite artistique et religieuse »¹⁸⁰. Les séances sont bien suivies et les spectateurs fidèles¹⁸¹. Un peu plus tard, face aux « difficultés rencontrées pour assurer les tournées de cinéma dans les paroisses en raison du manque de temps, d'essence et de rendement des quêtes faites aux entr'actes », il décide d'employer la télévision, c'est-à-dire « un moyen plus économique et moins fatigant, plus en rapport avec la crise pétrolière, pour maintenir, du moins au chef-lieu de canton, une saine distraction et un moyen d'éducation de premier plan »¹⁸².

6) Une petite cité paroissiale

Ainsi « c'est une véritable petite cité paroissiale qui, à Coulanges-la-Vineuse, préside à la vie du doyenné. [...] Le presbytère [...] fait penser à une petite communauté d'un nouveau genre où chacun remplit son office, clercs et laïcs, travaux humbles parfois, mais accomplis avec le sourire. Et pour réparer l'église, autant que pour vivre chaque jour que Dieu fait, il y a l'"usine" [où] on fait du miel, du pain d'épices, des bonbons, de la cire, etc. »¹⁸³ à partir du produit de ruches installées sur diverses parcelles de terre à Coulanges, Val de Mercy, Gy-l'Evêque. En 1958, un laboratoire apicole avec

¹⁷¹ *Id.* n°16 – novembre 1951.

¹⁷² *Id.* n°62 – août – septembre – octobre 1959.

¹⁷³ *Id.* n°62 – août – septembre – octobre 1959.

¹⁷⁴ « Nous espérons ... reprendre bientôt nos séances à Gy-l'Evêque », « Cinéma interparoissial », *Id.* n°49 – octobre - novembre 1956.

¹⁷⁵ *Id.* n°63 – novembre - décembre 1959 – janvier 1960.

¹⁷⁶ « Cinéma cantonal », *Id.* n°38 – novembre - décembre 1954 – janvier 1955.

¹⁷⁷ *Id.* n°62 – août – septembre - octobre 1959.

¹⁷⁸ *Id.* n°66 – janvier – février 1962.

¹⁷⁹ *Id.* n°63 – novembre - décembre 1959 – janvier 1960.

¹⁸⁰ *Id.* n°64 – avril- mi- juin – juillet 1960.

¹⁸¹ « Cinéma cantonal », *Id.* n°38 – novembre - décembre 1954 – janvier 1955. Ou bien : « Les séances ont toujours, dans leur ensemble, un gros succès », *Id.* n°63 – novembre - décembre 1959 – janvier 1960.

¹⁸² « La télévision à la Maison des Œuvres », *Id.* n°52 – avril 1957.

¹⁸³ THUMANN Albert, « Une pente toutefois que l'on remonte », 21 décembre 1952.

office, extraction, magasin et réserve est modernisé pour 2 700 000 F (42 606 €). Les dépôts-ventes de miel sont à Paris, en Bretagne, en Alsace (Strasbourg, Bischheim, Colmar)¹⁸⁴. Mais on essaie d'élargir les débouchés en cherchant des familles qui « pourraient, dans certaines grandes villes, en particulier à Lyon, à Paris, à Strasbourg, à Rennes, se charger de la distribution de ses produits apicoles aux amateurs »¹⁸⁵.

IV) LE RÔLE PARTICULIER DE L'ÉGLISE DE GY-L'EVÊQUE



Paul Verrier dans les ruines de l'église de Gy-l'Evêque au début des années 1950

A) Les raisons d'un rôle particulier

1) Le besoin d'un « vrai » lieu de culte à Gy-l'Evêque ?

La chapelle « provisoire » aménagée dans une maison particulière est bien petite pour accueillir l'assistance des grands jours, comme par exemple le jour des communions solennelles (même s'il n'y a que deux communicants). En 1954, les fidèles espèrent que les prochaines cérémonies auront lieu dans la nouvelle église et « que la prière que tous les communicants de cette année ont faite, le lundi 5

¹⁸⁴ *L'Etoile du Berger* n°51 – février – mars 1957.

¹⁸⁵ *Id.* n°52 – avril 1957.

juillet, dans les ruines de l'église en y faisant, après la messe d'action de grâces, un pieux pèlerinage, portera ses fruits »¹⁸⁶. De plus, ils supportent mal que leur « lieu de culte soit en quelque sorte en dépendance d'une famille particulière » et ne soit « pas assez la maison, où tous se sentent chez eux *Totum singulis*¹⁸⁷ », souhaitant, dans leur grande majorité, avoir un « lieu de culte dans l'enceinte même des ruines de son ancienne église »¹⁸⁸.

2) Un haut lieu symbolique

La vue des ruines de l'église de Gy-l'Evêque est un des motifs qui pousse les missionnaires à s'établir en août 1949 avec toute leur équipe dans ce secteur. Ils y voient « le signe extérieur, visible d'une autre mort », « la ruine de la foi dans les cœurs, l'extinction de ce grand feu de charité que le Christ est venu apporter sur terre »¹⁸⁹. Lors de la première messe célébrée par un père de la Mission, Paul Verrier ressent au fond de lui-même que « les ruines matérielles [...] sont le symbole d'autres ruines plus terribles : celles des âmes, celle de l'esprit », mais il sait que « les pierres, comme les âmes, peuvent se relever car Dieu aime les hommes ». Pour lui, « le Christ est revenu et on l'accueille dans la demeure d'autrefois avec une joie grave »¹⁹⁰.

Les cérémonies de 1949 restent dans toutes les mémoires. Le 15 août, lors de l'office nocturne, « le ciel était plein d'étoiles. Au milieu de l'église un feu de camp chantait ; les murs en lambeaux, tour à tour, au gré des flammes, s'empourpraient et retombaient dans l'ombre. L'autel de l'église était là, émergeant des ronces. Au cœur des jeunes missionnaires, fatigués, de la foi, de l'espérance, de la charité chantaient. Tous ensemble, ils se dressèrent pour faire entendre le cantique de leur reconnaissance, un *alleluia*. Puis les pauvres cloches, comme elles purent, tintèrent dans la nuit, qu'illuminait une torche de magnésium. Déjà, des villages éloignés, on s'était mis en route pour assister à la messe de minuit. » Le 21 août, au même endroit, une nouvelle cérémonie se déroule aussi sous « une belle nuit d'été, pleine d'étoiles », mais cette fois sous la présidence de Mgr Lamy, archevêque de Sens. « Des routiers avaient travaillé dur : ils avaient débroussaillé, déblayé, arrangé le dallage enfoncé. [...] Dans cette église, on commença par remettre le Christ à sa place. Pour réparer le déshonneur qui lui avait été fait, six routiers, les pieds nus, revêtus d'aubes blanches, traversèrent le village, portant sur leurs épaules le nouveau Christ. Les fidèles suivaient. Les cloches appelèrent les paroissiens à entendre la messe, à s'unir au sacrifice du Christ¹⁹¹ ». Des gens vinrent dans la nuit, de Vincelles, de la Cour-Barrée, d'Escolives, de Jussy, de Coulanges, pour assister à l'office dans les ruines : « Sur le pauvre autel tout recouvert de ronces et de lierre, un père avait pour eux célébré la messe. [...] Au milieu de notre cercle, un grand feu éclairant de ses lueurs vives les pans de murs déchiquetés, le cocher lézardé, les ogives mutilées, et cette végétation qui a fini par envahir l'intérieur de l'église. [...] Tous groupés autour de l'autel débarrassé de ses broussailles, ceux qui ont vécu ces heures ne pourront oublier de longtemps l'intensité du recueillement, véritablement une ferveur des premiers chrétiens. » « Au souffle d'un grand vent que nous apportons, la foi qui couvait dans bien des cœurs sous la cendre de l'indifférence semble se rallumer, petite flamme encore bien timide qui commence à reprendre. »¹⁹² Il est vrai qu'ils visitent leur église comme on revoit la maison familiale après une très longue absence à l'étranger : c'est là que leurs ancêtres ont été baptisés, se sont mariés, se sont instruits, ont prié¹⁹³. A la sortie, ils peuvent trouver des croix de mission. Pendant des années, « ils seront soutenus par le souvenir de ces minutes inoubliables ».

¹⁸⁶ « Communions solennelles », *Id.* n°36 – mai – juin – juillet 1954.

¹⁸⁷ Cette expression, tirée des Antienne à Magnificat de Saint Thomas d'Aquin, signifie littéralement « Tout entier pour chacun » (il s'agit du Christ d'une part, et des autres hommes d'autre part). Extrait de l'Hymne des matines : *Sacris solemnibus* : « [...] Post agnum typicum, expletis epulis / Corpus Dominicum datum discipulis / Sic totum omnibus quod totum singulis / Ejus fatemur manibus. [...] », ce qui peut se traduire par [...] « [...] Après l'agneau typique, le festin achevé, / Nous confessons que le corps du Seigneur même, / De ses propres mains fut donné aux disciples, / Entier pour tous et pour chacun. [...] ». Cette note a été rédigée par Michel Massenet, mon ancien collègue au lycée Jacques Amyot d'Auxerre.

¹⁸⁸ Abbé Verrier, *Brouillon de lettre à Mgr. Denis, porte-parole de Mgr. l'Archevêque*, 1965 ?

¹⁸⁹ « Lumières dans la nuit », *L'Etoile filante* n° 4, août 1949.

¹⁹⁰ *Id.*, n° 2 : 7-14 août 1949.

¹⁹¹ THIVOLLIER P., « Une mission rurale dans l'Yonne ».

¹⁹² « Lumières dans la nuit », *L'Etoile filante* n° 4, août 1949.

¹⁹³ THIVOLLIER P., « Une mission rurale dans l'Yonne ».

3) La « Réparation »

Le 21 août 1949, Mgr Lamy attribue aux « ravages de l'impiété » et de l'« obscurantisme sectaire » la responsabilité de l'état de ruines de l'église de Gy-l'Evêque. Il précise : « Regrettant les égarements de ses pères, Gy-l'Evêque retrouve petit à petit la foi de ses aïeux. [...] Bien sûr il y a encore beaucoup à faire, mais sa vision d'Ezéchiel succède aux lamentations de Jérémie¹⁹⁴. [...] Habitants de Gy-l'Evêque [...] entendez la voix du Seigneur, *Debout les morts!* Ayez la foi dans votre propre résurrection déjà recommencée. »¹⁹⁵ Pour cette raison, la cérémonie est qualifiée de « réparatoire ».

Paul Verrier constate : « On pense bien en général à la confession, à la contrition, mais on oublie la satisfaction ou réparation¹⁹⁶, on pense assez facilement aux vivants, mais on oublie aussi facilement les morts, et pourtant l'évocation du souvenir de nos morts est extrêmement salutaire. » Il veut constituer « un sanctuaire spécialement destiné à rappeler la nécessité de la réparation pour les vivants et surtout pour les morts, une sorte de Montligeon¹⁹⁷ local, où le Culte des Morts sera particulièrement en honneur. » Il considère son projet comme fondamental car, en cas d'échec, son apostolat est « voué au piétinement et à la stérilité », car on dira « Il a commencé et il n'a pu achever » et comme dans l'Evangile, on se moquera de lui. Et de conclure : « Ainsi déshonoré je ne pourrai plus rien faire de valable. »¹⁹⁸

Mais quelle est la responsabilité de ces morts ? Paul Verrier dégage de toute faute « l'architecte qui a conçu les plans », « les maîtres maçons, les ouvriers qui ont réalisé sa construction », le sculpteur de l'autel, ou « l'évêque qui a introduit dans le loculus de cette pierre sacrée les reliques des martyrs », car crier « haro sur les beaux-arts [...] serait profondément injuste ». En revanche, il accuse « ceux à qui incombait de maintenir l'œuvre de leurs ancêtres et qui ont failli à leur devoir ». Et de les citer : « la municipalité de Gy-l'Evêque qui, en son temps, refusa de réparer la toiture de son église et la laissa peu à peu crouler », un peu « la commission départementale des monuments historiques », et « les conseillers démagogiques qui réduisent chaque année le budget des beaux-arts, croyant naïvement qu'une nation peut se passer de beauté. »¹⁹⁹ Mais il désigne comme vrai coupable l'ensemble de la population qui n'a pas su imposer aux gouvernants « les réformes nécessaires ». A une petite fille qui lui demande : « *Pourquoi cette église est-elle tombée ?* », il répond « *Parce qu'il n'y avait plus de chrétiens* ». « *Nous aurons à Gy-l'Evêque de nouveau une église, lorsque nous y aurons de nouveau des chrétiens, du moins en qualité et nombre suffisants pour reformer une chrétienté vivante et agissante.* »²⁰⁰

4) La volonté de Dieu

Inspiré par l'histoire de saint François d'Assise²⁰¹, Paul Verrier ne doute pas que « la reconstruction du moins en partie de l'église du "Christ-aux-Orties" ne soit "la volonté de Dieu" » car « ce ne sont pas les signes extérieurs qui manquent ». Laissons-le expliquer : « Pannes mystérieuses des archevêques de Sens – notamment celle de Mgr Feltin -, mon propre choix, pour mon ordination, d'une image représentant le Christ devant une église en ruines, avec cette inscription "*Bénis soient ceux qui m'aident à restaurer ma maison dévastée*", nomination de votre serviteur comme responsable de cette

¹⁹⁴ Extrait de l'Ancien Testament, le Livre des Lamentations (ou *Lamentations de Jérémie*) exprime la peine profonde à la vue de la désolation après la destruction de Jérusalem par Nabuchodonosor II, roi de Babylone. Extrait également de l'Ancien Testament, le Livre d'Ezéchiel décrit notamment deux visions : celle du Temple (le prophète voit un temple et les constructions d'une ville) et celle de la Vallée des Ossements (dans une vallée désertique, les squelettes des ressuscités sortent de terre et se couvrent de chair).

¹⁹⁵ « Une paroisse qui renaît de ses ruines elles-mêmes », *L'Etoile du Berger* n°13 – avril 1951.

¹⁹⁶ La réparation est une pratique pénible que l'on s'impose pour expier ses péchés. Elle est synonyme d'expiation.

¹⁹⁷ Construite de 1894 à 1911, la basilique Notre-Dame de Montligeon, dans l'Orne, est consacrée à Notre-Dame Libératrice des âmes du Purgatoire. Elle est dédiée à la prière pour les défunts : c'est une œuvre expiatoire pour la délivrance des âmes délaissées du Purgatoire. Elle est l'objet de pèlerinages.

¹⁹⁸ Abbé Verrier, « Brouillon de lettre à Mgr. Denis, porte-parole de Mgr. l'Archevêque », 1965 ?

¹⁹⁹ CADILHAC Paul-Emile, « Responsables et remèdes », *L'Etoile du Berger* n°32 – novembre - avert 1953. Reproduction d'une partie de l'article « Splendeurs et Misère d'un patrimoine français, Le Christ aux Orties », *L'Illustration* du 5 janvier 1935.

²⁰⁰ *L'Etoile du Berger* n°36 – mai – juin – juillet 1954.

²⁰¹ Le jeune François d'Assise (1182-1226) est en train de prier devant le crucifix de la chapelle Saint-Damien lorsqu'il voit le Christ peint au-dessus de l'autel s'animer et lui dire : « *François va et répare ma maison qui, tu le vois, tombe en ruines...* » Prenant l'ordre au pied de la lettre, il se rend à la ville voisine de Foligno, y vend les marchandises du commerce de son père et achète des matériaux pour restaurer la vieille chapelle délabrée. Traîné en justice par son père, il décide de se dépouiller de tout et de mener une vie d'ermites et de pénitent.

église par Mgr. Lamy, suite à sa panne mystérieuse, confirmation de cette mission lorsque je lui ai montré quelques années plus tard l'image en question. "Ce n'est pas étonnant, me dit-il, que je vous aie nommé pour avoir la charge de cette paroisse". Il y a vu lui-même un signe de Dieu. Autre signe, le don du pape Pie XII lui-même sans avoir été aucunement sollicité par le desservant. Un don que rien ne semble pouvoir expliquer, en dehors d'une intuition surnaturelle, comme cela lui arrivait d'en avoir, car c'est de son propre mouvement, je le sais, que le Pape Pie XII a fait ce don. »

Et d'ajouter : « Est-il nécessaire d'ajouter que ma conviction personnelle est encore corroborée par une panne prévue par son éminence le cardinal Feltin, qui a prévenu un évêque auxiliaire de Paris, se rendant à Courson, pour y remplacer Mgr. Lamy, souffrant : "Lorsque vous passerez devant l'église de Gy-l'Evêque, saluez de ma part cet édifice en ruines d'un coup de chapeau, mais faites attention de ne pas rester vous-même en panne." L'évêque en passant a salué l'église du Christ-aux-Orties et quelques mètres plus loin, c'était la panne prévue par le cardinal archevêque de Paris, Mgr. Feltin ». Et de conclure : « Je n'oblige personne à partager cette conviction que j'ai de la "volonté de Dieu", mais l'ayant, je ne puis pas ne pas m'employer à la "réaliser" et j'en appellerai au pape s'il le faut. »²⁰²

B) Le retour à Gy-l'Evêque du Christ-aux-Orties

En août 1949, la statue en bois polychrome du XVIe ou – plus vraisemblablement - du XVIIe siècle appelée « Christ-aux-Orties » n'avait pas pu être ramenée dans son église pour des « raisons [...] très discutables »²⁰³. Ce fut le cas peu après. Laissons Paul Verrier décrire la cérémonie : « Le 9 avril 1950, le jour de Pâques, le Christ-aux-Orties revient à Gy-l'Evêque, avec d'autant plus de ferveur qu'on « s'était montré assez négligent, il y a un quart de siècle, pour le laisser dans les ruines de l'église écroulée, aux injures du temps et des vagabonds ». « Cérémonie fort émouvante que ce grand retour, qui commence par une procession aux flambeaux dans une nuit obscure, depuis l'église de Vallan où le Christ, ramené de la cathédrale d'Auxerre, avait été déposé quelque temps auparavant, jusqu'à l'église en ruines. [...] Des guides et des routiers sont venus aussi en nombre imposant, accompagnant le jeune prêtre, qui veut donner aux habitants de Gy-l'Evêque les prémices de son sacerdoce. Le Père Thivollier, missionnaire en roulotte de la région parisienne, a répondu à notre appel et dirige les prières et les chants. [...] L'église est suffisamment éclairée et chacun peut suivre, sur un petit livret imprimé pour la circonstance, cette messe d'un tragique inoubliable dû particulièrement au cadre dans lequel elle est célébrée. La parole est laissée *intentionnellement* au jeune prêtre qui, sous l'influence des grâces de sa récente ordination, parle de l'abondance du cœur et tire les conclusions pour Gy-l'Evêque du spectacle qu'il lui est offert de contempler en cette nuit unique et qui doit marquer profondément l'âme de tous ceux qui en sont témoins. Cette parole comme les chants d'ailleurs sont diffusés par de puissants haut-parleurs et viennent frapper toutes les oreilles de ceux qui veulent bien entendre et comprendre. Les communions sont nombreuses et fort recueillies. [...] Le grand christ de bois placé derrière l'autel [est] illuminé par des torches éclairantes [...]. Après la messe c'est le défilé de tous les assistants qui viennent pieusement baiser le "Christ-aux-Orties", devenu après ce témoignage réparateur d'affection surnaturelle de toute une foule, le "Christ aux baisers". Baisers de l'innocence ? Oui, peut-être, du moins chez les petits. Baisers du repentir, oui, très certainement. Baisers de la trahison ? – Non, il ne faut plus, n'est-ce pas, mes chers paroissiens. [...] Que ce Retour soit le début d'un retour à Dieu de tout le village. »²⁰⁴ La statue est ensuite installée dans la chapelle provisoire.

C) Le retour du culte dans les ruines

Le mercredi de Pâques 1952, Paul Verrier célèbre le 19^e anniversaire de sa première messe dans les ruines de l'église de Gy-l'Evêque, « commentant la vision d'Ezéchiel des ossements desséchés » et invitant les fidèles à la confiance²⁰⁵. Il fait de même deux ans plus tard²⁰⁶. Il arrive que d'autres

²⁰² Abbé Verrier, « Brouillon de lettre à Mgr. Denis, porte-parole de Mgr. l'Archevêque », 1965 ?

²⁰³ « Lumières dans la nuit », *L'Etoile filante* n° 4, août 1949. L'abbé Deschamps, qui avait sorti le Christ-aux-Orties de l'église en 1934 et l'avait restauré et placé dans la cathédrale d'Auxerre, s'est opposé de son vivant à son transfert dans la chapelle.

²⁰⁴ « Le grand retour du « Christ-aux-Orties », *L'Etoile du Berger* n°(illisible) – mai ? 1950 ?

²⁰⁵ *Id.* n°27 – février - mars 1953.

desservants disent aussi la messe, notamment parce qu'ils sont originaires de paroisses voisines²⁰⁷ Mais les grandes cérémonies ont lieu quand les groupes folkloriques viennent animer les kermesses du secteur. Le 16 août 1953, on entend des « chants religieux en l'honneur surtout de la Croix, très bien exécutés par deux familles du secteur et à la satisfaction de tous les auditeurs assis à même sur des pierres renversées des voûtes et des colonnes élevées autrefois par nos pères. Du côté de l'Évangile, M. le Doyen s'est assis sur une touffe d'orties, il en prend quelques-unes dans ses mains et semble méditer profondément ; sans doute pense-t-il au Christ retrouvé dans les décombres et surnommé dans le monde des Arts "Le Christ-aux-Orties" »²⁰⁸. En mai 1954, la messe est « accompagnée par la musique du Cercle Catholique de Saverne » avec des chants liturgiques « exécutés par d'authentiques alsaciens et alsaciennes, alternant avec les bourguignons de céans et environs »²⁰⁹. « L'évocation dans le sermon de la souffrance rédemptrice [n'est] pas sans émouvoir les cœurs des chrétiens qui se [trouvent] là au pied d'un autel de France à relever. »²¹⁰ Le 5 septembre 1954, la messe est célébrée avec le concours de la Bretagne. A l'occasion de la venue des groupes étrangers, les ruines sont régulièrement nettoyées : en août et septembre 1954, une douzaine d'élèves du séminaire de la Basse Wavre [...] nettoient le cœur de l'église de fond en comble et les architectes des Beaux-Arts peuvent « venir et prendre, exactement, sans être gênés par les ronces, les épines et les orties, les dimensions de l'intérieur du chœur, en vue de la construction de notre nouvelle église, qui doit bien entendu, se soumettre à leur devis »²¹¹.

D) La reconstruction de l'église dans les ruines

Paul Verrier fait siennes les déclarations de Mgr Lamy : l'édifice « mérite d'être relevé du moins en partie »²¹². Il attache à cette tâche une importance particulière, au point de ne pas aller « en Palestine avant que l'église de Gy-l'Evêque ne soit relevée de ses ruines »²¹³. Il veut un édifice digne de l'ancien. Il espère « un *prodige* mystique semblable à celui qui devait se produire aux yeux du prophète Ezéchiel, debout et désolé devant le champ où gisent les ossements desséchés de la maison d'Israël ». Il attend le *miracle* de voir « surgir des ruines de l'ancienne église, une nouvelle église toute belle et sans ride, digne de son divin époux »²¹⁴.

1) Les raisons de la reconstruction

Tout d'abord, « il y a une relation entre l'église d'Antioche, de Rome et de Gy-l'Evêque, entre l'Eglise Spirituelle et l'église matérielle, une relation nécessaire de tête à corps, de corps à âme »²¹⁵. Les ruines ne sont pas dignes de Dieu : il faut redonner au Christ-aux-Orties un sanctuaire, « seule demeure digne de Lui » et « test de la réparation d'un scandale artistique et religieux qui permette à Gy-l'Evêque de retrouver quasi sa dignité parmi les villages de France. »²¹⁶ « Quand notre église aura retrouvé son toit [...], nous aurons plus d'estime pour la Maison de Dieu. » « Se peut-il qu'en France, en pays de chrétienté, un village de quatre cents habitants demeure plus longtemps sans église ! »²¹⁷ Cette église est une « personne mystique »²¹⁸. Pour faire connaître ce scandale, tout groupe folklorique de passage dans le secteur est invité à faire une visite des ruines comme en 1953 pour les

²⁰⁶ *Id.* n°36 – mai – juin – juillet 1954.

²⁰⁷ C'est le cas du le R.P. Lavoine, Oblat de Marie Immaculée, ordonné dernièrement à Solignac et dont la famille réside à Coulanges-la-Vineuse, et de l'abbé Leviste, prêtre du diocèse de Sens, ordonné dans la cathédrale d'Auxerre, dont la famille réside à Vallan et qui est paroissien tout au moins d'honneur peut-on dire, de Gy-l'Evêque, puisque Gy-l'Evêque et Vallan ont eu longtemps un passé commun et qu'à l'heure actuelle encore leur proximité établit entre les deux villages des relations religieuses d'entr'aide fraternelle, *Id.* n°30 – juin - juillet 1953.

²⁰⁸ *Id.* n°31 – août – septembre - octobre 1953.

²⁰⁹ *Id.* n°34 – février - mars 1954.

²¹⁰ *Id.* n°36 – mai – juin – juillet 1954.

²¹¹ *Id.* n°37 – août – septembre – octobre 1954.

²¹² *Id.* n°69 – août – septembre – octobre – novembre – décembre 1962 – janvier 1963.

²¹³ *Id.* n°37 Août- septembre – Octobre 1954.

²¹⁴ *Id.* n°31 – août – septembre - octobre 1953.

²¹⁵ *Id.* n°51 – février – mars 1957.

²¹⁶ *Id.* n°69 – août – septembre – octobre – novembre – décembre 1962 – janvier 1963.

²¹⁷ *Id.* n°37 – août – septembre – octobre 1954.

²¹⁸ « Des serviteurs maladroits de la paix », *Id.* n°36 – mai – juin – juillet 1954.

Alsaciens²¹⁹ ou à se faire prendre en photo devant la porte d'entrée pour les Bretons du groupe celtique *Danserien Kerne* de Quimperlé (Finistère) en 1959²²⁰. « Le "Christ-aux-Orties" [...] est devenu une telle célébrité, que chaque année des touristes de plus en plus nombreux, s'arrêtent à la chapelle pour l'admirer et le prier. »²²¹



Paul Verrier dans les ruines de l'église de Gy-l'Evêque lors des travaux de consolidation du clocher en 1956

D'autre part, « la reconstruction désirée et souhaitée, réalisée même partiellement, de l'église [...], est capable d'incarner dans la pierre et de favoriser grandement le retour en chrétienté de la région. » Et

²¹⁹ « Notre rencontre « Alsace Bourgogne », *Id.* n°31 – août – septembre - octobre 1953.

²²⁰ *Id.* n°62 – août – septembre - octobre 1959.

²²¹ *Id.* n°48 – juillet – août - septembre 1956.

de préciser : « Si vous voulez intéresser des gens, faites leur bâtir une tour »²²². Il aime à citer le dialogue entre une centenaire du village et le prêtre : « *Comme voulez-vous que l'on pratique quand le Christ nous a quittés ?* » - « *Mais Il ne vous a pas quittés*, répondit le prêtre. *Il est là, dans une ancienne remise route de la Grilletière* » - « *Mais si qu'Il nous a quittés. La voûte Lui est même tombée dessus en 1924* », répondit la vénérable centenaire. Le problème se pose ainsi : « La voûte qui tombait ensevelissant le Christ sous ses débris était-elle la cause de l'indifférence de toute une région, ou l'indifférence d'une région était elle la cause de l'écroulement d'une voûte d'église ? »²²³

Paul Verrier explique son attachement à la reconstruction de l'église en faisant un parallèle avec celle d'Essert, village à sept kilomètres de son ancienne résidence. Dans son rêve, « la petite église, où, en semaine, il avait distribué à une messe jusqu'à 30 communions, pour un village de 80 habitants, était en ruine, le toit s'était effondré, le clocher était séparé de ce qui restait de la nef par un trou béant ». Et « ce fut pour son cœur d'ancien curé une émotion si forte que même éveillé, après un tel cauchemar, il doutait encore avoir rêvé. » Et d'ajouter : « Si un ancien curé de Gy-l'Evêque revenait et qu'il voie son église dans l'état où elle est actuellement, l'émotion serait la même. » C'est un cauchemar, qui provoque « l'angoisse »²²⁴.

2) La collecte de fonds

Dès 1953, Paul Verrier apprend que les Beaux-Arts ont donné l'autorisation de « construire » dans les ruines et que les travaux vont bientôt commencer. « *C'est donc bien vrai on va nous refaire une église... est-ce possible ! Quel travail ! Mais ce sont des millions qu'il va falloir trouver... Vraiment Monsieur le Doyen n'a pas peur.* » Et d'annoncer : « Il va falloir se mettre sérieusement à l'œuvre pour réunir les premiers fonds »²²⁵ et faire l'usage charitable qu'« inspirera la grande pitié de l'Art et de la Religion à la fois si malmenés et quasi-assassinés au détour d'un chemin de France et de Chrétienté »²²⁶.

• Les dons

Le futur lieu de culte dépendra de la générosité des bienfaiteurs. « C'est chacun qui, par son offrande, grande ou minime, selon ses moyens, en tracera le dessin, en formera quasi le devis, au cours de cette année ou tout au plus durant celle qui suivra. »²²⁷ Certains donateurs évoquent leur lien avec la commune : « *Mon grand-père M. vivait à Gy-l'Evêque au début de ce siècle, et mon père y a également vécu une partie de sa jeunesse. En souvenir d'eux et de la période de déchristianisation qui fut si intense à cette époque, également à titre de réparation partielle, je vous prie de bien vouloir accepter cette offrande destinée à la reconstruction même de l'église ou au développement, sous une forme ou sous une autre, des œuvres actives de renaissance de cette paroisse.* »²²⁸

• La vente de photos et de cartes postales

Paul Verrier tient à la disposition de ses lecteurs des tracts et des cartes postales, notamment de très belles reproductions de l'église de Gy-l'Evêque (ruines, cérémonies dans les ruines, clocher, portail, Christ-aux-Orties)²²⁹. Il les incite à les distribuer, les envoyer à tous leurs voisins, à tous leurs amis pour « qu'aux quatre coins de la France on connaisse l'effort de redressement religieux et artistique tenté chez nous »²³⁰.

²²² Abbé Verrier, « Brouillon de lettre à Mgr. Denis, porte-parole de Mgr. l'Archevêque », 1965 ? Ce thème est repris plusieurs fois : « La paroisse rentre enfin bientôt en chrétienté », *L'Etoile du Berger* n°36 – mai – juin – juillet 1954.

²²³ *Id.* n°70 – février – mars – avril – mai – juin - juillet 1963.

²²⁴ « Un rêve authentique du desservant actuel de Gy-l'Evêque », *Id.* n°69 – août – septembre – octobre – novembre – décembre 1962 – janvier 1963.

²²⁵ *Id.* n°32 – novembre - avert 1953.

²²⁶ « A l'assaut de l'impossible ? », *Id.* n°52 – avril 1957.

²²⁷ *Id.* n°36 – mai – juin – juillet 1954.

²²⁸ *Id.* n°32 – novembre - avert 1953.

²²⁹ Mais aussi des églises d'Escolives (crypte de Sainte-Camille, narthex et clocher), de Coulanges-la-Vineuse (clocher, intérieur de l'église, autel de la Sainte-Vierge), de Jussy (intérieur et extérieur), de Coulangeron (intérieur du chœur et ensemble extérieur), de Merry-Sec (ensemble extérieur, nef latérale et portail), *Id.* n°51 – février – mars 1957.

²³⁰ *Id.* n°32 – novembre - avert 1953.

- **Les sermons de charité**

Mgr Vabois accepte de faire une série de sermons de charité au profit de la reconstruction dans l'ancienne église de Gy-l'Evêque d'un nouveau lieu de culte aussi digne que possible que l'ancien²³¹.

- **Les spectacles donnés par les Comédiens de la Charité**

« Sous l'impulsion généreuse et avec les compétences techniques de M. et Mme Massey », les comédiens bourguignons de la Charité donnent en 1953 des représentations en Alsace « au profit des Œuvres » et en 1954 au profit de la paroisse de Gy-l'Evêque. Au programme : « *Fabiola* », « tragédie chrétienne (4 actes) en vers, de Jean Pedelupe, d'après le célèbre roman du Cardinal Wiseman »²³².

- **Les projections, spectacles, concerts...**

En 1952, *Mon bébé*, comédie très gaie de Maurice Hennequin, est jouée au profit de la paroisse de Gy-l'Evêque. « On a compté à peu près 130 spectateurs réunis dans la grande salle hospitalière, comme toujours, de l'Hôtel Carpy. »²³³ Le 12 septembre 1954, le R.P. Etienne Hamel, qui a effectué divers pèlerinages en Palestine, projette « de magnifiques et nombreuses vues en couleur, à ses propres impressions ressenties au pays du Christ »²³⁴. Le 17 juillet 1957, la manécanterie alsacienne des petits chanteurs de Saint-Barthélemy, affiliée aux Petits Chanteurs à la Croix de Bois de Paris, donne « un magnifique concert spirituel » devant le portail du Christ-aux-Orties de Gy-l'Evêque »²³⁵.

- **Les kermesses et ventes de charité**

Le 16 août 1953, les « stands sont montés en hâte et garnis de même » aux abords de l'église. « A 14 heures, le "Christ-aux-Orties" prend place dans la baie du portail, invitant les touristes à s'arrêter, à visiter les ruines de l'église et à dévaliser les comptoirs installés dans la cour en face » : "lapinodrome", pêche à la ligne, tir, buvette. Une cinquantaine de milliers de francs (988 €) de bénéfice net sont collectés²³⁶. Le 9 mai 1954, grâce aux amis d'Alsace, « musiciens et danseurs, vendeurs et acheteurs conjuguèrent leurs efforts pour obtenir le maximum de rendement au profit de la paroisse du Christ-aux-Orties »²³⁷ Le 5 septembre 1954, la foule descend de la chapelle provisoire jusqu'à l'église en suivant le char de la terre représentant la vie pastorale : un berger avec ses moutons et son chien et sa famille filant la laine. « Danses, chants bretons se succèdent sur l'estrade ». Les amis belges préparent des frites. Le soir, « c'est l'embrasement du char de la Terre ». L'église elle-même est embrasée aux feux de Bengale²³⁸. Le 21 août 1955, « un petit spectacle de chants mimés, présentés par des enfants de Gy, rassembla autour de la scène un auditoire prêt à applaudir aux malheurs du féroce Barbe-Bleue et au courage de Jeannette "*pendouillée*" avec son ami Pierre. » Après le dîner, la scène est occupée par la « "Belgique dans ses plus authentiques représentants" : chants, jeux et sketches drolatiques se [succèdent] jusqu'à une heure avancée de la nuit, et, à la fin, l'ambiance [est] telle que tout le monde, Belges en tête, se [déclare] "fier d'être bourguignon" »²³⁹. Le 2 septembre 1956, en raison du temps pluvieux, les comptoirs et les jeux s'installent dans la cour de l'hôtel Carpy, y compris dans les granges, remises, escalier et porche où la buvette alsacienne tient ses assises. De jeunes Savoyards en opulents costumes présentent des danses et des chants de leur province. Les « planches » sont livrées ensuite aux enfants de Gy-l'Evêque qui montrent à leurs parents et amis qu'ils savent, eux aussi, « porter le costume, et chanter, et danser, bien qu'en tremblant d'émotion »²⁴⁰. Le 3 août 1957, actrices et cantatrices d'Île de France exécutent sur scène les intermèdes imprévus. Les enfants de Paris, sous la direction des filles de Monsieur Vincent, constituent la grande attraction de l'après-midi. Les danses et leurs costumes donnent un avant-goût

²³¹ « Sermons de charité », *Id.* n°34 – février - mars 1954. Appelé par Mgr Lamy, ce curé de Villeneuve-sur-Yonne a pour mission d'organiser des dons en nature pour les séminaires et de collecter de l'argent dans toute la France pour l'archidiocèse de Sens. Son titre de « Monseigneur » lui permet de porter la soutane violette.

²³² *Id.* n°32 – novembre - avert 1953 et n°34 – février - mars 1954.

²³³ *Id.* n°20 – avril 1952. Le café Carpy était situé dans la maison de l'actuel n°70 Route nationale.

²³⁴ *Id.* n°37 – août – septembre – octobre 1954.

²³⁵ Le concert « se continua et se termina en apothéose par un Salut au Très Saint-Sacrement en l'église de Coulanges la Vineuse », *Id.* n°53 – mai – juin - juillet 1957.

²³⁶ *Id.* n°31 – août – septembre - octobre 1953.

²³⁷ *Id.* n°36 – mai – juin – juillet 1954.

²³⁸ *Id.* n°37 – août – septembre – octobre 1954.

²³⁹ *Id.* n°42 – août- septembre - octobre 1955.

²⁴⁰ *Id.* n°48 – juillet – août - septembre 1956.

de la « Provence ». L'église est particulièrement à l'honneur par son illumination permanente au cours de la fête de nuit et son embrasement final²⁴¹. Comme à Gy-l'Evêque se trouve en ce moment rattachées les paroisses de Coulangeron et Merry-Sec, un service de car est organisé entre Merry-Sec, Coulangeron et Gy-l'Evêque. En 1958, les enfants de Gy miment plusieurs chansons avec grâce et bonne humeur. Le soir, les aînés donnent une scène mimée très au point : « *Chez le barbier* ». Un jeune guitariste belge, chanteurs et diseurs se succèdent sous les bravos et la « *farce du cuvier* » interprétée par des guides belges, histoire plusieurs fois centenaire, mais toujours aussi drôle, fait une fois de plus son effet sur un auditoire épanoui²⁴².

Les sommes collectées totales augmentent : 589 170 F (11 595 €) en 1954, 2 217 723 F (34 996 €) en 1958. Il est vrai que le pape envoie en février 1954 un chèque de cent mille francs (1 968 €)²⁴³. En 1953, d'après les Beaux-Arts, il est impossible d'utiliser les ruines pour l'érection d'une église, même en réduction, dans le même style. Il faut se contenter de conserver le plus longtemps possible les vestiges d'un passé riche d'art et de leçons pour l'avenir. Le mieux serait la construction, à proximité (pas dans l'enceinte de l'église, le style moderne jurerait avec l'ancien) d'une petite église en ciment armé, dont le coût reviendrait à une quinzaine de millions de francs (296 400 €), sans compter l'achat du terrain²⁴⁴. Les fonds doivent être employés à la consolidation du cocher, pour en rouvrir certaines fenêtres, dont la maçonnerie empêche d'entendre le son des cloches. Un clocher qui menacerait d'écraser dans sa chute le nouvel édifice bâti à ses pieds ou dont on ne pourrait entendre le son des cloches, serait plus nuisible qu'utile²⁴⁵. En février 1955, le Ministre de l'Education nationale donne son approbation à l'exécution d'un devis de 2 867 485 F (55 887 €) ayant pour objet la consolidation du clocher : la participation du clergé local est fixée à 318 000 F (6 198 €)²⁴⁶. Il s'engage par écrit à verser la somme²⁴⁷, puis la verse au préfet²⁴⁸. Les travaux commencent le 22 février 1956.

V) PAUL VERRIER ET SON OPPOSITION

A) La confrontation à l'échelle locale

Paul Verrier se satisfait de la séparation à l'amiable de l'Eglise et de l'Etat qui lui a rendu sa liberté de manœuvre et qui lui permet d'obtenir légalement des satisfactions sans contrepartie. Il fait sienne la formule du négociateur catholique des années 1950, Robert Lecour : « Concorde sans concordat ». Il est passé d'une mentalité plutôt défiante à une mentalité plutôt bienveillante²⁴⁹. Il pense qu'avec la place des chrétiens dans la Résistance, la relative modération des communistes et surtout la volonté d'union nationale qui prévaut alors, l'anticléricalisme viscéral d'antan paraît aussi désuet que le reste de l'héritage de la IIIe République. Le mot lui-même ne s'efface-t-il pas peu à peu derrière l'expression « action laïque », plus neutre et surtout plus positive ?²⁵⁰ Il prône « une charité sans bornes, parce qu'animée par un esprit qui n'en connaît pas ». Il espère créer « une vraie famille surnaturelle » regroupant des personnes indépendamment de « leurs convictions religieuses ou leurs opinions politiques » et mettant son besoin d'absolu au service de la Conscience, du Beau, du Bien, de la Liberté, de l'Egalité, de la Fraternité. Il se réfère à cet Être premier et suprême, « auquel nos ancêtres de la Révolution de 1789 croyaient eux-mêmes de toute leur âme, lorsque les passions politiques et les scandales ne LE leur faisaient pas oublier. »²⁵¹ En 1953, après les élections municipales, il souhaite « aux nouveaux conseils municipaux constitués et aux maires et adjoints élus, ses meilleurs

²⁴¹ *Id.* n°54 – août – septembre 1957.

²⁴² *Id.* n°58 – août – septembre – octobre 1958.

²⁴³ « Le saint Père ayant eu connaissance de l'état de ruines de l'église de *Christ-aux-Orties*, a envoyé, au début du mois de juin 1954 (sans être nullement sollicité par le desservant de cette petite paroisse) à Monseigneur l'Archevêque de Sens, un chèque de cent mille francs. », *Id.* n°36 – mai – juin – juillet 1954.

²⁴⁴ « Interview au sujet de l'église », *Id.* n°29 – mai 1953.

²⁴⁵ *Id.* n°32 – novembre - avert 1953.

²⁴⁶ Lettre du Préfet de l'Yonne au Maire de Gy-l'Evêque, 10 février 1955.

²⁴⁷ Lettre de M. l'Abbé Verrier à Monsieur le Préfet, 28 mars 1955.

²⁴⁸ Lettre du Préfet de l'Yonne au Maire de Gy-l'Evêque, 30 mars 1955.

vœux de mandat fécond pour la prospérité des affaires communales. » Il se dit « tout à fait désireux de voir se développer, sur le plan matériel et temporel, comme sur le plan spirituel, ce sens de communauté et de solidarité entre citoyens, entre enfants d'un même bourg ou d'un même village et hameau, en vue du *Bien commun* sous toutes ses formes ». Il est prêt « à collaborer à l'obtention d'un meilleur standard de vie pour chacun d'eux »²⁵². En 1954, devant une « assistance nombreuse », il conclut : « C'est une preuve du désir prouvé par l'ensemble de la population de Gy-l'Evêque de voir les ruines de notre église céder la place le plus tôt possible à un nouveau lieu de culte. »²⁵³ Il invite la maire poliment à sa prochaine kermesse.

Mais, le dimanche 16 mai 1954, une affiche placardée sur un des piliers de la façade de l'église fait « reproche au Christianisme de n'avoir pas pu établir, dans le passé, au cours de quinze siècles de prépondérance, la *Paix* sur terre ». En conclusion, elle fait appel à la *raison* contre le *sectarisme*. Il faut voir là l'influence d'André Lorulot, président de la Fédération Nationale de la Libre Pensée, pour qui l'Église peut être considérée comme l'un des principaux responsables de la Guerre de 1914²⁵⁴. Piqué au vif, Paul Verrier reconnaît un échec partiel de l'Église dans la paix et souhaite que « les partisans de la paix, qui ont collé cette affiche, arrivent à un meilleur résultat que les disciples du Christ ». Il reproche toutefois à ces derniers de ne pas « faire œuvre de paix » en insultant les ruines et d'avoir fait « œuvre de sectarisme et de guerre ». Il leur fait remarquer : « Ne vaudrait-il pas mieux, à l'heure actuelle, employer d'autres moyens pour resserrer l'union de tous les partisans de la *paix*... et de la *liberté*, chrétiens compris, et ne pas exciter les uns contre les autres des hommes qui, dans leur âme et conscience, poursuivent au fond le même but ? » Et de préciser : « Ceux qui l'ont fait inscrire n'ont pas pensé sans doute qu'un pape pouvait être d'accord avec eux, n'est-ce point le cas de dire que les grands esprits se rencontrent parfois sans le savoir ? »²⁵⁵ L'allusion à la convergence entre le Mouvement Pax Christi et le Mouvement pour la Paix proche du Parti communiste est claire.

Trois mois et demi plus tard, le 4 septembre 1954, le maire de Gy-l'Evêque interdit par arrêté « tout défilé sur le territoire de sa commune le samedi » et n'autorise le défilé annoncé par voie de presse que « de l'entrée Sud de Gy-l'Evêque à la propriété privée²⁵⁶ où doit se dérouler la kermesse ». Le 5 septembre, considérant que l'église est en ruines et que, de ce fait, l'accès en est très dangereux, il en interdit par un nouvel arrêté l'accès et en condamne les issues. Au préalable, ayant constaté qu'une équipe de jeunes gens travaillait au déblaiement des ruines, il a posé plusieurs questions au ministre des Beaux-Arts : « Une autorisation de travaux dans les ruines a été sollicitée ? En cas d'accident, la responsabilité de la commune est-elle engagée ? L'église n'étant pas close, tout accident survenant à des visiteurs engage-t-il la responsabilité communale ? Le cas échéant, la commune peut-elle clore et interdire l'accès, attendu que le culte n'y est plus célébré, les offices ayant lieu dans une chapelle privée ?²⁵⁷ » Il est conforté dans ses décisions par le préfet : « La commune, propriétaire de l'édifice, demeure dans tous les cas responsable des accidents qui pourraient survenir du fait de son état de délabrement. Si cet état de délabrement vous paraît précisément être une cause d'accidents graves il vous appartient de prendre toutes mesure de police en vue de remédier à cette situation. [...] Les ruines étant classées parmi les monuments historiques, aucun travail de déblaiement, de consolidation ou de restauration ne peut être effectué sans l'accord préalable de M. le Ministre de l'Education nationale, sauf toutefois bien entendu les mesures urgentes sur vos instructions et sous votre contrôle en cas de danger immédiat. »²⁵⁸ Ce même préfet rappelle que l'église « n'a à aucun moment fait l'objet d'un décision ministérielle de désaffectation »²⁵⁹. Toutes ces considérations sont

²⁴⁹ FOUILLOUX Etienne, « "Fille aînée de l'Eglise" », p.141.

²⁵⁰ REMOND René, *L'anticléricalisme en France*, p.142.

²⁵¹ *L'Etoile du Berger* n°66 – janvier - février 1962.

²⁵² « Après les élections municipales », *Id.* n°29 – mai 1953.

²⁵³ *Id.* n°37 – août – septembre – octobre 1954.

²⁵⁴ LORULOT André, *L'Église et la guerre*, Les Éditions L'idée libre, Paris, 1932.

²⁵⁵ « Des serviteurs maladroits de la paix », *L'Etoile du Berger* n°36 – mai – juin – juillet 1954.

²⁵⁶ C'est-à-dire la propriété de M. et Mme Georges Filé, située presque en face de l'église, au n°22 Route Nationale,

²⁵⁷ Lettre du Maire de Gy-l'Evêque à Monsieur le Chef le Ministre des Beaux-Arts, 30 août 1954.

²⁵⁸ Lettre du Préfet de l'Yonne au Maire de Gy-l'Evêque, 6 septembre 1954.

²⁵⁹ *Id.*, 13 octobre 1954.

confirmées par le Directeur général de l'Architecture : « Le Maire, représentant la Commune, était donc fondé en droit à interdire l'accès de ces vestiges s'il estimait que ceux-ci pouvaient présenter quelque danger pour le public. »²⁶⁰

Mais quel est donc ce maire qui pêche par excès de prudence ? Issu d'une famille de cultivateurs, André Loury (1898-1962) apprend à aimer la République à l'école publique de la commune. Il doit très vite faire « le dur apprentissage des travaux des champs ». Mobilisé en 1917, il connaît les dernières et pénibles années de la guerre. Durant la Seconde Guerre mondiale, il s'engage dans la Résistance. Conseiller municipal en 1947, il est élu maire en mai 1953 et réélu en mars 1959. Pour Georges Trémouille, son adjoint, c'est un « homme impartial et juste », qui « cherche toujours à faire régner la concorde dans la commune, à concilier les petits différends qui peuvent diviser ». Pour le docteur Villatte, conseiller général démocrate-chrétien M.R.P. aux « idées fort divergentes » des siennes, il a des « qualités de cœur » et est un homme avec qui il a « des colloques singuliers et très enrichissants »²⁶¹. Républicain convaincu, il garde en mémoire « les temps de souffrances et d'atrocités commises par la monstruosité du régime fasciste ». En mai 1958, il « dénonce les menées subversives contre le régime républicain et les ultimatus intolérables qui tendent à fausser le jeu normal des institutions, assure de son loyalisme total le gouvernement légal, lui fait confiance pour prendre toutes mesures nécessaires à la défense de la République et se refuse à reconnaître comme représentant le pays tout pouvoir de fait imposé par l'émeute et l'insurrection, en violation des principes démocratiques ». « Peiné par les injustices sociales », il se veut « *communiste* ». Il voit en l'URSS un modèle et appelle de ses vœux une profonde transformation sociale de la France, même si, « cultivateur authentique », il est le plus souvent préoccupé « par la gestion des affaires commerciales, celle des petits problèmes quotidiens qui forment la trame de la vie d'une cité, si modeste soit-elle ». Il défend ainsi avec opiniâtreté le « droit appelé à tort "privilège" des bouilleurs de cru ». C'est aussi un pacifiste convaincu. Au début des années 1920, il soutient la pose par la municipalité d'Eugène Manevy, sur le monument aux morts, d'une plaque de cuivre portant l'inscription « Association républicaine des anciens combattants, guerre à la guerre ». Il fait partie de ceux qui s'opposent alors au préfet qui considère cette inscription comme « séditeuse ». En octobre 1953, il « proteste contre la ratification des accords de Bonn et de Paris et s'élève contre tout réarmement de l'Allemagne et toute réorganisation de la Wehrmacht sous quelque forme que ce soit ». Peu après, face « à la tragique tournure des événements d'Afrique du Nord », il veut éviter que « cette guerre s'accroisse » en Algérie, estimant que « les peuples ont droit à la vie et à la liberté ». En mars 1958, il se prononce « contre l'installation sur notre sol de rampes de lancement de fusées américaines à ogives thermonucléaires » et appelle à signer « le texte de la Consultation Nationale lancée par le Mouvement pour la Paix ». C'est enfin un ardent défenseur de la laïcité. En mai 1955, avec cinq de ses conseillers, il « réaffirme son attachement à l'école laïque, proteste contre l'extension de la loi Barangé qui subventionne des établissements privés non contrôlés par l'Etat et proteste contre ce vote de l'Assemblée nationale susceptibles de ranimer des luttes intérieures préjudiciables à l'unité nationale ». Dans ce domaine, il est épaulé par M. et Mme Chatelet, instituteurs à Gy-l'Evêque de 1945 à 1968. En poste antérieurement de longues années à Vézelay, ce couple a eu à affronter la concurrence d'une école privée catholique. D'origine rurale tous les deux, ils se sont enracinés sur la commune jusqu'à la retraite de la femme, en 1965. Cette dernière, Denise Guinault, est née en 1912 à Treigny. Le mari, Yves (1912-2002), originaire de Nantou (Pourrain), exerce les fonctions de secrétaire de mairie. Il est aussi un membre actif du Syndicat national des instituteurs dans lequel il milite pour la tendance *Unité et Action* proche des communistes contre la tendance *Unité, Indépendance et Démocratie* proche des socialistes²⁶².

²⁶⁰ Lettre du Directeur général de l'Architecture à l'Abbé Verrier, 19 septembre 1955.

²⁶¹ Registres des délibérations du Conseil municipal, Archives de Marie-Christine Bachellerie, petite-fille d'André Loury, et *L'Yonne Républicaine*, janvier 1962.

²⁶² En 1957, Yves Chatelet soutient l'initiative du PUMSUD (*Pour un mouvement syndical uni et démocratique*), dont l'élément moteur est Denis Forestier, secrétaire général du SNI de 1952 à 1962, et dont le but est de mettre fin à la division syndicale entre la CGT et la CGT-FO. L'expérience tourne court au début des années soixante.

Paul Verrier regrette « de ne pas voir le groupe folklorique breton *Treger Ha Kerne*, « dès son arrivée, faire, en cortège, musique en tête, le tour [du] village, comme cela s'est fait partout ». Il fait exposer à la porte de l'église le « Christ-aux-Orties » et déplore que « cette année, la belle ogive soit solidement barrée » par des chaînes et cadenas touchant le bois du Christ. Il s'émeut « de cette vue symbolique : l'Homme qui voulut être enchaîné, battu et crucifié pour libérer les hommes » mais garde espoir, car le Christ « a brisé à travers l'histoire bien d'autres chaînes, ouvert d'autres portes depuis celles de Sa propre mort ». Il incite au pardon et à l'indulgence : « Soyons *sincèrement* très charitables, c'est humain de se tromper et, si la justice exige une protestation, il faut savoir pardonner, comme le Christ du haut de la Croix. » Ou encore : « Contre l'erreur ou la méchanceté objective, [il faut avoir] toujours au cœur la charité, qui pardonne, excuse et même ne juge pas les personnes elles-mêmes, car certains de nos antagonistes peuvent être de bonne foi. »²⁶³ « Il peut y avoir des exagérations inconscientes, comme celles par exemple de mettre deux cadenas pour fermer une porte, et une chaîne supplémentaire. » Il cherche « davantage à convaincre qu'à vaincre ceux qui ne sont pas de son avis », ne veut « pas triompher en humiliant, et espère « un changement d'appréciation libre et volontaire ». « Se tromper ou exagérer est humain. N'est diabolique que la persévérance dans l'erreur. C'est avec cette persévérance dans l'erreur » qu'il veut en finir²⁶⁴.

Paul Verrier conteste évidemment que « l'accès dans l'église soit *très dangereux* et que des chutes de pierres aient lieu constamment. Ce qu'il faut, c'est que la porte prévue par les Beaux-Arts depuis déjà bien longtemps soit enfin posée, qu'une clef en soit remise à M. le Maire et une autre au curé desservant, de façon à ce que n'importe qui, et surtout les enfants, n'aillent pas rôder le long des murs ou monter au clocher, ce qui serait évidemment dangereux. Le danger est d'ailleurs le même à l'extérieur qu'à l'intérieur et une surveillance à l'extérieur des autorités responsables est non moins nécessaire, à cause des pierres qui peuvent glisser des murs et se détacher. »²⁶⁵ Il fait établir un rapport par un architecte dans lequel on peut lire : « Grâce à la puissance des maçonneries, ces ruines doivent se conserver pendant de nombreuses années, sans crainte de les voir s'effondrer. Le danger de pénétrer à l'intérieur de l'église est représenté par les pierres des assises supérieures des murs que les intempéries ont dissociées et qui peuvent s'en détacher pour tomber au pied des murs. La couverture de la tour du clocher a été refaite par l'Administration des Monuments Historiques et ne présente plus aucun danger. Dans ces conditions, il semble que l'accès de l'église puisse être permis aux visiteurs, qui s'intéressent à son sauvetage et à sa reconstruction. Il suffirait de créer une zone interdite à l'intérieur de l'édifice, le long des murs par le moyen de barrières placées à l'intérieur de la nef et à trois mètres environ des murs latéraux et de la tour du clocher, laquelle est du reste sur le côté en dehors de la nef. Les ruines de l'église de Gy-l'Evêque sont comparables à celles du château de Druyes-les-Belles-Fontaines, qui n'est pas interdit aux visiteurs et pour lequel aucune précaution spéciale n'a été prise. »²⁶⁶

Par ailleurs, Paul Verrier n'entend pas se contenter des messes dominicales dans la chapelle provisoire. Lors de la kermesse du 21 août 1955, il organise une messe en plein air, non pas dans les ruines « majestueuses », « sur l'autel vénérable, où tant de fois Dieu descendit, mais dans le cadre riant de la propriété d'un particulier, sur un autel édifié en parpaings harmonieusement disposés et décoré des plus beaux pots fleuris du voisinage. »²⁶⁷ Il fait venir pour l'occasion l'archevêque de Sens pour présider la cérémonie. L'année suivante, étant donné que « peu avant l'heure de la messe, le ciel ouvrit ses cataractes », il se replie dans la salle du café Carpy, « tour à tour salle de réunion, de cinéma ou de danse, dortoir ou salle à manger, selon les circonstances ». « Une planche sur deux tréteaux, avec en son milieu la pierre sacrée qui permet de dire la messe en tous lieux, et voilà l'autel dressé face au peuple, devant une grande verrière où le dessin des arbres et du ciel forme un vitrail

²⁶³ *L'Etoile du Berger* n°37 – août – septembre – octobre 1954.

²⁶⁴ « Pour en finir avec un scandale », *Id.* n°43 – novembre - décembre 1955.

²⁶⁵ *Id.* n°37 – août – septembre – octobre 1954.

²⁶⁶ « Rapport de M. Mazoyer, Architecte DPLG, à la suite de la visite qu'il a faite de l'église de Gy-l'Evêque le jeudi 25 août 1955 », *Id.* n°43 – novembre - décembre 1955.

²⁶⁷ *Id.* n°42 – août- septembre - octobre 1955. La propriété en question est toujours celle de M. et Mme Georges Filé.

naturel. L'assistance, grossie du groupe folklorique *La Savoie*, emplit facilement cette nef d'un nouveau genre. »²⁶⁸

Par ailleurs, « garder le silence et ne pas dénoncer l'erreur ou la méchanceté objective [...] serait une lâcheté ». Il s'estime en « légitime défense ». Le 30 août 1954, il rédige un tract contre « l'intransigeance municipale ». « Il pense à ses amis d'Alsace, de Bretagne et d'autres provinces françaises, de villes et de villages où la liberté religieuse existe heureusement encore ». Il dénonce l'« injustice », l'« arbitraire »²⁶⁹. Le 23 octobre suivant, la « déclaration collective destinée à maintenir l'accès possible des ruines de l'église de Gy-l'Evêque au ministre du culte, aux visiteurs et aux fidèles » recueille une soixante de signatures. Il se demande si la commune est encore en France et en République. « M. le Maire va jusqu'à s'établir juge des tendances politiques ou religieuses d'un cortège sur la voie publique. Demain, sans doute, il interdira les enterrements religieux ou les cortèges de mariage à l'église, et s'il empêche, comme le samedi 4 septembre, un groupe folklorique de défilé en prenant ses membres pour des politiciens, il va faire rire de lui les plus indulgents et les plus charitables de ses administrés chrétiens. » Il estime que « Gy-l'Evêque peut être à certain point de vue, dans l'Eglise du silence, car beaucoup de ses enfants semblent ne pas jouir de la même liberté et indépendance que l'auteur de ces lignes » et sont « réduits à l'impuissance par la loi du nombre ». « Il peut y avoir le tombeau du Vendredi Saint, mais après le Vendredi Saint, il y a toujours Pâques. »²⁷⁰ A l'occasion d'un mariage entre une catholique et un non catholique, par ailleurs fils de Georges Trémouille, futur maire de la commune, il rappelle que le sectarisme n'est pas du côté que l'on croit : « L'Eglise, respectueuse de toutes les convictions sincères en matière religieuse, peut permettre le mariage religieux de non baptisés avec certains de ses enfants, pourvu que des engagements loyaux soient pris de respecter en tout la liberté de conscience de la partie catholique »²⁷¹.

L'année suivante, en 1955, Paul Verrier fait face à un courant « particulièrement opposé à l'entrée des âmes dans l'église » : la « soi-disant » *Libre pensée*²⁷², qui, sous l'impulsion de polémistes d'une rare violence comme Lorulot, reste viscéralement anticléricale et antireligieuse²⁷³. Une section de la *Libre Pensée* est effectivement en formation groupant une douzaine d'adhérents et décidée à constituer prochainement un bureau²⁷⁴. Elle traite Jeanne d'Arc d'« hallucinée de Domrémy ». Elle prétend que les prêtres se mettent le nuit des draps sur la tête, se promènent dans leur paroisse pour faire croire aux revenants, et, le dimanche suivant, invitent leurs paroisses à faire dire des messes pour éloigner les esprits mauvais soufflant aussi l'agent pour éloigner les esprits mauvais, raflant ainsi l'argent d'imbéciles trop crédules. Elle affirme que « Notre Dame de Lourdes était tout simplement une jeune fille, qui se cachait dans les bois pour donner plus libre cours à ses sentiments »²⁷⁵. Incontestablement, à Gy-l'Evêque, la « foi laïque » n'est pas morte avec son avocat Ferdinand Buisson en 1932²⁷⁶.

On a affaire ici à plusieurs types d'anticléricisme²⁷⁷. La charge contre Bernadette Soubirous fait partie de l'anticléricisme vulgaire, au rire épais et sonore, fait de « plaisanteries grasses, volontiers salaces ». Toutefois il n'est fait ici aucune allusion aux manquements à la chasteté, à un moindre concubinage du prêtre avec sa servante ou à ses galanteries débitées à ses pénitentes. Celle contre les prêtres montre que « les prêtres ne sont pas, en dépit de leurs prétentions, meilleurs que les communs des mortels ». Cupides et hypocrites, ils utilisent tous les moyens pour s'enrichir aux

²⁶⁸ *L'Etoile du Berger* n°48 – juillet – août - septembre 1956.

²⁶⁹ Pétition intitulée : « Bel exemple d'intransigeance municipale que nos amis pourront méditer », Archives privées.

²⁷⁰ *L'Etoile du Berger* n°37 – août – septembre – octobre 1954.

²⁷¹ « Se sont unis par les liens indissolubles du mariage, le 3 septembre 1955, après dispense obtenue du Souverain Pontife de disparité de culte, Roger Trémouille et Véronique Bernadette Lefèvre », *Id.* n°42 – août- septembre - octobre 1955.

²⁷² « Le Narthex de la Foi », *Id.* n°40 – avril - mai 1955.

²⁷³ André Lorulot (1885-1963), né Georges André Roulot, est un libre penseur et anarchiste individualiste français. Il est l'auteur en 1933 de *Pourquoi je suis athée*. Citons : « Pour que l'Homme s'affirme et se libère, il faut que l'antique chimère de Dieu disparaisse. [...] Il faut que l'on cesse de croire aux miracles, aux Providences, au surnaturel. La méthode scientifique et l'amour de la Raison pourront seuls préparer la venue d'une Démocratie véritable. »

²⁷⁴ *La libre pensée* n°99, juillet 1955.

²⁷⁵ « Le Narthex de la Foi », *L'Etoile du Berger* n°40 – avril - mai 1955.

²⁷⁶ FOUILLOUX Etienne, « "Fille aînée de l'Eglise" », p.145.

²⁷⁷ REMOND René, *L'anticléricisme en France*, p.19.

dépens des familles²⁷⁸. L'attaque contre Jeanne d'Arc est d'une autre inspiration. En 1920, « couronnant une longue campagne d'opinion », le Parlement décida « d'honorer la "sainte de la patrie" en élevant la commémoration anniversaire de la délivrance d'Orléans au rang de fête nationale ». Au même moment, Rome la canonisa et l'éleva sur les autels. A l'échelle nationale, cette exaltation nationale fut une des raisons majeures du déclin de l'anticléricalisme. Or à l'époque, Gyl'Evêque ne connut pas comme ailleurs « communion des chrétiens et des laïques dans le culte [...] de la patrie »²⁷⁹ : elle fut une des rares communes de France à avoir érigé après la Première Guerre mondiale un monument aux morts pacifiste portant les inscriptions « *Guerre à la guerre* » et « *Paix entre tous les peuples* ».

Dans une série de dix articles parus en 1930 dans *L'Ecole libératrice*, organe du Syndicat national des institutrices, Gaston Clémendot²⁸⁰, haute figure anticléricale et antireligieuse²⁸¹ de l'Yonne²⁸², dénonce cette nouvelle manifestation de l'alliance du sentiment national et de la foi religieuse. « La véritable imposture consiste à croire aux fables que l'Eglise a racontées à propos de Jeanne et à lui attribuer un rôle prépondérant dans la naissance du sentiment national et la délivrance du territoire. Quoi qu'on dise, Jeanne d'Arc est une personnalité essentiellement religieuse et les vrais anticléricaux se garderont de tomber dans le piège, d'être dupes de l'équivoque entre patriotisme et le cléricalisme. » Jeanne d'Arc est un « instrument de propagande cléricale », une « machine de guerre pour buter hors de France l'esprit laïque », un moyen de « rendre la France au Roi des Cieux ». « Enseigner que la France a été sauvée miraculeusement par une jeune paysanne de dix-sept ans, envoyée au secours de Charles VII par Dieu, par la Vierge et par les saints et saintes du Paradis, aujourd'hui canonisée [...], c'est faire œuvre de propagande religieuse, c'est violer la neutralité scolaire, c'est attenter à la liberté de conscience. [...] Le fait d'entendre des voix que des témoins normalement organisés n'entendent pas, ou de voir des personnages que les mêmes témoins ne voient pas, s'appelle scientifiquement une *hallucination*. Honnêtement, on n'a pas le droit de qualifier autrement les "voix" de Jeanne d'Arc et les "apparitions" dont elle a entretenue ses juges. »²⁸³ Après la Seconde Guerre mondiale, l'école devient le noyau dur de la résistance du courant laïque qui a perdu l'initiative des opérations et se trouve plutôt sur la défensive face aux succès remportés par les forces catholiques. Dès mars 1948, peu avant le décret Poinso-Chapuis, André Lorulot – grand ami de Gaston Clémendot²⁸⁴ - n'a-t-il pas conclu dans son éditorial : « La bataille va donc s'engager à fond : pour ou contre les subventions aux écoles catholiques, c'est-à-dire pour ou contre l'Ecole laïque²⁸⁵ ? »

²⁷⁸ *Id.*, p.28-29.

²⁷⁹ FOUILLOUX Etienne, « "Fille aînée de l'Eglise" », p.148.

²⁸⁰ Gaston Clémendot (1868-1952) est entré à l'École normale d'Auxerre en 1883 et fait la grande partie de sa carrière d'instituteur à Mélisey, petite commune rurale de l'Yonne, de 1894 à sa retraite en 1924. De 1897 à 1910, il est un des principaux animateurs de la Fédération des Travailleurs Socialistes de l'Yonne. Parallèlement, il préside l'Amicale des institutrices de l'Yonne. Durant l'entre-deux-guerres, il est membre du bureau du Syndicat National des Instituteurs. Il dirige *L'école libératrice*. Il milite aussi dans de nombreuses organisations comme la Ligue des Droits de l'Homme, le Comité d'Action contre la guerre et les groupes maçonniques, la Confédération générale pacifiste.

²⁸¹ Gaston Clémendot est l'auteur de *Christianisme et esclavage, La Nuit du Moyen Age, La duplicité pontificale, L'enseignement de l'histoire au service de l'Eglise*, et surtout de *L'Idole de Domrémy : [toute la vérité sur Jeanne d'Arc]*, Herblay : Idée libre, 1938. Dans une conférence donnée à Avallon le 25 juillet 1929, il dit : « Glorifier Jeanne d'Arc en soutenant qu'elle a été libératrice, c'est soulever une thèse contraire à la vérité ! C'est rendre hommage au surnaturel. C'est inspirer la croyance au miracle. C'est faire œuvre religieuse ce qui est interdit par l'esprit laïque. », cité in BREUILLER Robert, « Le non conformisme des institutrices de l'Yonne », p.147.

²⁸² C'est sur proposition des responsables syndicaux de l'Yonne que Clémendot est nommé en 1928 « membre à vie de la Commission permanente du Syndicat national » des institutrices. « Par ses publications et ses conférences, [Clémendot] retient l'attention de la grande presse, et devient une sorte de héros ; les institutrices de l'Yonne en éprouvent une certaine fierté. », *Id.*, p.146.

²⁸³ CLEMENDOT Gaston, *L'Ecole libératrice*, 18 janvier 1930, le premier d'une série de dix articles parus au cours de l'année 1930 sous le titre général *L'idole de Domrémy*, cité par REMOND René, *L'anticléricalisme en France*, p.240-243. Dès 1904, dans le manuel scolaire d'Histoire de France pour cours élémentaire et moyen édité par la Bibliothèque de l'Éducation, ce rationaliste laïc doute déjà de la réalité du message divin adressé à Jeanne d'Arc : « Elle croyait entendre des voix qui lui disaient de chasser les Anglais de France », cité par BATAILLE Alain, « Comment enseigner l'Histoire aux enfants ?, Un manuel de Gustave Hervé et Gaston Clémendot », « *Plutôt l'insurrection que la guerre !* », *L'antimilitarisme dans l'Yonne avant 1914*, Colloque ADIAMOS-89, ADIAMOS-89 – Société des Sciences Historiques et Naturelles de l'Yonne, 2005, p.191-204.

²⁸⁴ Gaston Clémendot et André Lorulot sont, avec Jean Malburet, les auteurs de deux ouvrages : *Les Mensonges des religions* et *Le Mensonge du déisme*, Herblay : Idée libre, [1950] et *Le Christianisme contre la civilisation*, [Herblay] : Idée libre, [1947]. *L'idole de Domrémy* est d'ailleurs repris à la fois dans *La Libre Pensée* de février à octobre 1937 et dans *L'école émancipée* au printemps de 1938 sous le titre « La vérité sur Jeanne d'Arc ».

²⁸⁵ Histoire de la Libre Pensée (1847 - 1980), Site officiel de la Fédération Nationale de la Libre Pensée, http://librepenseeFrance.ouvaton.org/irelp/histoire_lp.htm. En Mars 1948, la Libre Pensée dénonce les subventions publiques aux écoles privées. En mai 1950, elle déplore que « d'excellents laïques (et même des "révolutionnaires" intrépides) considèrent les livres penseurs comme des maniaques de l'anticléricalisme et des "bouffeurs de curés" sans idéal ». En 1951, à l'occasion des élections, elle interroge

Inspirée par *L'École libératrice*²⁸⁶, la section de la *Libre Pensée* de Gy-l'Evêque s'inscrit dans cette perspective.

Paul Verrier réagit aux attaques par l'appel au bon sens : « *Paroissiens du canton, même les plus habiles à juger vos curés sur des apparences, avez-vous surpris ceux-ci dans un pareil accoutrement ? – Non, admettre pareille calomnie est plus difficile que d'admettre un mystère chrétien.* »²⁸⁷ Il qualifie *La Libre pensée* d'« Œuvre de l'esprit du mal ». Cette dernière apprécie peu : le curé-doyen « nous prend violemment à parti et nous consacre un article de son journal mensuel en nous traitant d'individus représentant "l'esprit du mal" ». Elle félicite « la Municipalité de Gy-l'Evêque qui, depuis un an, combat et repousse toutes les attaques cléricales, soutient énergiquement l'école laïque et ses œuvres, ce qui lui vaut toutes les calomnies et injures des curés, mais aussi l'estime de la grande majorité de la population »²⁸⁸. Elle prend soin de distribuer gratuitement son journal aux habitants de la commune et même – malignement ? – au doyen. Ce dernier réplique à cette « école d'athéisme » : « S'il dénonce des "courants anti-religieux", il est assez charitable pour ne pas attaquer les personnes ou les individus, sa violence n'a que celle de la "vérité évangélique" »²⁸⁹.

Parallèlement il écrit alors au Président de la République : « Je ne puis en effet souffrir plus longtemps en tant que prêtre et français du sectarisme d'un maire d'une des nombreuses paroisses dont j'ai la charge, sectarisme qui se cache bien entendu sous des dehors de légalité [...]. Loin de moi la pensée de juger la responsabilité subjective de mon maire de Gy-l'Evêque, mais objectivement il y a sectarisme et abus d'autorité. [...] Un arrêté municipal [...] m'empêche sérieusement de mener à bien la tâche que j'ai entreprise. [...] Un groupe belge autorisé par les Beaux-Arts (M. Trouvelot, Paris) actuellement à Gy-l'Evêque, comme l'an dernier, ne peut prêter son concours pour défrichage et déblayage de l'église cette année. [...] Il me semble que si la Belgique vient fraternellement à notre secours pour nous aider à relever un patrimoine artistique national, c'est une honte pour la France qu'un de ses représentants, signant sur papier imprimé au nom de la République française, s'y oppose. [...] Je crois de mon devoir d'attirer votre bienveillante attention sur les attendus contenus dans l'arrêté de Monsieur le Maire, à la suite duquel il a condamné les issues de l'église. Ces attendus sont faux dans leur exagération et dans la réalité même. [...] En définitive je vous serais donc reconnaissant de vous employer par les moyens les plus pacifiques, Monsieur le Président, mais aussi par les moyens les plus énergiques et efficaces, au retrait de l'arrêté de Monsieur le Maire de Gy-l'Evêque m'interdisant même de faire visiter l'église, alors que j'ai signé ma participation déjà de 300 000 F (5 847 €) à la restauration du clocher par les Beaux-Arts. »²⁹⁰

Le bruit fait par Paul Verrier autour de ses déboires avec la municipalité finit par payer. Sous l'impulsion du Président Coty²⁹¹, l'Etat se décide à débloquent des fonds pour consolider le clocher²⁹². La participation de la commune attendue par le préfet est de 638 000 F (12 435 €), le reste devant être pris en charge par l'Administration de Beaux-Arts²⁹³ Le maire répond qu'aucune somme n'a été

les candidats sur le subventionnement public des écoles privées. En 1952, elle écrit au gouvernement pour dénoncer les pèlerinages militaires à Lourdes. En 1953, elle condamne le versement de primes données par le gouvernement pour la reconstruction des presbytères. En 1954, elle dénonce « Gerlier le fasciste », toujours Primat des Gaules et appelle les laïques à se méfier des prêtres-ouvriers et des prêtres-chiffonniers. En 1955, elle dénonce « le mensonge de la prétendue démocratie – chrétienne » et adresse un texte aux organisations laïques pour créer « un front commun pour l'action anticléricale ». En 1956, elle demande aux partis de gauche qui viennent de remporter les élections d'abroger la loi Barangé, dénonce l'abandon de la laïcité par la gauche au pouvoir au nom du slogan « Ne réveillez pas la guerre scolaire » et conclut : « Aucune subvention ne doit être accordée à des établissements privés ! »

²⁸⁶ Il est plus que probable que les époux Chatelet aient été inspirés par les écrits de Gaston Clémendot, se distinguant ainsi de la majorité de leurs collègues qui « connaissai[en]t ses travaux au travers des publications syndicales » mais « ignorai[en]t ses publications anticléricales », BREUILLER Robert, « Le non conformisme des instituteurs de l'Yonne », p.148.

²⁸⁷ « Le Narthex de la Foi », *L'Etoile du Berger* n°40 – avril - mai 1955.

²⁸⁸ *La libre pensée* n°99, juillet 1955.

²⁸⁹ « M. le Doyen, sans être abonné à ce journal, le reçoit. Merci à l'aimable paroissien qui lui en assure le service », « *La libre pensée* », *L'Etoile du Berger* n°43 – novembre - décembre 1955.

²⁹⁰ Lettre de l'Abbé Verrier au Président de la République, 22 août 1955.

²⁹¹ « Grâce à l'appui du Président Coty, [le clocher] a été sauvé du désastre », Lettre de l'Abbé Verrier à Monsieur le Ministre des Affaires culturelles, 24 mai 1965. « Le Président COTY avait fait obtenir une subvention pour consolider le clocher », Lettre de J.P. Palewski, Président de la Commission des Finances, de l'économie générale et du Plan de l'Assemblée Nationale à M. Querrien, Directeur de l'Architecture, 18 juin 1965.

²⁹² « Mon Administration va créditer très prochainement le devis [...] établi par M. l'Architecte en chef Trouvelot », Lettre du Directeur général de l'Architecture à l'Abbé Verrier, 19 septembre 1955.

²⁹³ Lettre du Préfet de l'Yonne au Maire de Gy-l'Evêque, 10 février 1955.

inscrite au budget 1955 pour cette entreprise non prévue et la somme imposée est trop lourde pour la commune²⁹⁴. Paul Verrier prend « acte de la proposition dans un esprit qui permet toutes les espérances » et remercie d'avance les « édiles qui feront pencher la balance du bon côté. »²⁹⁵ Peu après, le conseil municipal accepte toutefois de verser 15 000 F (292 €)²⁹⁶. Paul Verrier se demande : « *Est-ce un geste symbolique de bonne volonté ?* » Il répond qu'il peut « charitablement le penser »²⁹⁷ et espère que les travaux « pourront bientôt commencer et que l'arrêté municipal interdisant l'entrée dans l'église sera le plus tôt possible rapporté »²⁹⁸. Le département prend le relais de la commune en apportant un fonds de concours de 318 000 F (6 198 €) et l'Etat porte sa participation à 1 911 790 F (37 261 €)²⁹⁹.

« Enfin la chaîne fermant la porte, munie de son énorme cadenas, n'est plus qu'un mauvais souvenir. On va chercher M. le Maire pour ouvrir l'autre cadenas. Architectes, ouvriers pénètrent dans les ruines, discussions, plans, projets... »³⁰⁰ « Les ouvriers sont enfin à l'œuvre. [...] L'extérieur a été énergiquement dégagé de sa gangue de broussailles et les blessures qui apparaissent seront elles-mêmes bientôt soignées, cicatrisées et guéries, grâce à l'habileté laborieuse d'une équipe d'ouvriers, dont M. le Doyen a fêté la venue en leur apportant quelques bonnes bouteilles. »³⁰¹ Une forêt d'échafaudages se dresse contre le clocher. Les travaux commencent le 22 février 1957. Juché sur les échafaudages du clocher, « du haut de son perchoir de tubes et de planches », Paul Verrier se rend compte de « l'immense tâche à accomplir »³⁰². Il espère que les cloches de Pâques pourront carillonner en 1958³⁰³. Fort de son succès, après le décès de l'ancien maire André Loury – celui qui avait décrété l'interdiction de l'accès de l'église -, il utilise à dessein des termes très chrétiens (« charité », « espérance », « foi ») pour exprimer à la famille sa douloureuse sympathie »³⁰⁴ Il n'emploie pas les mêmes termes pour la famille de son prédécesseurs décédé peu après³⁰⁵. Après l'élection du nouveau maire, Georges Trémouille, il se félicite du « choix judicieux qu'ont pu faire de lui les édiles » de la commune et assure le nouvel élu de son « dévoué loyalisme civique »³⁰⁶. A peine élu, l'ancien adjoint d'André Loury fait nettoyer « tout le pourtour extérieur de l'église et le devant du portail envahis par l'herbe, les orties et les ronces »³⁰⁷.

En 1963 se produit une nouvelle poussée de fièvre. En juillet, Paul Verrier demande la suspension provisoire de l'arrêté municipal interdisant l'entrée dans l'église, arguant du fait les risques n'existent plus, surtout depuis la restauration du clocher. Il entend en effet organiser dans les ruines, à l'occasion des communions solennelles, une « grande fête religieuse », au cours de laquelle l'abbé Philippe Pringot, fils de la famille qui a acheté la maison abritant la chapelle provisoire, doit célébrer sa première messe. Malgré la fourniture d'une attestation d'assurance de responsabilité civile³⁰⁸, il se heurte à un refus du conseil municipal. Dans une lettre au maire, rappelant qu'il enseigne l'amour même des ennemis, il l'assure de son « profond attachement » et de son « sincère dévouement », souligne qu'il n'a « aucune animosité » ni surtout « méchanceté » contre lui, mais il lui signale son « erreur » à « contrecœur » et exprime l'espoir quasi surhumain de le voir librement changer d'avis. Il rédige alors une nouvelle pétition « très respectueuse » à qui de droit, déplorant le refus. Il rappelle

²⁹⁴ Lettre du Maire de Gy-l'Evêque au Conseiller général du canton de Coulanges-la-Vineuse, 28 février 1955.

²⁹⁵ *L'Etoile du Berger* n°39 – février - mars 1955.

²⁹⁶ Lettre du Préfet de l'Yonne au Maire de Gy-l'Evêque, 5 mai 1955.

²⁹⁷ « Restauration du clocher », *L'Etoile du Berger* n°40 – avril - mai 1955.

²⁹⁸ Lettre de M. l'Abbé Verrier à Monsieur le Préfet, 28 mars 1955.

²⁹⁹ Lettre du Préfet de l'Yonne au Maire de Gy-l'Evêque, 21 septembre 1955.

³⁰⁰ *L'Etoile du Berger* n°49 – octobre - novembre 1956.

³⁰¹ « Pour en finir avec un scandale », *Id.* n°43 – novembre - décembre 1955.

³⁰² « A l'assaut de l'impossible ? », *Id.* n°52 – avril 1957.

³⁰³ *Id.* n°54 – août – septembre 1957.

³⁰⁴ « Puisse notre compassion alléger sa peine et, à travers notre charité, lui apporter la consolation dont elle a besoin, l'espérance et la foi en des jours meilleurs si nécessaire en pareille circonstance ! », *Id.* n°66 - janvier – février 1962.

³⁰⁵ « Nous avons appris avec peine la mort de Monsieur [Emile] Bertheau. Nous prenons bien part au deuil de sa famille et lui exprimons nos condoléances. Il a suivi de bien près son successeur Monsieur [André] Loury, dont le dernier n° de *L'Etoile du Berger* relatait la mort également », *Id.* n°67 - mars – avril 1962.

³⁰⁶ *Id.* n°67 - mars – avril 1962.

³⁰⁷ *Id.* n°69 – août – septembre – octobre – novembre – décembre 1962 – janvier 1963.

³⁰⁸ Attestation d'assurance de responsabilité civile fournie par l'abbé Verrier en vue de l'organisation d'une grande messe dans l'église, 11 juillet 1963, Archives municipales.

qu'il se bat pour « la sauvegarde d'un patrimoine artistique religieux trop longtemps abandonné, au scandale de tous et au déshonneur des responsables ». Mais il utilise un vocabulaire que l'on entend plutôt habituellement dans la bouche des représentants de la gauche : « au nom de la liberté de conscience et de la paix », « pour la sauvegarde également des droits de la personne humaine », « Liberté d'expression », « Egalité », « désir de collaborer à l'établissement d'une véritable Fraternité communale », « principes républicains fondamentaux ». Il sort grandi de cette nouvelle épreuve : la pétition recueille plus d'une centaine de signatures, avec des voix de non pratiquants, et la décision du conseil municipal n'a été obtenue que grâce à la voix prépondérante du maire, le vote étant de cinq voix contre cinq. Par souci de fraternité, le doyen invite « les paroissiens à modérer leurs réactions contre une attitude pour le moins trop peu compréhensive des aspirations d'une population pour son église »³⁰⁹.

B) La confrontation idéologique à plus grande échelle

Paul Verrier décide parallèlement de passer à l'attaque à une autre échelle, celle des idées. « Le chrétien est un citoyen, et comme tel, il a le droit d'être informé »³¹⁰. Dès la fin de 1955, il publie le témoignage d'un missionnaire, qui décrit l'évolution de sa vie en Chine avant, pendant et après la prise du pouvoir par les communistes. Il reconnaît d'abord que l'ancien régime « de l'avis de tous, était voué à la banqueroute et à la défaite », mais que « la liberté religieuse était assurée à toutes les croyances » et que « le gouvernement savait reconnaître les mérites des missionnaires et des religieuses qui se dépensaient sans compter pour assurer la bonne marche de leurs écoles, de leurs dispensaires, orphelinats et hôpitaux, uniquement réservés aux Chinois. » Il voyait « avec anxiété la marche victorieuse des communistes ». Une fois « libéré », il entendit des « proclamations solennelles » selon lesquelles « tout devait continuer comme par le passé » et que la liberté était « garantie dans tous les domaines ». « L'année 1949 fut calme au point de vue de la liberté religieuse. Il y avait bien des ennuis et tracas, comme difficulté de sortir de la ville, mais c'était supportable. » Mais « tout cela ne [lui] disait rien qui vaille ». « L'année 1950 fut marquée par la suppression des écoles confessionnelles, par la “rééducation” dans les écoles, les entreprises, dans les quartiers, où le marxisme devint enseignement obligatoire. » « Petit séminaire, écoles primaires, université catholique tombèrent entre les mains des nouveaux maîtres. Professeurs et élèves catholiques se virent espionner et dénoncer par les “nouveaux professeurs” et traiter de “chiens courants” des impérialistes. Des manifestations furent organisées pour demander leur départ et leur châtiment. » Il sentait que « l'étau se resserrait ». Un peu plus tard, il raconte sa libération après treize mois durant lesquels il n'avait pas été autorisé à dire la messe – « au point qu'il avait perdu l'habitude des paroles et des gestes » - et se félicite de ne pas voir connu le même martyre que ses compagnons qui « avaient été pendus par les pouces ou par les pieds » et « étaient restés des semaines avec des menottes, privés de sommeil pendant un mois, soumis au supplice de la lumière et bien d'autres encore, tellement immorales qu'on ne peut les écrire. » En conclusion, il invite ses lecteurs à « penser aux souffrances, que connaissent plus de 70 millions de catholiques, soit en Europe centrale, soit en Asie, et que leur exemple soit pour [eux] une leçon pour mieux vivre [leur] vie chrétienne »³¹¹.

A l'automne 1956, à l'occasion de la tragédie hongroise, Paul Verrier lit dans *L'Yonne républicaine*, sous la plume de Guy Lavrat, les passages suivants : « Le jeune Parti communiste hongrois d'alors fut à peu près anéanti et la Hongrie vécut sous la botte du cardinal Mindszenty et du régent Horty, qui entraîna son pays aux côtés de Hitler dans la guerre contre l'Union soviétique. [...] En 1945, l'armée rouge libéra la Hongrie ; le régent Horty fut condamné comme criminel de guerre, le cardinal Mindszenty fut emprisonné. » Ce dernier est accusé d'avoir eu « le triste honneur de bénir les troupes hongroises alliées à Hitler au cours de la dernière guerre ». Il est qualifié de « riche prélat, lui-même propriétaire de milliers d'hectares, prince d'Esztergom » et l'Eglise hongroise de « grande puissance féodale possédant avant le régime de démocratie populaire 570 000 hectares de terres qui furent distribuées aux petits paysans et aux ouvriers agricoles ». « La plupart des membres du

³⁰⁹ « Compliments à la population », *L'Etoile du Berger* n°70 – février – mars – avril – mai – juin - juillet 1963.

³¹⁰ « Mise au point nécessaire », *Id.* n°49 – octobre-novembre 1956.

³¹¹ R.P. J.-B. Thiébaud, « Souvenirs de mon internement à Pékin », *Id.* n°44 – décembre 1955, et n°49 – octobre - novembre 1956.

clergé » sont classés avec « tous les anciens capitalistes hongrois, les hobereaux de la terre, les anciens militaires » parmi les « anciens adeptes et serviteurs du régime fasciste » qui jouissaient autrefois de « privilèges féodaux » et qui entendent faire renaître en Hongrie « un nouvel hortysme »³¹².

Paul Verrier est horrifié par les « erreurs pernicieuses que diffuse par souci de libéralisme une presse dont la seule règle est de n'avoir aucune préférence pour un parti ou pour un autre » - à savoir *L'Yonne Républicaine* - et « demande à tous [...] de s'abonner à des journaux capables de leur donner le contrepoison », de rétablir la « Vérité » et de défendre leurs « paroisses contre le mensonge ». Il réfute l'idée qu'en 1919, Mindszenty « ordonné prêtre en 1915 et jeune prêtre de 27 ans, tenait sa patrie sous ses bottes sacerdotales en 1919 ». Il précise qu'au lieu d'être un « riche prélat », il était « en réalité fils de paysans très modestes », qu'au lieu de « bénir les troupes hongroises alliées à Hitler », « c'était la fermeté de ce prêtre vis-à-vis d'Hitler, qui avait attiré l'attention sur lui »³¹³.

Influencé par les trois encycliques prises par Pie XII³¹⁴, Paul Verrier recommande aussi la lecture d'un article de *La Liberté de l'Yonne*. Son auteur qualifie l'analyse de Guy Lavrat de « roman policier, méprisable et mauvais » et ajoute : « Bien entendu l'alliance de Staline et d'Hitler, signée le 23 août 1939, cause immédiate et décisive de l'abominable guerre, qui se poursuit encore dans ses conséquences, est remplacée par la fable mensongère d'une alliance entre Hitler et le cardinal Mindszenty. » Et de citer quelques passages du « noble message » du cardinal Mindszenty prononcé le 4 novembre 1956 à la veille de l'agression russe de Budapest : « *En ma qualité de chef de l'Eglise catholique romaine de Hongrie, je tiens à déclarer [...] que nous ne sommes nullement opposés aux progrès justes, acquis jusqu'à maintenant, et à tout développement sain à venir, dans n'importe quel domaine.* »³¹⁵

Dans ce contexte très lourd, Paul Verrier est agacé par la déclaration faite par Pierre Vigreux, candidat communiste, à l'occasion des élections municipales de Coulanges-la-Vineuse du 11 novembre 1956 : « *Electeurs, Electrices, si vous ne voulez pas revoir tôt ou tard des processions avec la croix et la bannière dans les rues de votre pays, vous voterez laïque. Electeurs, Electrices, si vous ne voulez pas ouvrir une école libre, sous le fallacieux prétexte d'insuffisance de locaux et de personnel enseignant, vous voterez laïque.* » Il y voit « une recrudescence du sectarisme » et passe à son tour à l'attaque : « *Préférerait-on voir comme en Hongrie, en particulier dans les rues de la capitale, succéder aux paisibles processions, le défilé des automitrailleuses et des chars d'un gouvernement athée.* »³¹⁶

Dans cette lutte entre la « civilisation chrétienne » et l'Etat matérialiste et totalitaire, « le conflit prend des dimensions quasi apocalyptiques, celles d'une lutte entre le bien et le mal »³¹⁷. C'est peut-être dans ce sens qu'il faut interpréter le texte de Paul Verrier en 1957 : « Entre l'homme et Dieu, entre l'homme et la femme, entre toutes les créatures, c'était à l'origine l'accord parfait, mais l'Ennemi [...] est venu semer la zizanie. Depuis la chute des Anges, la guerre est déclarée entre Dieu et Satan, dont les hommes hélas ! sont l'enjeu. [...] Pas d'entente possible entre le Bien et le Mal, entre Dieu et le Démon et, dans la mesure où certains hommes se font les suppôts du Diable, entre eux et le reste de l'Humanité, la paix est une chimère, une pure utopie, qui voudrait concilier le feu et l'eau, le jour et la nuit, enfin tous les contradictoires. »³¹⁸

En 1959, une ancienne détenue rend compte de la vie des détenues dans le « centre d'esclavage qu'est la Sibérie ». Elles réussissent à composer un livret de prières « d'après les quelques modèles

³¹² Parti Communiste Français, « Pour un nouveau Front Populaire », *Yonne Républicaine*, 8 novembre 1956, et « Les incendiaires fascistes ne feront pas la loi en France », 13 novembre 1956.

³¹³ « Mise au point nécessaire », *L'Etoile du Berger* n°49 – octobre-novembre 1956.

³¹⁴ Le 28 octobre, l'encyclique *Luctuosissimi eventus* est avant tout une mise en garde face à une intervention de l'URSS ; trois jours plus tard, l'encyclique *Laetamur admodum* marque l'espoir d'un pape, face à l'évolution de la situation en Hongrie, où les troupes soviétiques commencent à évacuer Budapest le 28 au soir, et en Pologne, où le 20 octobre M. Gomulka est devenu premier secrétaire du parti ; le 5 novembre, le lendemain du retour en force des troupes soviétiques, l'encyclique *Datis nuperine* dénonce avec une extraordinaire fermeté la répression soviétique en Hongrie, « la servitude imposée par les armes de l'étranger à un peuple ensanglanté », in MAYEUR Jean-Marie, « Les Eglises et les relations internationales », p.340.

³¹⁵ OUDIN Marie, « Voir Clair », *La Liberté de l'Yonne*, 23-25 novembre 1956.

³¹⁶ « Mise au point nécessaire », *L'Etoile du Berger* n°49 – octobre-novembre 1956.

³¹⁷ MAYEUR Jean-Marie, « Les Eglises et les relations internationales », p.335.

³¹⁸ « La bonne entente », *L'Etoile du Berger* n°53 – mai - juin - juillet 1957.

qui circulent encore dans le camp malgré la surveillance des “autorités” et l’espionnage des “mouchards” ». Pour elles, « les plus atroces souffrances sont considérées comme un don divin »³¹⁹.

Au début des années 1960, l’ancien premier vicaire de Paul Verrier, devenu missionnaire au Vietnam du Sud, témoigne de la dureté de la guerre près de la frontière « séparant le Vietnam libre du Vietnam communiste »³²⁰ dans une région où se produisent « d’assez fréquentes incursions de communistes du nord avec assassinats de personnes »³²¹. Pour lui, les Mouvements d’Action Catholique sont « la meilleure force contre le communisme menaçant »³²². Rien d’étonnant donc à ce que le scoutisme vietnamien ait son martyrologe : « Plusieurs anciens du mouvement sont en effet morts au champ d’honneur ou ont été tués par les communistes »³²³. Rien d’étonnant non plus qu’un missionnaire ait été tué par « les Communistes du Nord Vietnam camouflés dans la brousse » et que « des missionnaires et des prêtres vietnamiens [aient] été emmenés »³²⁴.

VI) UN NET ESSOUFFLEMENT APRES 1962

En 1959, pour la kermesse, Gy-L’Evêque est regroupé avec Coulanges-la-Vineuse, Coulangeron et Merry-Sec. La fête morvandelle avec les *Galvachers* de Château-Chinon se déroule à Coulanges³²⁵. *L’Etoile du Berger* cesse de paraître au début de 1963 et laisse la place à une publication destinée à une aire géographique beaucoup plus vaste, *Le Messager de l’Amitié*. L’enthousiasme des vingt premières années semble avoir disparu. Pour quelles raisons ?

A) Le passage du relais à une association

L’archevêque de Sens, Mgr Frédéric Lamy, a soutenu très tôt Paul Verrier. Le 21 août 1949, il a présidé l’office célébré par les missionnaires dans les ruines. Le 1^{er} novembre 1953, il a rédigé une carte qui incite les fidèles à aider son action : « L’église de Gy-l’Evêque est jadis tombée en des jours douloureux. Ses ruines peuvent être relevées au moins en partie. La Maison de Dieu le mérite ! C’est une œuvre lourde et difficile : il faut l’effort de tous. L’appel du zélé curé sera entendu. Je bénis tous ceux qui l’aideront à relever l’autel du Seigneur. »³²⁶ Peu avant son départ de l’Yonne, il incite le doyen à passer la main à un « comité de restauration et de reconstruction destiné à ressusciter une œuvre d’art, gloire du patrimoine français » et à faire appel à « toute personne qui, pour des raisons d’ordre même simplement artistique, voudrait nous apporter sa collaboration »³²⁷

Mais en 1964, René Stourm (1904-1990) est nommé archevêque de Sens par le pape Jean XXIII. Il reste en place treize ans, jusqu’en 1977³²⁸. Paul Verrier veut « relever les deux travées du fond de cette église et consolider tout le reste ». Mais il est freiné par son archevêque « qui ne considère que le côté religieux de cette entreprise, en s’effrayant des dépenses que peuvent entraîner un souci également artistique de réparation et de reconstruction même d’un partie de l’édifice »³²⁹ Il n’obtient

³¹⁹ « Courrier de Sibérie », *Id.* n°61 – mai - juin - juillet 1959.

³²⁰ RP Aimé Mauvais, « Nouvelles du Vietnam », *Id.* n°64 – avril - mai - juin - juillet 1960.

³²¹ *Id.* n°69 – août - septembre - octobre - novembre - décembre 1962 - janvier 1963.

³²² RP Aimé Mauvais, « Nouvelles du Vietnam », *Id.* n°66 – janvier - février 1962.

³²³ *Id.* n°64 – avril - mai - juin - juillet 1960.

³²⁴ RP Aimé Mauvais, « Nouvelles du Vietnam », *Id.* n°66 – janvier - février 1962.

³²⁵ *Id.* n°62 – août – septembre - octobre 1959.

³²⁶ *Id.* n°32 – novembre - avert 1953.

³²⁷ *Id.* n°69 – août – septembre – octobre – novembre – décembre 1962 – janvier 1963.

³²⁸ Né à Paris en 1904 et se destinant aux Ordres, il poursuit ses études au grand séminaire de Paris lorsqu’il est appelé à remplir ses obligations militaires. Incorporé dans les troupes alpines, il suit le peloton des EOR et est libéré avec le grade de sous-lieutenant. Ordonné prêtre en 1928, il exerce son ministère dans la banlieue parisienne, à Levallois Perret. Mobilisé en 1939 avec le grade de lieutenant, il est affecté au 22^{ème} régiment de marche de volontaires étrangers, en cours de formation au camp de Barcarès, où il prend le commandement de la 10^{ème} compagnie. Il combat avec son unité en mai et juin 1940 à Villers Carbonnel, Fresnes, Mazincourt et Misery où il sera fait prisonnier le 6 juin 1940. Envoyé dans un oflag en Silésie, il est libéré qu’en mai 1945. Démobilisé, il reprend son ministère. Il est consacré évêque en 1951 et prend en charge l’évêché d’Amiens jusqu’en 1964. Ses hautes fonctions ne l’empêcheront pas de continuer à servir dans la réserve et de rester très attentif au monde des anciens combattants. Capitaine de réserve en 1949, il sera admis à l’honorariat de ce grade en 1961.

³²⁹ Lettre de l’Abbé Verrier, à Monsieur le Ministre des Affaires culturelles, 24 mai 1965.

pas « le “feu vert” pour mener à bien la collecte des fonds nécessaires pour une reconstruction partielle » de façon à ce que Gy-l'Evêque ait « son lieu de culte, comme les habitants le désirent ainsi que les donateurs ». Il le déplore : « Ne pas utiliser les moyens de propagande que j'ai en ce moment et en particulier des tracts anglais, des cartes postales, des agrandissements de photos (dont la valeur se chiffre à plusieurs dizaines de milliers d'anciens francs) me paraît tout à fait contre-indiqué, alors que précisément on trouve trop minime encore le montant des sommes recueillies. N'ayant plus le souci que de quatre paroisses, dont trois ont une église maintenant close et couverte, je puis plus facilement intensifier mes efforts pour trouver des fonds, surtout à l'étranger, en Allemagne, aux Etats-Unis et en Angleterre. Je ne pense pas que cela puisse nuire à la construction des nouvelles églises dans l'Yonne, au contraire. Je puis même tout en recommandant mon église de Gy-l'Evêque recommander ces nouvelles églises et leur réserver une part de la générosité de mes bienfaiteurs, en plein accord avec eux. » Plus fondamentalement, « stopper l'espérance de la reconstruction partielle de l'église du Christ-aux-Orties, c'est en quelque sorte pour Gy-L'Evêque et tout le secteur stopper l'évangélisation »³³⁰.

Paul Verrier réagit vivement. « Certaines personnes commencent à être étonnées de mon manque de continuation d'une propagande, qui commençait à produire ses fruits. Certains n'arrivent pas à comprendre que je pousse l'obéissance jusque là. Il m'a fallu déclarer à une personne en particulier que “j'obéissais coûte que coûte”, confiant dans mon archevêque. » Il se montre même menaçant : « Que si ma conscience m'obligeait à soumettre le problème à Rome, ce qu'accepterait certainement dans son esprit d'humilité Monseigneur, dans ce même esprit de filiale soumission, au cas où Rome accorderait la continuation, certainement Mgr. L'Archevêque ne mettrait plus d'obstacle à une entreprise vraiment voulue de Dieu. » Ou encore : « Si je devais renoncer à ce que je considère être un moyen de lui faire rendre ce qu'elle peut encore rendre par un soutien de mon élan apostolique qui n'est pas à négliger, j'aurais le devoir de chercher (sans pour autant en faire un moyen de pression sur l'Autorité) une autre activité, même extra diocésaine, capable de me sauver du découragement. » S'il échoue à redonner un lieu de culte à Gy-l'Evêque, il a peur de perdre toute crédibilité. On dira « il a commencé et il n'a pu achever » et comme dans l'Evangile, on se moquera de moi. Ainsi déshonoré je ne pourrai plus rien faire de valable³³¹.

Il est prêt toutefois à faire quelques concessions : « Dans l'hypothèse où le relèvement des deux travées du fond, dont le coût est évalué, grosso modo, à 25 millions (298 122 €) par les Beaux-Arts, paraîtrait trop élevé, ceux-ci ne sont pas opposés à une construction genre oratoire en crypte, dont le coût serait moins onéreux, dans l'enceinte du chœur, dont les murs et les fondations sont bien conservés. » Il espère un financement par les Beaux-Arts d'une couverture qui protégerait ce qui reste des deux travées du fond³³².

Paul Verrier résiste. Il ne passe la main que le 3 avril 1969, quand est créée l'A.E.C.O.G. (Association des amis de l'église du Christ-aux-Orties de Gy-l'Evêque). Il verse à l'association les fonds collectés placés en obligations et autres placements. Avec ses sommes, l'association peut se substituer à la commune en cas de travaux. Ainsi, en décembre 1982, elle sera capable de verser 384 000 F (114 186 €) des 540 000 F (160 574 €) demandés³³³.

B) La lassitude de Paul Verrier

Les conditions de vie de Paul Verrier sont difficiles. Ses ressources financières sont faibles. Celles du denier du culte, 4 500 francs (89 €) par mois contre 30 000 (593 €) en Alsace, sont loin d'atteindre un chiffre en rapport avec les nécessités de vie d'un « curé »³³⁴, d'autant plus que le casuel³³⁵ est quasi inexistant³³⁶. Il doit donc exercer un autre métier : « *Je gagne ma vie comme je peux, même par le travail manuel et à la sueur de mon front, par l'exploitation de plusieurs ruchers, ce qui ne m'empêche*

³³⁰ Abbé Verrier, « Brouillon de lettre à Mgr. Denis, porte-parole de Mgr. l'Archevêque », 1965 ?

³³¹ La situation de l'église a été évoquée dans le cadre de l'émission Inter-Loisirs France n°1 samedi 13 février 1965, Ibid.

³³² Ibid.

³³³ Lettre du Président de l'A.E.C.O.G. à M. le Secrétaire Général de la Préfecture de l'Yonne, 6 décembre 1982.

³³⁴ *L'Etoile du Berger* n°32 – novembre - advent 1953.

³³⁵ Offrandes faites à l'occasion des baptêmes, mariages et sépultures.

³³⁶ THUMANN Albert, « Une pente toutefois que l'on remonte », 21 décembre 1952.

pas d'accomplir mon ministère et mes obligations. »³³⁷ Lorsqu'il veut acquérir la Maison des Œuvres, il doit emprunter plus d'un million de francs (19 680 €) à 10%. Il lance « un SOS, en même temps qu'un appel à l'aide pour l'aménagement de la partie qui sera occupée par le jeune ménage au service des œuvres. » Il « accepte volontiers, à défaut de dons, des prêts qu'il peut garantir par ses biens personnels et dont il peut même servir les intérêts en nature, (grâce à son entreprise apicole), garantie contre toute dévaluation éventuelle de la monnaie. Un kilo de miel par tranche de 5 000 francs (98 €) prêtés représente un intérêt fort appréciable et c'est ce à quoi il peut s'engager vis-à-vis de ses prêteurs éventuels. »³³⁸ « Grâce à la célérité très charitable de plusieurs amis », il trouve ce qu'il lui faut « pour faire face à la terrible échéance du 15 juillet 1955. »³³⁹ Un peu plus tard, à la suite de « la multiplication de circonstances spécialement malheureuses imprévues (perte de voiture, escroqueries, vols, indécidatesses et malhonnêteté, mauvaise récolte de miel, etc...) », il lance un « appel particulièrement angoissé » à ses lecteurs et surtout à ses amis et bienfaiteurs, pour lui permettre de poursuivre une œuvre par lui commencée »³⁴⁰. Une autre fois, il doit faire réparer un des cars qui assure le service de paroisses à la suite d'un accident et payer « plus de 3 000 NF (4 303 €) ». Il s'adresse encore une fois aux amis et bienfaiteurs. Ces appels répétés à la générosité publique soulèvent chez certains une objection : « *Faut-il que notre curé soit riche pour nous assurer la messe tous les dimanches, faire le ramassage des enfants le jeudi, nous offrir des distractions qui sont à la portée de tous, même des plus déshérités ?* » - « *Non, détrompez-vous, votre curé n'est pas riche* ». [...] Il s'efforce d'obtenir, par son humble intermédiaire, qu'une certaine égalité existe entre chrétiens plus avantagés et ceux qui le sont moins, entre chrétiens de l'extérieur et chrétiens de l'intérieur, mais ces derniers ne sont pas pour autant dispensés d'un effort *personnel*. »³⁴¹

Paul Verrier compte parfois sur des prêtres de renfort³⁴². En 1953, il dispose de deux curés, un à Migé avec charge de paroisses de Charentenay, Val-de-Mercy et Mouffy, un à Vincelles avec charge des paroisses de Vincelottes et Irancy³⁴³. Mais, en raison de la « pénurie de vocations sacerdotales dans le diocèse »³⁴⁴, il doit déplorer le départ d'un prêtre appelé à quitter le secteur comme les abbés Imbert et Dohmen en 1959³⁴⁵. Il fait alors appel à « tout confrère [...] qui serait capable de s'occuper de la jeunesse du canton » et rappelle qu'il est « très bien équipé pour faire du bon travail avec les jeunes : moyens de transport, association sportive, cinéma télévision, etc... » Il appelle « un confrère en retraite ou libre, qui, bien qu'encore valide », pourrait « prendre la charge de l'éducation de la jeunesse, pourrait [...] assurer quelque ministère, messes, confessions, visites, etc... »³⁴⁶ Quelquefois, « grâce à l'esprit confraternel d'un ami de l'Isère », il reçoit un « prêtre encore jeune (48 ans), plein d'entrain, très au courant des méthodes actuelles d'apostolat, organiste, très capable » de le seconder³⁴⁷. Il souhaite « l'établissement au doyenné d'une communauté religieuse ». D'autres fois, les aumôniers des groupes de jeunes Belges assurent pendant trois semaines le service paroissial, messe et réunions, « comme dans un village de chrétienté », au point que les paroisses comme Gy-l'Evêque connaissent « même en semaine les avantages de la présence d'un prêtre résidant »³⁴⁸.

Mais – à défaut - il doit compter surtout sur des auxiliaires laïcs « aussi bénévoles que possible, partageant les mêmes soucis pastoraux à la fois matériels et spirituels, personnes de toute confiance, de piété profonde et de grand esprit surnaturel, capables de faire en quelque sorte équipe avec lui

³³⁷ Lettre de l'Abbé Verrier au Président de la République, 22 août 1955.

³³⁸ *L'Etoile du Berger* n°38 – novembre - décembre 1954 – janvier 1955.

³³⁹ « Maison des Œuvres », *Id.* n°41 – juin - juillet 1955.

³⁴⁰ « SOS », *Id.* n°60 – février – mars - avril 1959.

³⁴¹ *Id.* n°64 – avril – mai – juin – juillet 1960.

³⁴² *Id.* n°26 – janvier 1953.

³⁴³ *Id.* n°32 – novembre - avert 1953.

³⁴⁴ *Id.* n°63 – novembre – décembre 1959 – janvier 1960.

³⁴⁵ « Départ », *Id.* n°60 – février – mars - avril 1959 ; « L'abbé Imbert à Gigny », *Id.* n°62 – août – septembre - octobre 1959.

³⁴⁶ « Départ », *Id.* n°60 – février – mars - avril 1959.

³⁴⁷ « Renfort sacerdotal », *Id.* n°64 – avril – mai – juin – juillet 1960.

³⁴⁸ « Grâce à la présence d'un prêtre belge nous avons pu célébrer Pâques, dans notre petite chapelle provisoire, comme en paroisse de chrétienté. », *Id.* n°53 – mai – juin - juillet 1957 ; « La présence de nos amis belges, dès le soir du jeudi saint, permet aux paroissiens de Gy-l'Evêque de bénéficier sur place des offices. », *Id.* n°60 – février – mars - avril 1959 ; « La Belgique dans le secteur au cours de l'année 1958 », *Id.* n°59 – novembre – décembre 1958 – janvier 1959.

pour communiquer *en toute humilité* aux âmes, dont il a la charge, en particulier à sa jeunesse, des principes de *vie intérieure et d'union à Dieu* sans lesquels toute activité extérieure ne peut que demeurer inapte à réaliser le but et la condition indispensable d'un véritable apostolat : donner aux autres Dieu que l'on possède déjà en soi-même³⁴⁹. C'est parfois une famille nombreuse, dont le père peut « s'occuper des enfants des patronages, le jeudi et le dimanche »³⁵⁰ Ce peut être une « dame ou demoiselle sachant faire la cuisine, ménage et connaissant en un mot tout ce que comporte la tenue d'une maison », de préférence une « personne de connaissance, dont il a pu apprécier le dévouement à ses œuvres, et capable de lui apporter une collaboration désintéressée, spirituelle en même temps que matérielle, dans un esprit de vraie fraternité surnaturelle »³⁵¹, et surtout « chrétienne, entre 40 et 60 ans, en bonne santé »³⁵² Ce peut être « un ménage sans charge de famille, qui consentirait à se dévouer à son service et au service des œuvres multiples, dont le mari en particulier aurait quelques connaissances apicoles, son ou ses permis de conduire, tourisme et transport en commun, enfin pourrait lui faire un opérateur de cinéma, un organiste, un catéchiste, un directeur de patronage, de troupe théâtrale ou de chœur de chant. Possibilité pour ce ménage, de logement tout confort indépendant, à la Maison des Œuvres. »³⁵³ Ce pourrait être un « laïc, ayant le souci de l'éducation de la jeunesse », qui « pourrait lui servir d'opérateur de cinéma, de chauffeur (tourisme et transport en commun), à l'occasion même d'organiste, de catéchiste, d'aide apiculteur etc... » et qui, « en retour, serait logé, nourri, chauffé, etc..., libéré de tous soucis d'honnête subsistance. »³⁵⁴

Ainsi se crée à Coulanges « par la force des choses », « une communauté de laïcs, de frères et de sœurs sans habit, et sans autre engagement que d'apporter en toute liberté et générosité spontanément vouée et délibérément soutenue leur concours au règne de Dieu dans le Secteur », d'« une véritable communauté, aussi désintéressée que possible, qui est au service de tous, chacun des membres ayant ses attributions bien déterminées »³⁵⁵, « pour le plus grand bien spécialement de [la] jeunesse, [des] vieillards, infirmes ou malades »³⁵⁶.

Paul Verrier a du mal à tenir le rythme. Il est « surchargé de travail » : il doit en effet rendre visite à ses paroissiens, assurer la messe dans toutes ses paroisses le dimanche, sortir tous les trois ou quatre mois le Bulletin paroissial, restaurer les églises, entretenir toutes les œuvres les patronages, l'association sportive, la société d'Education Populaire « *Les Tréteaux Coulangeois* »... aux multiples activités. Il souffre vite de surmenage, ce qui le conduit à un retard considérable dans sa correspondance³⁵⁷, à « des oublis parfois très regrettables »³⁵⁸. En 1960, il réduit ses visites aux paroissiens de Gy-L'Evêque au point de leur donner « l'impression d'abandon » et leur conseille de « le voir et l'entendre une fois par semaine [...] à la messe de Jussy ». Il leur demande de lui éviter « des fatigues physiques (sa santé n'est pas fameuse en ce moment) et surtout des fatigues morales qui viendraient d'une grave incompréhension d'une situation absolument anormale pour un seul prêtre. »³⁵⁹ Il reprend à son compte les termes d'une lettre d'un de ses confrères de l'Isère : « Le ministère paroissial est l'idéal pour un prêtre. Je me suis "tué" étant jeune vicaire et le médecin ne s'est pas trompé en disant que je ne me remettrais jamais. »³⁶⁰

Au tournant des années 1960, Paul Verrier se rend compte des limites de ses forces. Il ressent du découragement. Il se rend compte que le « christianisme du XXe siècle a perdu en ferveur, en élan, en sublime charité sur celui des premiers siècles », que beaucoup ne sont que des « chrétiens de

³⁴⁹ « Appel à l'aide », *Id.* n°38 – novembre - décembre 1954 – janvier 1955.

³⁵⁰ *Id.* n°26 – janvier 1953.

³⁵¹ « Embauche au service de M. le Doyen », *Id.* n°52 – avril 1957.

³⁵² « Au service de M. le Doyen », *Id.* n°53 Mai – juin – juillet 1957.

³⁵³ « Embauche au service de M. le Doyen », *Id.* n°52 – avril 1957 ; « Au service de M. le Doyen », *Id.* n°53 Mai – juin – juillet 1957.

³⁵⁴ « Départ », *Id.* n°60 – février – mars - avril 1959.

³⁵⁵ *Id.* n°64 – avril – mai – juin – juillet 1960.

³⁵⁶ « Renfort laïc à la Maison des Œuvres », *Id.* n°64 – avril – mai – juin – juillet 1960.

³⁵⁷ *Id.* n°48 – juillet – août - septembre 1956.

³⁵⁸ *Id.* n°51 – février – mars 1957.

³⁵⁹ *Id.* n°63 – novembre – décembre 1959 – janvier 1960.

³⁶⁰ « Gy-l'Evêque », *Id.* n°63 – novembre – décembre 1959 – janvier 1960.

registres, des chrétiens de grands événements (baptême, communion solennelle, mariage, enterrement), des chrétiens même seulement du dimanche »³⁶¹. Il estime qu'il serait dommage qu'« il doive abandonner tout espoir, par suite de l'indifférence des uns, l'incompréhension des autres, des craintes funestes, l'égoïsme de ceux-ci, la critique de ceux-là, tout espoir, *ici-bas*, de faire rendre à sa vie sacerdotale le "maximum" de ce qu'elle peut rendre, grâce à des concours qui pourraient lui être moins parcimonieusement accordés et un peu plus en rapport avec ses humbles, mais propres sacrifices »³⁶². Il ne retrouve plus l'enthousiasme de ses débuts. Il est de plus en plus « prisonnier » de son entourage de la Maison des Œuvres dominé par une certaine Mademoiselle Jeanne [Hervé], le « petit Louis » et Mme Lange.



Paul Verrier en 1970 à Coulanges-la-Vineuse

C) Vers la reconstruction de l'église

Avec la municipalité de Gy-l'Evêque, les relations s'améliorent avec l'élection d'une nouvelle municipalité en 1965. Né à Auxerre, le maire Emile Tissier (1902-1995) est un enfant de l'Assistance publique élevé par une famille d'accueil de la commune jusqu'à l'âge de vingt ans. A l'école publique

³⁶¹ « CENT pour UN ! », *Id.* n°63 – novembre – décembre 1959 – janvier 1960.

³⁶² *Id.* n°64 – avril – mai – juin – juillet 1960.

et laïque, celle de Jules Ferry, il a appris à aimer la République et la Patrie. Il a effectué son service militaire dans la Ruhr, lorsque la France a voulu faire payer les réparations par l'ennemi d'hier. De 1923 à 1960, il a travaillé à Paris à la Banque de Paris et des Pays-Bas. En 1960, la retraite venue, il revient au village, est élu conseiller municipal le 25 février 1962, puis maire en 1965, et dirige la commune de 1965 à 1983. Membre de la S.F.I.O., il se veut un fidèle descendant de la Révolution de 1789, durant laquelle « *la liberté et l'égalité triomphèrent de la tyrannie avec la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen* ». Homme de combat, il n'a pas la rigidité idéologique de ses prédécesseurs. Voici comment il se définit : « *Je suis libre penseur. Je regrette qu'elle soit en cet état de ruines. Cela fait mauvaise impression et nuit à la commune, laisse supposer de l'indifférence, du manque de respect de l'effort des hommes qui, par leur génie, ont laissé des œuvres d'art qui font la richesse du patrimoine national.* »³⁶³ Après la Seconde Guerre mondiale, il a affronté les communistes en tant que membre actif du syndicat CGT-Force Ouvrière. Il se fait d'ailleurs élire maire contre eux en mars 1965 avec l'appui des « cléricaux ».

Par une lettre en date du 10 juin 1965, Paul Verrier fait connaître au maire son projet de « reconstruire à l'intérieur du périmètre des murs en ruines de l'église de la commune un édifice pour célébrer le culte ». Le 3 juillet suivant, le conseil municipal décide, « *dans un esprit démocratique et du respect de la pensée humaine, de donner un avis favorable à cette demande, sous les réserves suivantes : que la Commune [...] ne soit tenue en aucune manière et en aucun cas de participer au financement et ultérieurement à l'entretien ; que, dans l'esprit de l'arrêté municipal du 5 octobre 1954, M. l'abbé Verrier et les autorités religieuses prennent au point de vue sécurité publique une assurance dégageant la Commune [...] de tous les risques qui pourraient survenir soit pendant la période des travaux soit après. L'autorisation effective pour commencer ces travaux de reconstruction partielle de l'église ne sera donnée qu'après les engagements demandés et l'accord du Service des Beaux-Arts.* » La réponse est votée à l'unanimité³⁶⁴. Le 19 novembre, alors que le ministre des Affaires culturelles demande à la commune une participation de 9 497,70 F (11 326 €), le conseil remarque qu'« *aucun crédit n'a été prévu au budget concernant cette dépense* », que « *la Commune a engagé de très gros frais pour la recherche de l'eau et l'extension du réseau de distribution* » et qu'elle ne peut inscrire qu'une somme de 500 F (596 €)³⁶⁵. Un peu plus tard, il accepte par 9 voix contre 1 de voter une subvention de 746 F (890 €)³⁶⁶. En 1970, il accepte de prendre à sa charge la somme de 7 000 F (8 347 €) à condition que les Amis de l'Eglise du Christ-aux-Orties prennent à leur charge la différence sur les 50% de la dépense envisagée par le Ministère des Affaires Culturelles (deux voix contre)³⁶⁷. En 1972, Paul Verrier constate avec plaisir tout ce qui a été réalisé dans ce sens aux abords de l'église et l'aménagement de son environnement quasi immédiat. « *La participation de la Commune à la restauration du clocher et tout récemment à la réfection de sa toiture m'a été fort agréable et je tiens à vous en exprimer ma reconnaissance en même temps que ma satisfaction.* » Il propose au maire de réaliser, à défaut d'un « son et lumières », un « son » par la sonnerie des cloches, le matin, à midi et le soir : « *Ainsi la vie du village se trouverait rythmée et animée comme l'est une Maison par le tic tac et la sonnerie d'une horloge de famille. Un joyeux carillon est capable de mettre une ambiance de gaieté au pays.* » Il demande à la commune de participer à l'électrification des cloches dont le devis s'élève à 6 000 F (5 165 €)³⁶⁸. Le conseil refuse à la majorité absolue de voter la subvention « *étant donné les dépenses actuelles de la municipalité* »³⁶⁹. En juin 1973, les cloches sonnent pour la première fois depuis cinquante ans³⁷⁰. En 1976, le doyen propose de payer la surprime d'assurance entraînée par l'électrification des cloches³⁷¹. En 1977, le président de l'A.E.C.O.G., Michel Pringot, propriétaire de la maison à la chapelle, par ailleurs conseiller municipal, demande au maire de

³⁶³ Id. n°39 – février - mars 1955.

³⁶⁴ Lettre du Maire de Gy-l'Evêque au Vicaire général, 10 Juillet 1965.

³⁶⁵ Délibération du 19 novembre 1965, Registre des délibérations de Gy-l'Evêque.

³⁶⁶ Délibération du 6 mai 1966, Id.

³⁶⁷ Délibération du 16 octobre 1970, Id.

³⁶⁸ Lettre de l'Abbé Verrier au Maire de Gy-l'Evêque, 14 juin 1972.

³⁶⁹ Lettre du Maire de Gy-l'Evêque à l'Abbé Verrier, 20 juin 1972.

³⁷⁰ *L'Yonne Républicaine*, 12 juin 1973.

³⁷¹ Lettre de l'Abbé Verrier au Maire de Gy-l'Evêque, 7 septembre 1976.

« déclencher le mouvement nécessaire afin d'obtenir des subventions pour les travaux à réaliser dans l'église ». Le conseil accepte « à condition que la Commune ne soit pas engagée financièrement » (une voix vote contre tous travaux dans l'église)³⁷². En 1980, il décide de participer suivant ses moyens à la construction du toit de l'église et de verser à cet effet la somme de 10 000 F (3 771 €)³⁷³. Etant donné que l'A.E.C.O.G. accepte de financer 236 000 F (78 470 €) des 246 000 F (81 795 €) attribué à la part communale sur un montant total de travaux de 820 000 F (272 650 €)³⁷⁴, il inscrit au budget la somme de 246 000 F³⁷⁵. Un projet de convention tripartite entre l'Etat, la Commune de Gy-l'Evêque et le Département de l'Yonne est envisagé le 11 décembre 1981.

En mai 1981, Paul Verrier croit alors fermement que la partie est gagnée. M. Collette, architecte en chef des bâtiments civils et palais nationaux, élabore un projet. Une première tranche de travaux estimée à 685 679 F (227 988 €), portant sur des travaux de maçonnerie, béton armé, pierre de taille, charpente et couverture, doit être engagée dès 1981. L'Etat doit participer jusqu'à 50% du financement. L'achèvement définitif de la sauvegarde de cet édifice doit intervenir en 1983. Une seconde tranche de travaux d'un montant de 823 164 F (273 702 €), est même prévue en 1982, avec une participation identique de l'Etat, dans les mêmes conditions³⁷⁶. Les plis sont ouverts le 12 mai 1982.

Mais, lors d'une réunion le 23 novembre 1982, après avoir passé en revue tous les aspects techniques et financiers du projet, le Secrétaire général de la préfecture « s'interroge sur l'opportunité de réaliser une telle opération dont le coût (1 800 000 F, soit 535 248 €) lui paraît disproportionné par rapport aux capacités de la commune » et conclut que le que le projet présenté ne peut être accepté en tant que tel³⁷⁷.

L'espoir renaît à la fin de 1982. Paul Verrier accepte de verser 156 000 F (46 488 €) pour compléter l'apport de l'A.E.C.O.G. (540 000 F, soit 160 574 €)³⁷⁸. La préparation d'un nouveau dossier est lancée sur des bases nouvelles et un financement accru de l'Etat envisagé³⁷⁹.

VII) UNE AMORCE DE BILAN

A sa mort, Paul Verrier laisse sa maison de Coulanges, un peu plus de deux hectares de terres en douze parcelles, trois véhicules automobiles dont un fourgon aménagé en transport en commun, une créance de 457 586 F (109 202 €) sur un de ses neveux³⁸⁰. Il lègue tous ses biens à l'Association diocésaine de Sens, « à charge pour elle de les employer particulièrement au profit de son Secteur actuel des huit paroisses ».³⁸¹

Paul Verrier meurt sans avoir jamais vu l'église de Gy-l'Evêque « mise hors d'eau et hors d'air ». Le projet Collette, abandonné en 1982, est repris un peu plus tard par Jean Bellenger, architecte. Le 30 avril 1988, au titre d'une Convention, la Commune approuve les plans et l'A.E.C.O.G. s'engage à financer toute tranche de travaux, la Commune ne pouvant jamais être tenue à une participation que dans la mesure où elle aurait préalablement et librement décidé d'en consentir une. Une charpente est posée sur les ruines en août 1989. Le 25 mai 2000, le Christ-aux-Orties est placé dans le chœur

³⁷² Délibération du 30 septembre 1977, Registre des délibérations de Gy-l'Evêque.

³⁷³ Délibération du 18 avril 1980, Registre des délibérations de Gy-l'Evêque.

³⁷⁴ Lettre de M. Clavière, président de l'A.E.C.O.G. au Maire de Gy-l'Evêque, 19 septembre 1981.

³⁷⁵ Délibération du 30 octobre 1981, Registre des délibérations de Gy-l'Evêque.

³⁷⁶ Lettre de Michel d'Ornano, Ministre de la Culture et de la Communication, à M. Jean-Paul Delalande, Député du Val d'Oise, Conseiller Régional d'Ile de France, 6 mai 1981.

³⁷⁷ Compte rendu de la réunion à la préfecture de l'Yonne, 23 novembre 1982.

³⁷⁸ Attestation de M. l'Abbé Verrier, 3 décembre 1982 ; Lettre du Président de l'A.E.C.O.G. à M. le Secrétaire Général de la Préfecture de l'Yonne, 6 décembre 1982.

³⁷⁹ Lettre du Secrétaire Général de la Préfecture de l'Yonne au Président de l'A.E.C.O.G., 15 décembre 1982.

³⁸⁰ Inventaire après décès des biens et dettes de M. l'abbé Paul André Verrier, dressé le 27 septembre 1985 par M. L'abbé Denis Ponsot, curé de Coulanges-la-Vineuse.

³⁸¹ Testaments des 14/09/1958, 21/07/1974, 5/11/1979.

de l'église. Le 17 novembre 2002, le maître-autel est consacré par Mgr GILSON, archevêque de Sens et évêque d'Auxerre.

Apprécier le résultat de l'apostolat de Paul Verrier n'est pas simple. Il n'a pas pu instaurer dans son secteur la « nouvelle chrétienté » rêvée dans sa jeunesse.

Le bilan social est sans doute assez encourageant. Nombre d'enfants trouvent « un exceptionnel outil d'épanouissement personnel qui ne tarde pas à les faire remarquer. »³⁸² Nombre de femmes connaissent une promotion en devenant infirmières, assistantes sociales, auxiliaires familiales³⁸³.

Le bilan politique est également positif. Nombre de catholiques participent à la reconstruction matérielle et morale du pays et retrouvent les responsabilités publiques dont ils avaient été exclus ou dont ils s'étaient volontairement privés depuis la victoire des républicains laïques en 1880. A Gy-l'Evêque même, au sein du conseil municipal, les membres proches de l'Eglise font élire adjoint l'un des leurs en mars 1965. Trois ans plus tard, ils mettent en minorité le maire socialiste lors de l'élection du délégué sénatorial titulaire, mais ne parviennent pas à le renverser³⁸⁴, le maire réussissant à refaire l'unité du camp laïque³⁸⁵.

Le bilan religieux est en revanche apparemment décevant. Pour beaucoup d'enfants, la Communion solennelle n'est pas le « point de départ d'un renouveau de vie chrétienne ». La cérémonie ne prend pas tout son sens, car l'engagement des parents n'est pas suffisant. Beaucoup d'adultes n'assistent pas à la messe du dimanche et oublient ainsi « la gravité du précepte de l'Eglise, pourtant autrefois récités par cœur : *“Les dimanches messe entendras- Et les fêtes pareillement”* »³⁸⁶. Dès 1959, Paul Verrier invite « la communauté paroissiale à faire tout ce qui est en son pouvoir [...] pour empêcher l'âme consacrée [des] jeunes (communiants de cette année et des années précédentes) de tomber lamentablement en ruines par l'oubli du chemin de l'église, la cessation de la pratique religieuse et les passions qui les menacent ». Il exhorte les jeunes à se donner mutuellement l'exemple, à *s'encorder* pour éviter les chutes irrémédiables³⁸⁷.

Ainsi, durant les vingt premières années de son ministère, Paul Verrier profite de la « période faste » pour le catholicisme français des années 1930-1960³⁸⁸. Il inscrit son action dans l'idée issue du concile de Trente et la Contre-réforme au XVIIe siècle, selon laquelle l'appartenance à l'Eglise est la stricte conformité aux commandements de l'Eglise, à ses prescriptions culturelles et sacramentelles : ses paroissiens doivent se conformer, fidèlement, à la messe dominicale, se confesser régulièrement, communier à Pâques³⁸⁹. Il croit en « une étroite union autour de la hiérarchie » et privilégie « la soumission des laïcs à la hiérarchie, elle-même soumise au pape ». *Le Berger* reste en conformité avec un gouvernement monarchique de l'Eglise³⁹⁰.

A partir de 1963, Paul Verrier assiste impuissant à la sécularisation rapide de la société. Le lien se distend entre les pratiques et les convictions sans que le Concile Vatican II y soit vraiment pour quelque chose. Les catholiques ne pratiquent que de manière plus occasionnelle, ne se considèrent pas pour autant comme infidèles et ne se croient plus en état de péché mortel.... Par ailleurs, la culture religieuse s'efface brutalement. Ce n'est pas seulement le religieux au sens strict qui cesse d'être transmis, c'est toute la culture religieuse qui disparaît. La relation du chrétien laïc avec l'Eglise change. L'exigence d'authenticité personnelle, d'autonomie, prend le pas sur l'obéissance

³⁸² FOUILLOUX Etienne, « Traditions et expériences françaises », p.482.

³⁸³ Id., p.471.

³⁸⁴ Parmi les élus, notons Robert Rambach, ancien jacist, et Camille Jurie, futur premier président des Amis du Christ-aux-Orties. Le 28 mars 1965, Emile TISSIER est élu maire avec 10 voix et Camille Jurie adjoint avec 10 voix également. Mais les relations entre les deux camps se détériorent. Mécontent de la façon de faire du maire, Robert Rambach démissionne de son mandat de conseiller municipal en novembre 1967. Le 1^{er} septembre 1968, Camille Jurie est élu délégué sénatorial titulaire par 5 voix contre 4 à Emile Tissier.

³⁸⁵ Emile Tissier démissionne. Le 6 octobre lors d'élections partielles, il est réélu conseiller municipal avec Jean Guillaumont, socialiste, et Maurice Bezin, gendre d'André Loury, communiste. Il est réélu maire le 14 octobre par 6 voix contre 5 à Camille Jurie.

³⁸⁶ *L'Etoile du Berger* n°66 - janvier - février 1962.

³⁸⁷ Id. n°61 - mai - juin - juillet 1959.

³⁸⁸ PREVOTAT Jacques, *Les catholiques et l'Action française*, p.529.

³⁸⁹ REMOND René, *Le christianisme en accusation*, p.34.

³⁹⁰ PREVOTAT Jacques, *Les catholiques et l'Action française*, p.527-528.

inconditionnelle à l'autorité du Magistère. On passe d'une foi d'obligation à une foi de conviction. Désormais, « l'adhésion à la foi et à ses conséquences revêt vraiment un caractère volontaire, qui implique souvent d'aller à contre-courant des sentiments dominants, de braver une indifférence générale ». Chacun rêve peu ou prou de religion personnelle, d'une relation directe avec Dieu qui serait presque de l'ordre du contrat, du donnant-donnant... Le fait que l'on puisse croire ensemble, qu'on puisse exprimer sa foi à plusieurs, leur semble incompatible avec l'individualisme que nous connaissons aujourd'hui. Certains parlent de « recomposition » en soulignant que « les forces religieuses, les courants, les traits de mentalité ne cessent de se métamorphoser, évoluent selon des schémas qui ne sont pas toujours prévisibles ». Qui peut dire ce que sera le visage du catholicisme à la fin du XXI^e siècle ?³⁹¹

³⁹¹ REMOND René, *Le christianisme en accusation*, p.33, p.35, p.64, p.69, p.89, p.98, p.101.